

سكنا من الدول

73^e SALON DE L'AUTO : économie et confort, les deux soucis des Français

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12963 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 2 OCTOBRE 1986

En se rencontrant à Reykjavik

MM. Reagan et Gorbatchev souhaitent accélérer la négociation sur les armements

L'ère des compromis

Où savait que le dialogue Moscou-Washington était entré dans une phase active depuis quelques semaines et que l'affaire Daniloff, loin de le freiner, avait contribué en fin de compte à intensifier les discussions. Le résultat est tout de même surprenant. Première surprise que ce sommet qui n'ose pas dire son nom. Tout récemment encore, la Maison Blanche affirmait qu'une telle rencontre ne devait pas se situer à une date trop rapprochée des élections américaines, et surtout qu'elle devait avoir lieu aux Etats-Unis. Si M. Reagan s'est déjugué, c'est évidemment qu'il y trouve son profit en politique intérieure. Mais M. Gorbatchev en a fait autant : il annonçait qu'un sommet devrait se traduire par la signature d'accords sur quelques-uns des grands problèmes en discussion. Or, malgré des progrès considérables, aucun dossier n'est encore prêt pour un tel résultat.

L'annonce de la rencontre Reagan-Gorbatchev à Reykjavik, les 11 et 12 octobre prochains, a causé quelque surprise par sa soudaineté et le choix du lieu. Moscou et Washington n'en attendent pas la conclusion d'accords concrets, mais plutôt l'intensification des pourparlers sur les armements. Après quoi, seulement, aurait lieu le véritable sommet soviéto-américain aux Etats-Unis.



(Lire pages 2 et 3 les articles de BERNARD GUETTA et de DOMINIQUE DHOMBRES.)

Appel à la «vigilance» de la population

Le gouvernement craint d'autres attentats

Le gouvernement paraît craindre une nouvelle vague d'attentats. « Les menaces réitérées dont notre pays a fait l'objet ne sauraient être prises à la légère », a annoncé, le mardi 30 septembre, dans un communiqué, M. Robert Pandraud, appelant la population à la «vigilance» et les policiers à «intensifier encore leurs efforts de recherche de renseignement et de contrôle».

Les pouvoirs publics disent ouvertement leur inquiétude. Après M. Pasqua, c'est au tour du ministre délégué chargé de la sécurité d'alerter la population. Pour la première fois depuis mai 1968, les policiers, toutes catégories confondues, sont consignés, leurs cougés étant supprimés jusqu'au 15 octobre. Cette inquiétude, fort éloignée des premières déclarations de la majorité sur le terrorisme assurant imprudemment qu'il serait rapidement «terrorisé», s'explique par le chignotement de plusieurs voyants rouges. Il y a d'abord l'échec de la «mission de bons offices» de Mgr Hilarion Capucci qui, venu à Paris à la demande du premier ministre et ayant rencontré avec l'autorisation des autorités françaises Georges Ibrahim Abdallah dans sa cellule, est reparti, mardi, fort dépité. Les critiques suscitées, aussi bien à l'Élysée que dans la majorité, par cette visite s'améliorent pas les relations avec le pouvoir syrien - dont le prélat est proche, - d'autant plus que le rôle de Damas dans la récente vague terroriste continue de provoquer des interrogations. Les policiers craignent que d'autres réseaux terroristes ne prennent le relais des proches du clan Abdallah. Ils jugent sérieuses les menaces de l'ASALA arménienne.

La majorité et les législatives

« Les députés sortants seront candidats uniques dans leur circonscription », annonce M. Chirac PAGE 32

La dette mexicaine

Mexico obtient des crédits supplémentaires des banques privées. PAGE 28

Washington et l'Afrique du Sud

Un ambassadeur noir nommé à Pretoria. PAGE 6

Bagarres à La Ciotat

Trois blessés graves à la suite d'affrontements entre ouvriers de la Normed et les forces de l'ordre. PAGE 29

Concentration dans les médias

La nouvelle loi sera discutée à l'Assemblée nationale vers le 9 octobre. PAGE 18

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES Les expositions d'automne à Venise L'ouverture de l'Opéra d'Amsterdam Pages 19 à 21

Le sommaire complet se trouve page 32

M. Jaruzelski face à la réapparition au grand jour de Solidarité

Le nouveau pari de Lech Walesa

Moins de trois semaines après la libération des prisonniers politiques, M. Lech Walesa a annoncé, le mardi 30 septembre, la formation d'un « conseil provisoire du syndicat Solidarité », agissant au grand jour pour le rétablissement des libertés syndicales, et constitué d'anciens membres de la commission provisoire clandestine du mouvement (TKK), dont la dissolution formelle est imminente. Deux de ses membres ont d'ailleurs réapparus mardi au grand jour.

Au retour d'un voyage « triomphal » à Pékin, où il s'est félicité de tout le camp socialiste, et après une escale à Moscou et une conversation « cordiale » avec M. Gorbatchev, le général Jaruzelski doit, bon gré mal gré, revenir sur terre, c'est-à-dire en Pologne. Et y retrouver un paysage familier, peuplé d'adversaires déçûment coriaces. Etat de guerre, internements, emprisonnements et amnisties - usure des hommes et lassitude de l'opinion, - rien n'y a fait, ils sont toujours là, et profitent de chaque occasion pour redresser la tête. L'occasion, c'était la libération, le 13 septembre dernier, des prisonniers politiques, accompagnée, de la part des autorités, de quelques déclarations ambiguës pouvant témoigner d'une certaine volonté d'ouverture. Après quinze jours de réflexion - et de discussions internes, - les dirigeants de Solidarité, ceux qui venaient tout juste de sortir de prison, et les autres ont opté pour une tactique simple, mais audacieuse : faire « comme si » les autorités avaient vraiment l'intention d'aller de l'avant, mettre les dirigeants du pays au défi de prouver qu'ils ont tiré les leçons du passé et savent désormais faire autre chose qu'enfermer et libérer périodiquement leurs opposants. Les décisions et les textes rendus publics mardi 30 septembre, simultanément à Gdansk et à Varsovie (voir encadré page 7), sont bien dans le style qui a presque toujours été celui de Solidarité. Une grande exigence sur le fond, mais aussi un certain souci de réalisme, et la volonté de ménager une possibilité de compromis.

La déclaration publiée par le nouveau « conseil provisoire », dont M. Walesa a annoncé la création, va dans le même sens, puisque ses membres se disent prêts à « contribuer à un travail qui porterait sur les étapes d'un retour au pluralisme ». Formule souple, bien éloignée du tout ou rien, et qui témoigne d'une certaine modestie de la part de responsables démocratiquement élus par des millions de membres d'un syndicat alors légal, et qui sont aussi tous d'anciens prisonniers politiques et d'anciens « clandestins » : MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Borusewicz et Bogdan Lis (Gdansk), Wladyslaw Frasyniuk et Josef Piniór (Wroclaw), Tadeusz Jedynak (Katowice) et Janusz Palubicki (Poznan).

« Nous ne renonçons pas aux idéaux de Solidarité, notre objectif reste le retour au pluralisme syndical. » Mais cet objectif, Solidarité souhaite toujours y parvenir dans les règles, telles qu'elles sont fixées par la Constitution d'un pays qui vit sous un régime socialiste. « Nous ne voulons pas conspirer », indique M. Walesa (soulignant : si on ne nous y contraint pas). « Il faut mettre au point et commencer d'un nouveau modèle d'action légale et au grand jour. C'est là qu'apparaît la possibilité d'un compromis. Il n'est pas question d'un simple retour à la situation d'avant le 13 décembre 1981 - aux formes d'activité après tout reconnues par les accords de

La succession de Marcel Dassault

Le ministre, l'héritier et ses rivaux

A quinze jours de la retraite de leur président-directeur général, M. Bemo-Claude Vallières, les seize mille employés de la société aéronautique Dassault-Breguet ne savent toujours pas de quoi leur avenir sera fait. Certes, les relations se sont détendues entre l'un des fils, M. Serge Dassault, du constructeur décédé et le ministre de la défense, M. André Giraud, qui exerce en France la tutelle administrative de l'industrie aéronautique. Certes, quelques convergences sont apparues durant les négociations qualifiées de « normalement vives » dans l'entourage de M. Giraud. Mais le personnel de l'entreprise ignore encore quelles structures nouvelles et quels responsables préviendront aux destins de Dassault-

Breguet après le départ de M. Vallières, prévu, en principe, pour le 20 octobre prochain. Cette situation crée, à l'intérieur même de la société, une atmosphère de concurrence effrénée entre les équipes de direction probables ou les prétendants à la succession, avec les jalousies qu'on peut deviner.

M. Giraud se défend de vouloir préparer un mauvais coup contre la société, en rappelant que le sort de Dassault-Breguet n'était pas celui d'une simple affaire de famille relevant du strict droit notarial après la disparition de son créateur. M. Serge Dassault s'affirme, lui, comme l'héritier qui parle avec l'autorité que lui donne la naissance. « Le but de mon père

était de construire de nouveaux avions, de développer ses usines et de satisfaire ses ingénieurs et ses ouvriers ». « Il est maintenant à M. Giraud, et je suis sûr qu'avec l'aide de tous ceux qui ont travaillé avec lui, avec tant de compétence, de dévouement et d'efficacité, et avec votre aide aussi, monsieur le Ministre, je saurai maintenir au niveau le plus élevé la société Marcel Dassault-Breguet Aviation pour le plus grand bien de l'industrie aéronautique française et de notre défense. »

Persone ne s'est trompé sur le sens d'un tel message. JACQUES ISNARD. (Lire la suite page 12.)

Cartier advertisement featuring jewelry items like a watch, bracelet, and earrings. Text includes 'BIJOUX silverium', 'BAGUE, COLLIER, BOUCLES D'OREILLE OR 18 CTIS ET ARGENT NOIR', and '13, rue de la Paix PARIS, 42.61.58.56'.

Etranger

La préparation de la rencontre de M. Reagan

L'annonce de la prochaine rencontre, les 11 et 12 octobre, à Reykjavik, de MM. Reagan et Gorbatchev, a été accueillie avec surprise, mais favorablement dans l'ensemble, dans les capitales à travers le monde. La seule exception est celle de l'Albanie, dont le ministre des affaires étrangères, M. Malile, parlant à New-York devant l'Assemblée générale de l'ONU, a tourné en dérision « la machine de propagande des deux superpuissances » qui « s'est encore mise en marche pour faire croire que les destinées

de monde reposent entre leurs mains ». Cette annonce a coïncidé avec le dénouement des affaires Daniloff et Zakharov, le journaliste américain et l'employé soviétique s'étant pratiquement croisés à l'aéroport Dulles de Washington mardi après-midi. La procédure qui a été observée pour l'avocat de Gennadi Zakharov et qui a permis au tribunal de New-York de le libérer est celle de « non objection » (non contest) face aux charges de l'accusation : en droit américain, elle ne signifie pas que l'accusé plaide coupable.

Le chef de la Maison Blanche espère tirer de nombreux bénéfices sur le plan intérieur

WASHINGTON
de notre correspondant

L'Amérique s'est surpassée, mardi 30 septembre, en réussissant un chef-d'œuvre d'humour sur le contrôle des armements.

On n'oubliera pas de sitôt l'armée de journalistes poursuivant tout le long de la route New-York-Washington un espion soviétique courant lui-même après un avion d'Aéroflot — la liberté — et distribuant dans un parfait anglais des interviews hurlées par la fenêtre de sa voiture. Ronald Reagan était également superbe dans son rôle de président des Etats-Unis annonçant, de la Maison Blanche, qu'il allait, les 11 et 12 octobre prochains, s'entretenir à Reykjavik avec le secrétaire général soviétique mais que, non, ce sommet « n'était pas un sommet ».

D'ailleurs, ajoutait-il bien sûr, il n'y a pas plus de lien entre le départ des Etats-Unis de M. Gennadi Zakharov (le fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté pour espionnage, le 23 août dernier, dans le métro new-yorkais) et l'arrivée, quelques instants plus tard, dans le même aéroport, de M. Nicholas Daniloff, le correspondant à Moscou d'*US News and World Report* qui avait été autorisé, la veille, à quitter l'Union soviétique après y avoir été retenu un mois comme monnaie d'échange.

Dans la matinée, les épisodes se télescopaient : conférence de presse, à New-York de M. Chevardnadze ; conférences de presse croisées, à Washington, de MM. Reagan et Shultz ; comparaison de M. Zakharov devant un tribunal de Brooklyn qui l'a condamné, après qu'il eût accepté de ne pas contester les charges retenues contre lui, à cinq ans... de mise à l'épreuve et d'interdiction de séjour aux Etats-Unis. Suivait la course poursuivie entre New-York et l'aéroport international de Washington-Dulles, où avait lieu, au milieu d'après-midi, le chassé-croisé entre l'« espion » et l'« otage ».

M. Reagan ? Radieux lorsqu'il est venu annoncer devant les caméras la rencontre de Reykjavik, il peut affectivement y trouver des avantages. A trois semaines des élections présidentielles du 4 novembre, ces deux journées de discussions avec le numéro un soviétique tiendront lieu de campagne en permettant au président américain de faire valoir que sa politique de « paix par la force » a bel et bien ouvert des perspectives d'accords avec l'URSS.

Plus grave encore pour la Maison Blanche, elle a reculé sur l'ordre de départ donné pour ce mercredi à vingt-cinq des diplomates de la mission soviétique après de l'ONU. Certains d'entre eux au moins ont en

utilisé à deux reprises l'argument Reykjavik sur le front intérieur. Ce n'est pas à la veille d'une telle rencontre, a-t-il dit et fait dire aux sénateurs, que le président peut être affaibli sur ses arrières. Il faut en conséquence que le Sénat, premièrement, ne suive pas la Chambre dans son rejet du veto présidentiel sur le projet de loi instituant des sanctions contre l'Afrique du Sud ; deuxièmement, retire du projet de loi de finances pour 1987 les dispositions interdisant pour un an les essais nucléaires.

Un second avantage

M. Reagan trouve un autre avantage à se rendre la semaine prochaine en Islande. Puisque « tout ce que nous sommes tombés d'accord est que nous allons nous rencontrer » et que l'objectif sera seulement de « préparer le terrain pour un sommet productif, couvrant toutes les questions de notre ordre du jour [réduction des armements, droits de l'homme, conflits régionaux et problèmes bilatéraux] », le point américain ne sera pas obligé de revenir d'Islande à Washington avec autre chose en poche que de somnolentes photos et l'engagement commun d'accroître les négociations en cours à Genève.

A l'inverse, s'il lui avait fallu arracher à M. Gorbatchev, avant les élections, la date du fait-il dire « véritable » ? « sommet » prévu depuis un an pour cette année aux Etats-Unis, il aurait sans doute dû donner à son interlocuteur des assurances sur le fond des dossiers et donc, à coup sûr, sacrifier de sa marge de manœuvre.

Toutes les raisons de sourire alors ? Pas vraiment, car, en premier lieu, M. Reagan a indiscutablement beaucoup gagné à ce que M. Gorbatchev dans l'affaire Daniloff, il est vrai que le journaliste est sorti d'URSS une journée avant que M. Zakharov ne sorte des Etats-Unis et que le premier n'a pas été jugé, alors que le second — si théoriquement que ce soit — l'a été.

En dehors de cela pourtant, il y a bien un échange de l'« espion » contre l'« otage », et non pas libération du premier puis échange du second contre un dissident : les deux hommes se sont en fait croisés à l'aéroport de Washington, tandis que M. Orlov et sa femme ne seront autorisés à émigrer que la semaine prochaine.

Plus grave encore pour la Maison Blanche, elle a reculé sur l'ordre de départ donné pour ce mercredi à vingt-cinq des diplomates de la mission soviétique après de l'ONU. Certains d'entre eux au moins ont en

effect obtenu un délai de grâce de quinze jours. M. Chevardnadze a très directement déclaré, mardi matin, que le contentieux n'était pas réglé aux yeux de son gouvernement, qui se tient toujours prêt à des mesures de représailles.

Autrement dit, on voit déjà un point au moins sur lequel M. Reagan, retour d'Islande, aura à choisir entre des concessions et le risque politique de paraître tourner le dos à une bonne volonté soviétique. Or cette alternative pourrait bien s'imposer maintenant à lui à chaque moment de la suite des pourparlers, puisqu'il « sera obligé », déclarait mardi au *Monde* un haut fonctionnaire du département d'Etat, « d'être de plus en plus souple pour maintenir l'élan ».

M. Kissinger « mal à l'aise »

L'un des diplomates américains les plus expérimentés dans les questions Est-Ouest, M. Eagleburger, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, ne voyait, en revanche, mardi soir, pas d'autre bon côté à ce dénouement qu'un retour aux discussions sur les vrais dossiers. Une manière courtoise d'exprimer les virulentes critiques de M. Brzezinski, l'ancien conseiller de M. Carter, pour qui « les Soviétiques ont eu ce qu'ils voulaient », et M. Reagan va aller à Reykjavik « plutôt diminué, plutôt affaibli », avec une « crédibilité ébranlée » maintenant qu'il a cédé à une prise d'otage après avoir déclaré qu'il n'y céderait pas.

Quant à M. Kissinger, il s'est dit « surpris » et « mal à l'aise » car il « trouve très difficile à comprendre la mise au point d'un sommet, juste après l'affaire Daniloff (...) et dans un délai si bref ».

Toutes les raisons donc de sourire pour M. Gorbatchev ? Va de

Washington en tout cas, il en a beaucoup à perdre. Il n'a rigoureusement rien à perdre là, et de bons espoirs au contraire de mettre ainsi M. Reagan sur le chemin d'une accélération des concessions ; puisque le président américain, enfin, a fait dire sur toutes les chaînes de télévision et dans tous les journaux qu'il allait à Reykjavik parce qu'il avait « le sentiment que Gorbatchev veut vraiment un sommet » et qu'on peut avoir de vraies discussions avec lui.

BERNARD GUETTA.

Les neuf américano-

La rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev, les 11 et 12 octobre à Reykjavik, pour préparer leur second sommet, fait suite à celui de Genève, les 19 et 20 novembre 1985.

En fait, neuf sommets américano-soviétiques ont déjà eu lieu, trois aux Etats-Unis, trois en URSS et trois en terrain neutre (à Vienne et à Genève).

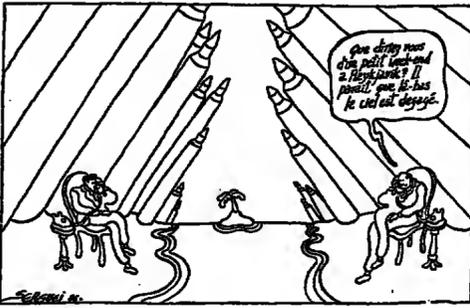
SEPTEMBRE 1959. — Dwight Eisenhower et Nikita Khrushchev se rencontrent à Camp David, résidence de campagne des présidents américains.

JUIN 1961. — John Kennedy et Nikita Khrushchev discutent à Vienne sans parvenir à un accord, du contrôle des armements et de l'interdiction des essais nucléaires.

JUIN 1967. — Lyndon Johnson et Alexei Kossyguine discutent à Glassboro (New-Jersey) de la guerre du Vietnam, du conflit israëlo-arabe et des armements nucléaires.

MAI 1972. — Richard Nixon et Leonid Brejnev concluent à Moscou les traités ABM sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques et SALT-1 sur la limitation de certaines armes offensives stratégiques.

JUIN 1973. — Leonid Brejnev et Richard Nixon signent à Washing-



Satisfaction... et improvisation dans la capitale islandaise

REYKJAVIK
de notre correspondant

La nouvelle annoncée à Reykjavik, mardi 30 septembre en début d'après-midi, a fait l'effet d'une éruption volcanique. Georges Pompidou et Richard Nixon s'y étaient rencontrés en 1972, MM. Reagan et Gorbatchev s'y retrouveront les 11 et 12 octobre 1986. Sur la rift nord-atlantique, là où la terre se fracture et s'écarte d'un centimètre par an, les Super-Grands tenteront de rapprocher leurs positions.

La capitale islandaise, mal préparée à la mise en scène qui accompagnera la rencontre, a une capacité hôtelière réduite. Des appels étaient lancés dès mardi à la radio pour demander aux particuliers d'héberger les journalistes. Américains et Soviétiques amèneront deux cents délégués chacun. Quant aux journalistes, ils seront près de deux mille.

Ni armée ni services secrets

Le pays n'a ni armée ni services secrets, et tous les policiers du pays réunis ne représentent que des effectifs maigres. Les accords et la protection civile seront sans doute appelés à la rescousse. Les forces de l'ordre islandaises n'ont pas, au reste, l'expérience de la violence et du terrorisme. Que ferait-on si... ? « Je suis sûr que personne ici ne leur veut du mal », a répondu placidement le premier ministre islandais, M. Steingunnur Hermannson.

Contentieux avec les Super-Grands

Le week-end des 11 et 12 octobre abrira d'autres florissances. Le choix de Reykjavik appartient à M. Gorbatchev, mais les Soviétiques, en dehors d'une ambassade pléthorique, n'ont pas d'intérêt en Islande. Les Américains y disposent d'une base de l'OTAN, à Keflavik, où M. Gorbatchev devra assurer la base assure la surveillance radar des déplacements de sous-marins soviétiques.

Tout à la joie d'accueillir leurs hôtes, les Islandais en culbateraient leurs contentieux avec les deux Super-Grands. L'Islande achète à l'Union soviétique la totalité de son pétrole mais, les prix baissant, les Russes se font tirer l'oreille pour acheter, comme chaque année, la totalité du hareng islandais.

C'est encore une question de pêche qui a provoqué depuis l'été le plus grand refroidissement des relations que l'Islande et les Etats-Unis aient connus depuis quinze ans. L'Islande a capturé il y a trois jours sa dernière baleine de la saison. Le gouvernement des Etats-Unis, sur les pressions écologistes, a menacé d'interrompre ses importations de poisson islandais. Et les Japonais, qui absorbent la quasi-totalité de la viande de baleine islandaise, n'ont plus acheté de peur de représailles américaines. Les droits islandais, traditionnellement très stricts, se découvrent, du coup, une sensibilité anti-américaine, tandis que la gauche, tout aussi traditionnellement anti-américaine, comprend le point de vue des Etats-Unis.

Plus habitants de l'île, surpris, sont ravis de ne plus se sentir pour une fois au nord, mais entre l'Est et l'Ouest.

GÉRARD LEMARQUIS.

M. Chevardnadze : assez de « dramatisatsia » !

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Les temps ont bien changé pour les diplomates soviétiques : leurs rapports avec la presse occidentale sont devenus presque normaux, obéissent aux rites des deux professions, au point de ne présenter que peu de différences, désormais, avec ce qui se pratique en Occident. Décourtré, argot, direct, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a obtenu un succès certain, mardi 30 septembre, lors d'une conférence de presse sur invitation à la mission de l'URSS auprès des Nations unies. N'allant pas encore jusqu'à appeler les journalistes par leur prénom, comme cela se pratique ici, il a tout de même répondu à toutes les attentes des témoins des networks, n'hésitant pas à plaisanter sur des sujets qui, il y a encore deux ans, n'auraient inspiré, en guise de commentaires, qu'une laborieuse citation de Léline ou une fuite éperdue à travers les couloirs.

Fatigués de la rhétorique, nous avons ouvert la voie au jargon d'une nouvelle énergie, et la « bourrasse » aux mesures pratiques est en hausse, a-t-il dit. « Il nous faut désormais de très vigoureux stimuli afin de nous engager sur la voie la plus directe et la plus courte vers des réul-

tats. » Après près de vingt-quatre heures de négociations (en une semaine) avec le secrétaire d'Etat George Shultz, le ministre soviétique pense que, désormais, des progrès sont possibles, notamment dans la limitation des missiles de moyenne portée : « Grâce à l'approche réaliste des uns et des autres — il y a du bon dans ce que proposent les Américains, — je peux me dire optimiste aujourd'hui. L'essentiel, c'est l'entente entre nos deux pays sur des problèmes qui concernent l'humanité entière, et non pas des sujets secondaires qui compliquent l'atmosphère, déjà difficile, des négociations. »

Une habileté orientale

« Sujets secondaires ? » Bien que l'on ne sache pas au juste combien d'heures les deux ministres les plus puissants de la planète ont consacré à l'affaire, le cas Daniloff-Zakharov ne laisse pas d'étonner M. Chevardnadze. « Les autorités compétentes des deux pays ont dit que les deux hommes étaient des espions. Soit... Mais pourquoi avoir voulu utiliser ce fait divers pour tenter de mettre l'autre à genoux ? Personne n'est à genoux. Nos relations ne sont pas un match de football. L'on nous a parlé de prestige : pour nous, le prestige, c'est d'abord la paix. »

Rappelant sur un ton badin la libération presque simultanée des deux hommes, M. Chevardnadze a refusé de dire s'il s'agissait d'un échange : « Appuyez cela comme vous voulez ! L'important, c'est que cet épisode pénible soit derrière nous. » Lui Orlov ? « Je ne le connais pas, il paraît qu'il est célèbre ici... » En revanche, pour Gennadi Zakharov, le ministre « ne comprend pas les accusations : ce n'est pas un espion, c'est un homme gentil, sympathique et travailleur ». Le rire de la salle finit par gagner le ministre et, après lui, plusieurs membres de la délégation soviétique.

En ce qui concerne les vingt-cinq diplomates de la mission de l'URSS expulsés la semaine dernière par les autorités américaines, M. Chevardnadze, avec une habileté de d'aucuns diplomates orientaux, a brouillé les pistes : « Personne ne sait au juste quel est leur nombre. Je pense que six ou sept des expulsés avaient quitté leur poste avant la décision américaine. Nous en reparlerons après le sommet intermédiaire de Reykjavik, mais nous sommes d'accord pour ne pas en faire un cas de conscience politique. De grâce, plus de « dramatisatsia », de « spéculatsia » : nous avons besoin de calme. »

Ch. L.

B
P&F

Depuis 1731
BOUCHARD PERE & FILS

BEAUNE DU CHATEAU

precieux
collage
de dix ans
mises en
DOMAINE
DU CHATEAU
DE BEAUNE
dans un
Beaux Premiers Crus :

Les Aigles
Les Saints
Les Perle
Les Aurore
Les Trévins
Les Edouard
Les Sèvres
Les Réveries
Château de Roi
Les Cuvés
En Grands
Les Bruns
Les Thousins
Les Grèves
Les Tavernes
Champ Pinot
A l'Éc

Département
14 sur demande
à M. Bouchard Père & Fils
2100 Beaune Côte
Tél. 03.23.24.41
Fax. Beaune 03.23.24.41
Distributeur officiel
de la Vienne-Rhône
« Les Grèves »
de la Société Civile
de Beaune-Rhône
de Vienne-Rhône

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75002 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE PARIS 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-96-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jacques Favrot (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wauters
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet
Correspondant en chef :
Claude Salas

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télécopieur 206 136 F

Le Monde USPS 705-010 is published daily, except Sundays for \$ 600 per year by Le Monde of Speedprint, 45-45 28th Street, L.C.I. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedprint U.S.A., P.O. Box 66-20 28th Street, L.C.I., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-96-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1337 F 1952 F 2530 F

ÉTRANGER (par aérogramme)
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
399 F 762 F 1089 F 1380 F
IL - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1404 F 1800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse détaillés ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 38-15 - Types LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

الطريق

حکومتی اخبار

Diplomatie

et de M. Gorbatchev les 11 et 12 octobre à Reykjavik

ble, mais son effet pratique est le même. M. Zakharov s'est borné à dire par la suite aux journalistes qu'« il n'avait pas compris » cette procédure, aux termes de laquelle il a fait l'objet d'une interdiction de séjour de cinq ans aux Etats-Unis. Le problème des vingt-cinq diplomates soviétiques dont Washington a demandé l'expulsion n'est, de son côté, pas résolu mais reporté. M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a

pour sa part, quitté New-York le même jour pour Ottawa, où il a commencé une visite officielle.

L'annonce du sommet de Reykjavik a coïncidé également, mardi 30 septembre, avec un nouvel essai nucléaire américain, le dixième autorisé cette année par les Etats-Unis. D'autre part, le Pentagone a procédé le même jour à l'essai réussi d'un engin anti-satellite ASAT, le cinquième depuis le début de ce programme en janvier 1984. — (A.F.F.)

Les médias soviétiques soulignent le parallèle entre la « libération » de Zakharov et l'« expulsion » de Daniloff

MOSCOU
de notre correspondant

Le présentateur du journal télévisé a pris, mardi soir, son air de circonstance. « Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, et Ronald Reagan, président des Etats-Unis d'Amérique, se rencontreront les 11 et 12 octobre à Reykjavik (Islande). La proposition de la rencontre a été faite par Mikhaïl

Gorbatchev et acceptée par Ronald Reagan. La rencontre se situe dans le cadre des préparatifs de la visite de Mikhaïl Gorbatchev aux Etats-Unis, sur laquelle les deux parties se sont mises d'accord en novembre 1985 à Genève. »

Tel est le texte qu'il a lu en début d'émission, sur le ton solennel qui est ordinairement réservé aux communiqués du bureau politique. Le tout a duré moins d'une minute. Le journal télévisé a ensuite échangé sur un autre sujet en montrant des images de M. Gorbatchev accueillant au Kremlin le général Jaruzelski, qui faisait escale à Moscou en rentrant de Pékin.

loff et Zakharov sont reléguées en pages intérieures.

Le téléspécialiste impatient aura de toute façon en l'impression que les solutions apportées aux affaires Zakharov et Daniloff étaient simultanées. Il fallait avoir l'œil fine, mardi soir, pour entendre que l'« expulsion » du journaliste américain remontait à lundi, alors que la « libération » du fonctionnaire soviétique, relatée au présent, datait du jour même. La feuille de vigne de vingt-quatre heures d'intervalle à laquelle s'accrochaient tant les Américains a donc été escamotée pour le public soviétique. Ce dernier ignore d'ailleurs toujours que Zakharov avait été arrêté à New-York pour espionnage.

terme de « sommet » et affirme que la rencontre de Reykjavik ne se substitue pas à la visite prévue de M. Gorbatchev aux Etats-Unis. Ces présences de langage sont destinées à calmer les susceptibilités américaines, et l'on peut faire confiance aux journalistes soviétiques pour qu'ils les respectent. Elles ne doivent cependant pas faire illusion. En quoi la rencontre de Reykjavik diffère-t-elle fondamentalement d'un sommet ?

M. Gorbatchev a marqué un point, et le communiqué le souligne en insistant sur le fait que l'initiative de la rencontre lui revient. Le numéro soviétique a le sens et le goût des symboles. Il avait déjà proposé à M. Reagan un rendez-vous impromptu à Hiroshima pour parler de l'arrêt des essais nucléaires. Il s'est fixé cette fois sur une île située approximativement à mi-chemin des deux pays, et qui, bien que membre de l'OTAN, n'entretenait pas d'armes.

Il faut noter une fois de plus le talent d'un homme soviétique pour les relations publiques. Alors que M. Reagan annonce lui-même à ses concitoyens sa rencontre avec M. Gorbatchev, organisée avec une hâte sans précédent, ce dernier se tient un peu en retrait. Il se place volontairement au-dessus de l'incroyable affaire Zakharov-Daniloff, qu'il a pourtant suivie de près et qui a fait perdre cinq semaines aux négociations des deux camps.

M. Gorbatchev ne veut pas donner l'impression d'être pressé par quel que ce soit. La « reconstruction » économique qu'il a entreprise implique cependant, de façon urgente, une pause dans la course aux armements. Tel est bien pour lui l'enjeu de Reykjavik.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Iouri Orlov, le fondateur du Comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki

Plusieurs dissidents soviétiques devraient bénéficier de l'arrangement intervenu entre l'URSS et les Etats-Unis. Le plus connu d'entre eux est Iouri Orlov, fondateur du comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki.



que Sakharov, c'est-à-dire sans travail.

C'est en mai 1976 que Iouri Orlov commença vraiment à être connu des correspondants occidentaux à Moscou. C'est alors, en effet, qu'il créa, avec une poignée de dissidents, le Comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. L'initiative, qui ne lui sera jamais pardonnée par les autorités, n'a guère mieux réussi à ses compatriotes en métropole. Ils ont, en effet, Elena Bonner (la femme de Sakharov), le fameux général Grigorenko, Alexandre Guinzbourg, finalement échangé pour une poignée d'espions soviétiques en 1979, Anatole Kharitouchenko, toujours prisonnier, M^{me} Alexeïeva, etc.

Pour le KGB, Iouri Orlov était, en 1976, une vieille connaissance. Dès 1956, au lendemain du vingtième congrès lors duquel Khrouchchev dénonça les méfaits du stalinisme, Orlov est allé à l'Institut de physique théorique et expérimentale de Moscou ; il a, en tant que membre du Parti communiste, organisé une libération du régime.

Chassé du parti, il se retrouve attaché à un institut de physique d'Arménie ; il va y rester jusqu'en 1972 et sera même élu membre correspondant de l'Académie des sciences de cette République. Puis il effectue un retour sur Moscou, via l'Institut de météorologie terrestre, dont il est allé en 1973 pour avoir été envoyé à Leningrad par une lettre défendant Andreï Sakharov. Ce qui lui vaut aussitôt de se retrouver dans la même situation

J. A.

sommets soviétiques

ton des accords sur les principes de base de la négociation sur la limitation des armes stratégiques.

JUILLET 1974. — En pleine crise du Watergate, Richard Nixon et Leonid Brejnev, au cours de leur troisième sommet, conclurent à Moscou un protocole au traité ABM (ramenant de deux à un le nombre de systèmes anti-balistiques autorisés), ainsi qu'un traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires.

NOVEMBRE 1974. — Gerald Ford et Leonid Brejnev conclurent à Vladivostok un accord sur la reprise des négociations SALT sur la limitation des armes stratégiques à Genève en janvier 1975.

JUIN 1979. — Jimmy Carter et Leonid Brejnev signèrent à Vienne le traité SALT-2 sur la limitation des armes stratégiques offensives.

NOVEMBRE 1985. — Après deux jours d'attente, les 19 et 20 septembre à Genève, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev se séparèrent sur la promesse de se revoir à Washington avant la fin de l'année 1986.

Il a fallu attendre quasiment la fin des actualités pour que le présentateur lise les deux dépêches de Tass sur l'échange qui a débouqué la situation entre les deux superpuissances. « La libération, et le retour dans son pays de Guennadi Zakharov, fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté aux Etats-Unis », ont été annoncés en premier. L'« expulsion » du journaliste américain Nicholas Daniloff, « arrêté par les organes soviétiques compétents pour ses activités illégales », n'est venue qu'ensuite.

Cet ordre est évidemment hiérarchique. La rencontre de Reykjavik, même si elle n'est qu'« intermédiaire », avant le véritable « sommet » aux Etats-Unis, n'est pas à mettre sur le même plan que des brochantes telles que les affaires Zakharov et Daniloff. Aucun lien n'est d'ailleurs établi, ouvertement, entre les trois événements. Pour plus de sûreté, le sommaire du journal télévisé, un nouveau-télévisé seulement, est été, avait été supprimé sans explication mardi soir. La rencontre de Reykjavik est également annoncée, ce mercredi, en première page de la Pravda, alors que les courtes dépêches concernant Dani-

Prudences de langage

Les Soviétiques n'ont pas davantage été informés du départ prochain d'URSS de Iouri Orlov, cofondateur avec Andreï Sakharov du comité soviétique de surveillance des accords d'Helsinki, assigné à résidence en Sibirie après avoir purgé sept ans de camp. Ce sont les correspondants occidentaux qui ont averti mardi soir sa femme Irina, laquelle vit à Moscou et va pouvoir partir avec son mari.

Le comité lui-même n'existe plus, presque tous ses membres ayant pris le chemin de l'exil ou des camps. Il ne reste plus en liberté que le militant juif Vladimir Slepak, revenu à Moscou après cinq ans de rééducation, l'avocate Sophia Kalistrava et le mathématicien Nahum Melman, lequel se bat sans relâche depuis des années pour obtenir que sa femme Irina, atteinte d'un cancer du cou, puisse aller se faire soigner en Occident.

Le communiqué du mardi soir à la télévision évite soigneusement le

L'Assemblée générale des Nations unies

Les Etats africains sont opposés à une réforme en profondeur de l'Organisation internationale

Que veulent les Africains à l'ONU ? La question est souvent posée sur les rives de l'Est-River. Car la volonté de l'Afrique de défendre les principes fondateurs de l'Organisation commence à ressembler, aux yeux de certains, à un blocage conservateur. Alors que tous les continents sont d'accord pour considérer que seule une réforme profonde de l'Organisation permettra la disparition des acquis, l'Afrique se montre souvent rigide, attachée à des idées qu'elle est la seule à défendre.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou-Nguesso, est venu, le 30 septembre, en tant que président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), soutenir devant l'Assemblée générale un certain nombre d'idées qui risquent, non seulement de creuser le fossé qui se dessine entre l'Afrique et les autres, mais aussi d'entraver les politiques sur les problèmes financiers de l'Organisation et sur la répartition des pouvoirs : « Tous les Etats devraient mettre à la disposition de l'Organisation davantage de moyens, afin qu'elle parvienne à s'acquiescer pleinement des tâches définies par la charte », a-t-il dit d'emblée, alors qu'une grande partie du débat général sera consacrée justement à la réduction des dépenses. Tout au plus, le président de l'OUA a concédé que « des améliorations paraissent nécessaires et souhaitables ».

Il en va de même pour le problème de la dette africaine. Malgré l'échec de la conférence sur l'avenir économique de l'Afrique, tenue à New-York en mai dernier, l'OUA continue de demander un traitement spécifique : « Il apparaît clairement que la communauté internationale doit faire des efforts particuliers si elle veut mobiliser et mettre en œuvre le programme de redresse-

ment », défini lors de cette conférence mais impossible à mettre en œuvre en raison de ses implications financières irréalisables. Alors que l'opposition quasi générale à une conférence sur la dette africaine est connue, le président Sassou-Nguesso a redit devant l'Assemblée que « la situation économique et financière du continent mérite un traitement spécial » et que la question d'une conférence internationale est « particulièrement préoccupante ». Face à tant, une demande similaire, formulée par les pays latino-américains, avait été rejetée, et il semble impossible qu'elle puisse être acceptée dans le cas de l'Afrique, dont la dette globale, pour autant qu'elle paraisse, n'est pas de nature à inquiéter les grandes banques privées américaines.

Après avoir réaffirmé l'exigence de la part de l'OUA de sanctions obligatoires à l'égard de l'Afrique du Sud, le président Sassou-Nguesso a abordé les relations entre l'Afrique et Israël. « L'OUA avait décidé, en 1976, de rompre avec l'Etat hébreu par solidarité avec le peuple palestinien. Depuis cette date, la situation n'a pas varié », a-t-il déclaré, ajoutant ensuite, lors d'une conférence de presse, que « chaque Etat est libre de mener la politique de son choix ».

La guerre du Golfe

Même si le Congo ne semble pas s'orienter vers une reddition de ses positions à l'égard d'Israël, plusieurs Etats africains l'ont déjà fait et d'autres s'approprient à le faire. Aussi, le vice-président et ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Itzhak Shamir, qui s'exprimait le même jour, ne pouvait-il que se montrer discrètement satisfait. Rappelant les aspects positifs de la coopération qu'Israël offre à l'Afrique jusqu'en 1976 et critiquant sévèrement l'apartheid en Afrique du Sud, M. Shamir s'est contenté de dire, sans triomphalisme, qu'Israël « tend une main amicale à toutes les nations africaines ». « D'autres

pays pourraient reprendre leurs relations diplomatiques avec Israël dans un proche avenir », a-t-il conclu.

Les problèmes du Proche-Orient ont également été abordés par M. Shamir : « Les racines de la tragédie libanaise reposent dans l'absence chronique d'un gouvernement capable de contrôler les factions en guerre et de mettre un terme au règne du fusil, de la roquette et de la bombe », a-t-il déclaré. « Ceux qui croient que la paix syrienne allait pacifier le pays ont été désemparés depuis. Israël n'a qu'un seul objectif : défendre sa frontière, nous continuerons à le faire ».

En sujet d'un possible règlement global au Proche-Orient, M. Shamir a répété que l'exemple des accords de Camp David et des bonnes relations que l'Egypte entretient désormais avec Israël sont la preuve que seules des négociations directes peuvent mener à la paix. « Tous ceux qui tentent de promouvoir une voie alternative ou une conférence internationale ont peur de la paix », a-t-il dit. Ce serait particulièrement vrai de la Jordanie, qui « devrait comprendre où se situe son intérêt : dans la paix avec l'ancien adversaire et non pas avec un ensemble international ».

Les problèmes arabes et la guerre irako-iranienne pourraient se trouver au centre des préoccupations pour quelques jours, grâce à une session du Conseil de sécurité que les Etats arabes souhaitent et consacrer à la fin de la semaine. La présidence du conseil revient, à partir du 1^{er} octobre, aux Emirats arabes unis, et plusieurs délégations souhaiteraient profiter de ce fait, comme de la présence de nombreux ministres à New-York, pour provoquer un débat « large et spectaculaire ». S'agit-il de prévenir le détachement d'une nouvelle offensive iranienne dans le sud de l'Irak ? La question se pose étant donné l'extrême inquiétude manifestée par les délégations arabes devant l'insupportable guerre du Golfe.

CHARLES LESCAUT.

Les relations entre la France et l'Iran

« Le soutien politique et militaire de Paris à l'Irak reste une entrave à la normalisation »

affirme Radio-Téhéran

Les négociations entamées par le gouvernement des mers dernier afin de « normaliser » les relations franco-iraniennes — et faciliter la libération des otages français détenus au Liban — paraissent traverser une phase particulièrement difficile. Alors qu'un accord partiel sur le règlement du contentieux financier entre les deux pays vient d'être repoussé par Téhéran, la radio iranienne a diffusé, mardi 30 septembre, un commentaire qui ne prête guère à l'optimisme : « Le soutien politique et militaire accordé par la France à l'Irak reste une entrave au processus de normalisation des relations », estime Radio-Téhéran, tout en ajoutant que ce processus « a traversé récemment des phases positives ». Autrement dit, pour l'éditorialiste de la radio officielle de la République islamique, il n'y aura pas de normalisation tant que la France n'aura pas modifié ses relations avec l'Irak. Or la position française, plusieurs fois exprimée par M. Chirac, est qu'il ne saurait y avoir d'évolution des relations franco-iraniennes aux dépens de celles que Paris entretient avec Bagdad. En fait, ce que Téhéran attend de la négociation en cours, c'est bel et bien un arrêt des ventes d'armes françaises à Bagdad : « Les responsables iraniens, indique clairement Radio-Téhéran, attendent des pays tiers, faute d'une condamnation de l'agresseur, qu'ils observent au moins une neutralité totale limitant le renforcement du potentiel militaire de ce dernier ».

Iran ont été interrompues après la révolution islamique. Apparemment, il faut donc revoir l'ensemble du dossier, et le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, sont convenus, lors de leurs entretiens pendant le week-end à New-York, que les deux pays reprendront au niveau des experts d'ici à quelques semaines.

Radio-Téhéran se félicite de ces huit heures de conversation entre les

deux ministres à New-York, en marge de l'Assemblée de l'ONU, qui « témoignent une nouvelle fois de la volonté des deux parties de normaliser leurs relations ». Elle mentionne aussi comme « élément positif » le fait que M. Chirac, contrairement à d'autres responsables occidentaux, « a refusé de prendre à son compte la thèse américaine accusant l'Iran, la Syrie et la Libye d'être les soutiens du terrorisme ».

272 pages - 46 F.

Vladimir Jankélévitch Philosophie première



Collection Quadrige puf

Les livres des Puf questionnent le monde.

Asie

PHILIPPINES : les aléas de la négociation avec les insurgés

Manille annonce l'inculpation du dirigeant communiste arrêté

L'arrestation de M. Salas, l'un des chefs de l'insurrection communiste (le Monde du 1^{er} octobre), va peser de tout son poids sur la négociation d'une trêve entre Manille et les représentants des insurgés. Le gouvernement philippin a fait savoir, mercredi 1^{er} octobre, que M. Salas serait inculpé. Les deux négociateurs du gou-

vernement ont déclaré que cette arrestation était une opération de routine et que la présidente, M^{me} Corazon Aquino, en avait félicité les auteurs.

D'autre part, le chef de l'Etat philippin a « regretté », mardi, le rejet par le Sénat américain d'un projet d'aide supplémentaire de 200 millions de dollars

à Manille, projet qui avait été approuvé le 18 septembre par la Chambre des représentants de Washington. Mais M. Smitz aurait fait savoir aux autorités philippines qu'il « ferait tout [son] possible » pour obtenir le rétablissement, au moins partiel, de ce supplément d'aide.

Un « très gros poisson »

MANILLE
de notre correspondant

Dirigeant quasi légendaire du Parti communiste philippin (PCP) clandestin et, selon les militaires, commandant en chef de la Nouvelle Armée du peuple (NAP), M. Rodolfo Canda Salas, âgé de trente-neuf ans et ancien ingénieur de travaux publics, sortait à la nuit tombée d'un hôpital — où il se serait fait soigner pour une grave sinusite et un goître naissant — au centre de Manille en compagnie de son épouse et d'un moins un garde de corps. Selon des témoins, M. Salas et ses compagnons ont été entourés par des soldats et emmenés sur les chapeaux de rone

vers une destination secrète où ils sont actuellement interrogés par les services de renseignement des forces armées.

Dans la même foulée, les services secrets responsables de l'opération ont été chaudement félicités par le chef de l'Etat-major, le général Fidel Ramos. L'armée venait de prendre dans ses filets un « très gros poisson ». Depuis cinq ans, la tête de M. Rodolfo Salas, alias « commandant Bilog-Henry », était mise à prix. Une récompense d'un quart de million de pesos (près de 100 000 F) était prévue pour l'arrestation de cet homme qui, outre son rôle prépondérant dans la direction de l'insurrection, était recherché pour avoir participé à

plusieurs embuscades meurtrières, dont celle qui provoqua la mort de cinq membres de la marine américaine en avril 1974.

Considéré comme le chef de file de la faction dure du PC, M. Salas avait été choisi pour reprendre la présidence du parti après l'arrestation de son fondateur, M. Jose Maria Sison, il y a neuf ans. Mais, depuis la « révolution de février » et l'avènement de M^{me} Aquino, le « fanon » Salas, qui avait été le protagoniste — selon les services de renseignements militaires — du boycottage de l'élection du 7 février, avait été « renversé » par une direction plus conciliante, animée par M. Benito Tiamson.

Si sa capture représente un succès indéniable pour les mili-

taires, elle a précipité une sérieuse crise politique du côté du palais présidentiel, où, pourtant, pour l'instant, on se limite à des déclarations de principe.

Ainsi, le secrétaire exécutif de la présidence a déclaré que M. Salas n'avait pas de statut légal et que son arrestation « était une simple affaire légale ». Ce à quoi les avocats de l'intéressé ont rétorqué que, si M. Salas ne possédait effectivement pas de statut légal, sa présence en tant que « consultant » était néanmoins capitale pour la poursuite des négociations. Dans les milieux proches de l'insurrection, on estime que, si la « lettre » de l'arrangement préalable entre gouvernement philippin et négociateurs

communistes n'a pas été violée, l'« esprit » de la politique de réconciliation a été gravement remis en cause. Quoi qu'il en soit, la présidente, M^{me} Corazon Aquino, se trouve aujourd'hui face à un problème délicat. En refusant de relâcher M. Salas et ses compagnons, elle risque de réduire à néant les progrès obtenus avec tant de peine ces dernières semaines. D'un autre côté, la décision de remettre en liberté cette proie tant convoitée serait très mal accueillie par les militaires. Le ministre de la défense, M. Ponce Enrile, a « candidement » fait savoir qu'il s'opposerait vivement à la libération de M. Salas.

KIM GORDON-BATES.



Nous le trouvons ou qu'il soit.

LE PÉTROLE est notre principale source d'énergie. C'est lui qui fait tourner le monde et il en sera ainsi pendant bien des années. Encore faut-il être prêt à accueillir de bonne heure ce trésor aux profondeurs les plus secrètes de la terre, en recourant aux technologies les plus avancées, et sans s'exposer dans des lieux hostiles et insupportables.

Agip, la société pétrolière nationale de l'Italie, a relevé ce défi il y a 60 ans. Indéfectiblement elle s'adonne à la recherche de nouvelles techniques et mobilise pour ces activités des ressources humaines et financières toujours à la mesure des difficultés à surmonter.

Partout où la moindre possibilité de trouver du pétrole existe, Agip est sur les lieux, avec son esprit d'initiative et ses capacités d'adaptation. Les succès qu'Agip a remportés dans 90 pays et 5 continents, seuls ou en collaboration avec d'autres compagnies pétrolières de premier plan, font de cette société un interlocuteur fiable dans tous les domaines de l'activité pétrolière.

Y compris ceux où son autre nom s'est jamais avoué.



Recherche en profondeur. Réussite au sommet.

Proche-Orient

LIBAN

La guerre routinière

Le conseil épiscopal et de l'Ordre supérieur des moines maronites, qui jouit d'une haute autorité en pays chrétiens, a violemment condamné mardi 30 septembre les agissements contre les officiers et nettement pris position pour l'armée. Dans un communiqué, il met en garde contre « les dissensions qui se font jour dans la société chrétienne », notamment au sein des Forces libanaises, et estime que « les missions de sécurité doivent être assumées par l'armée libanaise ».

BEYROUTH

de notre correspondant

La guerre du Liban a retrouvé son rythme de croisière... Les bombardements des deux secteurs de Beyrouth, par-dessus la ligne de démarcation verrouillée par l'armée, ont repris à l'occasion de la bataille du 27 septembre dans le camp chrétien et sont redevenus quotidiens.

La « pacification » de Beyrouth-Ouest ne sera bientôt plus qu'un souvenir, et les raptés d'Occidentaux comme de chrétiens libanais y sont de nouveau fréquents, même si l'on parle le moins possible des otages libanais. Leurs parents ont, en effet, constaté que plus on faisait de bruit autour d'eux, et moins il y avait de chances — si faibles soient-elles — de les retrouver un jour.

Le dialogue national de l'Hippodrome, théoriquement toujours en cours, résistera-t-il aux effets de l'inflation ? Si une nouvelle séance se tient, rétablira-t-elle les ponts ou consommara-t-elle la rupture ? Avant même que la « trêve militaire » qu'il avait décrétée ne voie en éclats, il ne subsiste pas grand-chose de la « trêve des médias », souhaitée par un gouvernement soucieux de la dignité de « comité de dialogue ». La milice chiite Amal et les Palestiniens ont repris à Tyr (un mort, six blessés) leurs combats, eux aussi familiaux.

S'y ajoute, désormais, le harcèlement de la FINUL. Au vu des moyens mis en œuvre, il apparaît que les commanditaires de l'opération sont déterminés à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au départ de la force de l'ONU.

Des remous agitent encore le camp chrétien après les combats du 27 septembre. Les Forces libanaises de M. Georges S'en sont pris avec virulence aux patriarche et aux évêques maronites coupables d'avoir pris position en faveur de la légalité, c'est-à-dire de l'armée. Mais déjà des médiateurs s'accrochent, notamment les chefs du Parti phalangiste et du Parti national libéral, et l'armée libanaise ayant l'habitude de la retaruse, le conflit ne devrait pas s'envenimer, en dépit de l'assassinat du général Khalil Kanaan (le Monde du 1^{er} octobre).

LUCIEN GEORGE.

● L'OLP et les nouveaux maîtres en Cisjordanie. — Abou Jihad, commandant en chef-adjoint des forces palestiniennes, a dénoncé mardi 30 septembre à Bagdad, au nom de l'OLP, la nomination par Israël de trois maires palestiniens en Cisjordanie.

« Ces nominations servent la stratégie israélienne tendant à instaurer le projet d'auto-gouvernement auquel appelle le premier ministre israélien Shimon Pérès », a-t-il dit. « Elles sont une manœuvre destinée à éviter l'organisation d'élections permettant aux populations de Cisjordanie de choisir librement les membres des conseils municipaux de leurs villes. » — (AFP)

● Un casque bleu français blessé. — Un officier français de la FINUL a été blessé dimanche après-midi 28 septembre par une balle perdue près du quartier général de la Force interarmées des Nations unies au Liban, lors d'une rixe entre deux Libanais. Une voiture conduite par un Libanais est passée à plusieurs reprises à vive allure devant des boutiques qui font face au quartier général de la FINUL ; occupé, le propriétaire de l'une d'elles a tiré sur la voiture et l'officier français qui passait par là a été blessé à l'estomac par une balle. — (AFP)

سكانه ٤٧٥٠٠

مركزنا من الأفضل

**PRIX MINIMUM
CHOIX MAXIMUM
SERVICE OPTIMUM
DARTY AU FORUM**



**DÉSORMAIS OUVERT
AU FORUM DES HALLES**

PORTE PONT NEUF - PLACE CARRÉE

Afrique

TOGO : les suites du raid

Les rumeurs de Lomé

La situation au Togo a fait l'objet, mardi 30 septembre, d'un entretien téléphonique entre le colonel Kadhaoui et le capitaine Saakara, chef de l'Etat burkinabé, dont le pays a été mis en cause par les autorités togolaises dans le raid de la semaine dernière sur Lomé. De son côté, le Ghana, qui nie toute participation dans cette affaire, accuse le Togo de s'être lancé dans une campagne de men-

songes et d'insultes à son égard. Le ministre ghanéen de l'intérieur a accusé, mardi, le Togo de faire état de témoignages « fantaisistes et contradictoires » de prisonniers. Accusant Lomé d'avoir frémment recouru à la torture, il a ajouté qu'il n'est pas surprenant que, « après avoir travaillé sur les détenus pendant une semaine, ces messages soient brandis au nom de la vérité ».

LOMÉ

de notre envoyé spécial

Comme on pouvait s'y attendre, une semaine après la tentative de déstabilisation du régime, la capitale togolaise vit à l'heure des rumeurs. Bien que les autorités aient la situation parfaitement en main, une partie de la population craint toujours un retour de flamme. Il a suffi qu'un coup de feu parte par inadvertance d'un poste de contrôle en direction du Bénin pour qu'on raconte dans certains quartiers qu'une fusillade venait d'éclater. Les nombreuses perquisitions opérées ces derniers jours alimentent évidemment des suppositions sur les arrestations parmi la population civile, malgré le dément officiel.

Surtout, les chiffres les plus divers sont avancés au sujet des victimes des tirs fous de jeudi 25 septembre. Avérés de ce qui se préparait depuis le 22 septembre, les autorités avaient pris des dispositions qui leur ont permis de neutraliser les membres du commando qui attaqua la capitale dans la nuit du 23 au 24 septembre. Les forces de l'ordre se sont bien battues, en faisant preuve de discipline. En revanche, le surintendant, militaires et policiers, très fatigués par un état d'alerte prolongé, ont été totalement pris au dépourvu par l'apparition des voitures banalisées des agresseurs. Les tirs ont surpris une population qui repré-

sentait ses activités normales ce jour-là.

Tout le monde était à son travail, par exemple, à la mission de coopération française, sur les murs de laquelle il y a des impacts de balles. Combien la fusillade fit-elle de victimes ? En l'absence de bilan officiel crédible, les évaluations vont bon train. Le marquis, qui compte soixante-dix places, est pleine, dit la rumeur. Cela, constate un expert, n'a pas nécessairement une signification, car elle est souvent encombrée de corps « en réserve » pour les leçons d'anatomie.

Des questions en série

Il est plus intéressant de savoir qu'un chirurgien français a travaillé sans désespérer pendant cinq jours. Mais il ne faut pas compter sur les médecins militaires français employés au titre de la coopération pour trahir le secret. Il est vraisemblable que les morts se comptent par dizaines. Le fait qu'un Allemand et qu'un Français aient été tués, dans une ville où le pourcentage d'étrangers est faible, paraît révélateur en soi.

La rumeur a trait aussi à la nature des preuves contre le Ghana et le Burkina. Le président Eyadéma a produit, mardi, à l'un de ses hôtes des ordres de mission de l'armée ghanéenne saisis sur le commando. A qui ne comprend pas pourquoi les assaillants portaient sur eux des documents

compromettants, on répondit : « Ils étaient assurés de réussir, ils avaient négligé de prendre des précautions élémentaires ». Des écoutes auraient révélé que les mouvements de troupes au Ghana et au Burkina n'étaient pas de simples manœuvres. Quoi qu'il en soit, il paraît établi que des Ghanéens occupent des fonctions importantes ont trahi le secret, peut-être à l'insu du président Rawlings.

Bien des éléments de cet interrogatoire sont encore matière à questions. Par exemple, on ne comprend pas pourquoi le commando a attaqué la caserne de Tokoin. Les autorités qualifient d'« arsenal » le matériel pris aux assaillants. Cependant, ces quelques lance-roquettes, fusils et grenades étaient insuffisants face à cinq cents hommes bien armés. Sans doute y a-t-il eu au départ une erreur d'appréciation sur la fidélité de l'armée au général Eyadéma. La passion vengeresse a peut-être contribué, aussi, à fausser le calcul des assaillants.

Depuis des années, les opposants en exil dénoncent ce qu'ils appellent les crimes du général Eyadéma. L'ambassadeur de France au Togo autorise la presse à lui attribuer une seule phrase : le dernier rapport d'Amnesty International sur les violations des droits de l'homme au Togo, qu'il conteste véhémentement. « C'est dit », un véritable appel au meurtre.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un Noir est nommé ambassadeur des États-Unis à Pretoria

M. Reagan a nommé, mardi 30 septembre, M. Edward Perkins, un diplomate de carrière, ambassadeur des États-Unis à Pretoria, où il sera le premier Noir à représenter Washington. Le gouvernement sud-africain s'est refusé à tout commentaire sur cette nomination, sujette à l'approbation du Sénat américain. D'autre part, en raison de son déplacement en Islande, par le ministre Reagan-Gorbachev, M. George Shultz, secrétaire d'État américain, a été contraint de reporter à plus tard une tournée en Afrique, qui n'avait pas été officiellement confirmée, mais qui devait avoir lieu du 7 au 18 octobre. M. Shultz prévoyait de visiter une dizaine de pays du continent noir, dont l'Afrique du Sud.

MAROC

Le remplacement de M. Lamrani M. Azzedine Laraki a été nommé premier ministre

Rabat. — M. Azzedine Laraki, cinquante-sept ans, a été nommé premier ministre, mardi 30 septembre, par le roi Hassan II, en remplacement de M. Mohamed Lamrani dont la démission avait été acceptée la veille (Le Monde du 1^{er} octobre). Le souverain a, d'autre part, nommé le docteur Mohamed Hilali, ministre de l'éducation nationale en remplacement de M. Laraki, et a désigné un nouveau secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Le docteur Laraki était ministre de l'éducation nationale depuis octobre 1977, poste qu'il a cumulé à compter du mois de mars dernier avec celui de vice-premier ministre. Il avait démissionné en novembre 1984 du Parti de l'Istiqlal, alors représenté au gouvernement, en raison d'un conflit sur sa politique au sein du gouvernement dans le domaine de l'enseignement. L'Istiqlal est ensuite entré dans l'opposition lors de la formation, en avril 1985, du gouvernement issu des élections législatives de l'automne 1984.

Né en 1929 à Fes, M. Laraki a fait ses études avant d'obtenir son doctorat en médecine à Paris, en 1957, et d'occuper le poste de directeur de l'hôpital Avicenne de Rabat. Le roi Hassan II a également nommé M. Mohamed Sekkat, ancien directeur général des douanes, secrétaire d'État aux affaires étrangères chargé des relations avec la Communauté économique européenne. — (AFP.)

● ANGOLA : un Mig-21 s'écrase au Zaïre. — Un Mig-21 de fabrication soviétique, vraisemblablement piloté par un Cubain servant en Angola, s'est écrasé, mardi 30 septembre dans la soirée, au Zaïre, non loin de la frontière angolaise, a affirmé l'agence de presse zaïroise Azap, citant une source militaire à Kinshasa. Le pilote, répondant au prénom d'Antonio, a réussi à sauter en parachute. Il a été capturé et est interrogé par l'armée zaïroise. L'avion s'est écrasé près de la ville de Dilolo, au sud-ouest de la province du Shaba, l'ancien Katanga. — (Reuters.)

● Arrivée de l'ambassadeur israélien à Jérusalem. — Le diplomate Jean-Pierre Boni a présenté mardi 30 septembre ses lettres de créances au président Chaim Herzog. Il a assuré à la radio israélienne que le Côte-d'Ivoire n'avait subi aucune pression visant à le détourner d'installer son ambassade à Jérusalem de préférence à Tel-Aviv, où se trouvent la quasi-totalité des représentations diplomatiques étrangères en Israël. — (Reuters.)

● JAPON : décès de Hideo Kitahara. — Ancien ambassadeur du Japon à Paris, Hideo Kitahara est mort, mardi 30 septembre, à Tokyo, à l'âge de soixante et onze ans. Personnalité connue des milieux franco-japonais de Paris et de Tokyo, M. Kitahara était, depuis qu'il avait quitté la diplomatie, président du groupe Moët-Hennessy-Japon et du groupe Nippon-Roussel. Diplômé de l'université de Tokyo, il avait été notamment directeur du bureau Asie-Europe au ministère des affaires étrangères puis ambassadeur du Japon à Saigon de 1968 à 1970. Chef de la délégation japonaise auprès des organisations internationales à Genève, de 1970 à 1973, M. Kitahara avait été nommé par la suite ambassadeur du Japon à Paris, de 1975 à 1979. — (Corresp.)

ALGÉRIE : rentrée politique

Le président Chadli lance un appel au développement du secteur privé

ALGER de notre correspondant

Le président Chadli a fait sa rentrée politique, dimanche 28 septembre, lors de la réunion du secrétariat permanent du comité central du FLN, en prononçant un discours dont le texte officiel a été publié mardi par El Moudjahid.

Si cette allocution ne semble rien apporter de nouveau sur le fond — le mot d'ordre du dernier congrès extraordinaire (1) : « Compter sur soi », n'est jamais prononcé, mais apparaît en filigrane à chaque ligne — le ton utilisé, en revanche, est de nature à secouer les léthargies. « Les exigences de l'heure nous commandent d'adopter le langage de la franchise et de la rigueur », a déclaré le président. « Les responsables de parler la même langue », a déclaré notamment M. Chadli, avant de fustiger les gestionnaires de certaines entreprises nationales. « Qui empêchent l'éclosion des initiatives », alors que « les lois existent et qu'elles sont souples ».

Le président a désigné à la vindicte publique dix-sept exploitations agricoles de la wilaya (département) d'Alger qui sont déficitaires, insistant sur l'une d'entre elles, qui « a accusé un déficit évalué à 400 millions de dinars » (2), alors qu'elle bénéficie d'un soutien financier de la wilaya. « Pareille entreprise n'a pas de raison d'être, étant une charge pour l'Etat et vivant aux dépens des véritables producteurs », a-t-il ajouté.

Il a également cité une entreprise, qui vient de célébrer la sortie de son cinquante millième tracteur en douze ans, événement dont la presse nationale s'est largement fait l'écho, avant d'ajouter : « production que réalise en une année seulement une entreprise similaire d'un autre pays ».

Autant de critiques qui doivent être comprises comme un appel au développement du secteur privé. Le président Chadli a ainsi illustré son propos : « Il m'a été donné de constater, lors de ma dernière visite

à certains pavillons de la foire de la production nationale, qu'une petite entreprise privée exposait des produits de qualité, alors que ceux de l'entreprise nationale faisaient piètre figure ».

Le président de la République a ensuite invité les militaires et responsables à « la mobilisation sur le terrain » pour lutter contre le gaspillage et la surconsommation, avant d'insister sur l'importance de la diversification des exportations.

La rencontre d'Ifrane

Le président Chadli a aussi évoqué la rencontre d'Ifrane entre le roi Hassan II et le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, considérant que « cette initiative a permis à Israël de trouver une brèche pour s'infiltrer dans la région », afin de créer « des troubles entre les pays du Maghreb et d'impliquer [l'Algérie] dans des conflits posant le problème de l'engagement de [ses] engagements à l'égard de la cause essentielle pour la nation arabe qui est la cause palestinienne ».

Sans doute la rencontre d'Ifrane sera-t-elle l'un des sujets que le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, attendu ce mercredi à Alger, M. Chadli, qui a repris toutes ses activités après l'opération d'une hernie discale au début du mois de juillet et une convalescence prolongée, entamera, à partir du 7 octobre, une tournée en Amérique latine, qui le conduira successivement en Argentine, en Uruguay et au Brésil, d'où il repartira le 15. Il n'est pas exclu que sur la route du retour, il fasse escale à New-York, pour l'Assemblée générale de l'ONU.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) C'est au cours de congrès extraordinaire du FLN, qui s'était tenu du 24 au 26 décembre 1985, que le projet de nouvelle charte nationale réhabilitant le secteur privé avait été adopté.
(2) Le dinar vaut actuellement environ 1,50 F.

(Publicité)
PLUTOT QUEUNE « ÉCOLE DE COMMERCE » EN FRANCE
DIPLOME de BUSINESS aux USA
Dans une grande université de Californie ou de Floride. Durée 12 mois. Il faut avoir de 18 à 35 ans, niveau bac min. Stage anglais préalable si nécessaire. Doc. contre 5 timbres. U.S.A.-French-Office, 57, rue Ch.-Lafitte, 92200 Neuilly, 47.22.94.94.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

POUR 20 FRANCS, OFFREZ-VOUS UN CABINET CONSEIL.

MAGAZINE CONSEIL
TERTIEL
LES IDEES - LES SOLUTIONS - DES PROFITS - POUR L'ENTREPRISE
Le premier palmarès des junior entreprises
CONSEIL EN FINANCEMENT DES VENTES
CONSEIL EN MARKETING, EXPORTATION, FINANCE...

AUJOURD'HUI, DIRIGEANT D'ENTREPRISE, VOUS AVEZ BESOIN D'UN MAGAZINE CONSEIL. TERTIEL, C'EST LA NOUVELLE FORMULE DU CONSEIL. DISPONIBLE TOUS LES JOURS, 24 H SUR 24 ET À VOS CÔTÉS DANS TOUS VOS DÉPLACEMENTS. POUR 20 FRANCS D'HONORAIRES PAR MOIS, TERTIEL, C'EST DES IDÉES, DES SOLUTIONS, DES PROFITS POUR L'ENTREPRISE.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TERTIEL. LE MAGAZINE CONSEIL DES DIRIGEANTS.

(Publicité)
GARANG, ce Noir que les Noirs ignorent ou L'APARTHEID AU SOUDAN
Qui veut déstabiliser EYADEMA ?
GUINÉE : la vérité, monsieur le président ISRAËL-AFRIQUE : l'exemple de MOBUTU
L'EXPLORATION DE LA SEXUALITÉ
au Cameroun, C.I., Gabon, Sénégal
MUSÉES AFRICAINS EN PÉRIL
LA RENTRÉE BLACK A PARIS
Dans le mensuel AFRICA International d'octobre en vente dans tous les kiosques. Abonn. annuel : 1 500 FF. Rgr AFRICA BP 1826 Dakar ou 10, rue des Pyramides, Paris 10^e

L'Université et une organisation professionnelle s'associent pour mener une action intégrée de formation et de création d'entreprise.

Mener de front formation et création d'entreprise

Objectifs

- ▶ Obtenir un DUT GESTION, option petite et moyenne organisation.
- ▶ Concevoir et réaliser un projet d'entreprise pendant le stage.
- ▶ Les deux missions sont menées conjointement : cette interdépendance constitue l'originalité du dispositif mis en place.

Encadrement

- ▶ Les enseignements sont assurés par les spécialistes de l'UT.
- ▶ Les partenaires industriels assistent les créateurs d'entreprise.

Modalités pratiques

- ▶ Contrat de travail avec rémunération pendant la période de formation et de création d'entreprise.
- ▶ Les candidats peuvent être soit initiateur soit équipier d'un projet. Ils peuvent aussi se présenter en équipes constituées.
- ▶ Avoir moins de vingt-cinq ans ; le niveau bac + II est souhaitable.

Renseignements

- ▶ M^{me} CHEVALIER
- ▶ Tél. : 48-26-55-42.

Date : novembre 1986 à novembre 1988

Centre de Formation Continue
villetaneuse
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

هكنا من الامم

سكانة الجبل

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le discours de M. Kinnock au congrès travailliste

Antinucléaire, oui ; pacifiste, non

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

« Nous sommes la première génération qui doit faire face à l'existence d'armes d'abandonnement total. Comment les contrôler, les limiter, les supprimer ? (...) Si nécessaire, je donnerais ma vie pour jamais mon pays mourir pour moi. C'est sur cette promesse solennelle et fortement appuyée que M. Neil Kinnock a achevé, mardi 30 septembre, un congrès travailliste de Blackpool son long plaidoyer pour le désarmement nucléaire. L'abandon de tout arsenal nucléaire - britannique ou américain - sur le territoire du Royaume-Uni.

Mettant à profit ses talents reconnus d'orateur, M. Kinnock a affirmé ses positions avec une puissante conviction et une passion qui n'exclut ni la prudence ni l'habileté. S'exprimant en futur chef de gouvernement - il a réitéré certains de la victoire aux prochaines élections, - il s'est adressé à l'ensemble de ses concitoyens qu'aux militants travaillistes.

Beaucoup d'électeurs prêts à voter contre le gouvernement Thatcher sont, selon divers sondages, loin d'être passifs du bien-fondé des principales orientations travaillistes, surtout de la « stratégie non nucléaire ». M. Kinnock n'a pas édulcoré la question, tant s'en faut. Il a clairement fait allusion aux avvertissements venus récemment de Washington (le Monde du 1^{er} octobre). Il a dénoncé cette « agression » sans toutefois lui donner trop d'importance, car il estime que cette attaque trouve sa réalité son origine dans « l'inquiétude, présumée des conservateurs », devant le « rétablissement du Parti travailliste ».

Cependant, malgré sa vibrante profession de foi, M. Kinnock s'est employé à rassurer les uns et à mettre en garde les autres. Il est réaliste, oui, pacifiste, non. « Le premier devoir de tout gouvernement est d'assurer la sécurité de son pays, nous l'accomplirons pleinement. » Applaudissements prolongés, dont l'ampleur a quelque peu surpris. Et le leader travailliste d'ajouter aussitôt : « Cela suppose que nous nous défendons efficacement et que nous participons comme il convient à l'alliance [atlantique], dans nos propres intérêts à part entière et résolu. » Là, il y a eu un point d'appoint important. Cette remarque était destinée à faire gauche du parti, qui souhaite une très large réduction des dépenses militaires, le retrait de l'OTAN et le désarmement de toutes les bases nucléaires ou non, dont disposent les Etats-Unis au Royaume-Uni. M. Kinnock s'est en outre abstenu d'apporter la moindre précision sur le calendrier de la « déclassification » de la défense britannique. La veille, M. Denis Healey, l'un des chefs de file de l'aile droite du parti, avait laissé entendre que, en ce qui concerne les installations américaines, le projet pourrait être très étalé dans le temps.

Plus inattendu a été l'appellé par le leader de l'opposition à la « majorité morale », selon une expression anglo-saxonne, dont se réclament M^{rs} Thatcher et M. Reagan. Le leader travailliste a accusé le premier ministre de se payer de mots et de ne faire que des « homélies sur les valeurs victorienne et la moralité ». La majorité morale « est aussi réaliste, elle sait que la morale doit avoir des effets pratiques et être étayée par des dispositions concrètes », a déclaré M. Kinnock. Il a vanté le sens de la justice sociale du Parti travailliste et a conclu sur cette formule : « La majorité morale n'attend pas qu'on lui promette le paradis sur terre. Elle souhaite que l'on agisse pour éviter l'enfer sur terre. »

Le programme travailliste dans le domaine économique est à l'antipode du thatcherisme : relance débridée de la croissance, au moyen d'emprunts et d'investissements publics, pour résorber le chômage (l'objectif est de créer un million d'emplois en deux ans). M. Kinnock préfère ne plus parler de « nationalisation » : il emploie maintenant le terme de « propriété sociale ».

La « majorité morale »

confiée à un « holding » d'Etat, « British Enterprise », qui laisserait aux compagnies du secteur public une certaine autonomie. Il n'a toujours pas dressé de liste, mais il a indiqué que British Telecom, privatisée en 1984, serait du nombre. Là encore, M. Kinnock s'est défendu contre ceux qui lui reprochent de ne pas aller assez loin. Les changements destinés à « reconstruire et à moderniser l'industrie » doivent se faire en fonction des « réalités ». Il a déclaré : « Si la relance signifie une augmentation des coûts des investissements et de la main-d'œuvre au-delà de ce qui peut être absorbé par la productivité et la demande, alors les chances d'une réelle reprise économique et d'une véritable diminution du chômage seront amoindries. Je n'ignore pas l'accumulation d'injustices et donc d'impopularité, après sept ans de gouvernement Thatcher, mais si nous nous contentons d'ouvrir les vannes, les espoirs d'un renouveau seront balayés. » A bon entendre, salut. Les syndicats avaient déjà écouté ce discours à l'assemblée du TUC voici un mois.

Plus inattendu a été l'appellé par le leader de l'opposition à la « majorité morale », selon une expression anglo-saxonne, dont se réclament M^{rs} Thatcher et M. Reagan. Le leader travailliste a accusé le premier ministre de se payer de mots et de ne faire que des « homélies sur les valeurs victorienne et la moralité ». La majorité morale « est aussi réaliste, elle sait que la morale doit avoir des effets pratiques et être étayée par des dispositions concrètes », a déclaré M. Kinnock. Il a vanté le sens de la justice sociale du Parti travailliste et a conclu sur cette formule : « La majorité morale n'attend pas qu'on lui promette le paradis sur terre. Elle souhaite que l'on agisse pour éviter l'enfer sur terre. »

FRANCIS CORNU.

POLOGNE

Le nouveau pari de Lech Walesa

(Suite de la première page.)

Quand, annonçant le 11 septembre la libération des prisonniers politiques, le général Kiszczak, ministre de l'Intérieur, évoquait ceux que, parmi les prisonniers libérés, il considérait comme des adversaires irréductibles, et non comme des « partenaires de l'entente nationale », c'est évidemment à ces hommes-là qu'il pensait. Et on peut être certain que des noms comme celui de Bujak ou de Fraszynski agissent comme un chiffon rouge sur les membres de l'appareil de la sécurité, et plus encore sur les fonctionnaires de l'appareil du parti, déjà fort mécontents de la récente amnistie.

La barre, incontestablement, a été placée assez haut, un peu plus haut sans doute que M. Walesa lui-même ne l'aurait souhaité. Mais c'était apparemment là, pour ses camarades sortis de prison, la seule solution qui permette de liquider dignement - et non sur un constat d'échec - la TKK.

Dès mardi, deux de ses membres encore en liberté, et qui se cachaient depuis des années, MM. Wiktor Kulerski et Jan Litvinski, tous deux de Varsovie, ont réapparu au grand jour, et immédiatement annoncé la reconstitution d'une structure régionale du syndicat à Varsovie, - d'autres structures du même type étant appelées à se constituer dans les autres régions.

Miraille de défiance

M. Walesa lui-même ne figure pas parmi les membres du nouveau conseil provisoire, qu'il a pourtant lui-même « constitué » (il s'est toujours considéré comme le président légal de Solidarité). Restant ainsi en dehors - ou au-dessus - de ce conseil, M. Walesa peut garder son rôle de recours, au cas où, entre le nouveau conseil et le pouvoir (ou sa police), les choses tourneraient rapidement à l'aigre.

Placé ainsi au pied du mur, que peut faire le général Jaruzelski ?

Curieusement, c'est M. Walesa lui-même qui souffle en quelque sorte la réponse, dans un entretien téléphonique avec l'agence Associated Press : les autorités, dit-il, ont trois possibilités : « emprisonner, ignorer ou aller dans la direction que nous indiquons ».

Il est fort probable que, du moins à brève échéance, le général Jaruzelski ne souhaite pas renvoyer les opposants en prison. La tentation de les « ignorer », de faire comme s'ils n'existaient pas, pourrait donc être assez forte. Cela permettrait de ménager l'avenir, et de préserver l'image désormais meilleure, qu'il a récemment, et non sans mal, acquise en Occident.

La première réaction - une réaction d'attente, il est vrai - du porte-parole du gouvernement, M. Urban, semble confirmer cette hypothèse. M. Urban a fait semblant de croire que les événements de mardi, à Gdansk et Varsovie, n'étaient rien d'autre que des « réunions privées », dénuées de toute importance.

A l'évidence, une telle position n'est pas tenable longtemps. Le général Jaruzelski va devoir prendre des décisions lourdes de conséquences. Il est actuellement assez fort pour se permettre certaines audaces, et la situation est à cet égard plus favorable qu'elle ne l'a jamais été. Franchir la miraille de défiance qui le sépare toujours de ses concitoyens, n'est pas plus exaltant, même si c'est plus difficile que de franchir la muraille de Chine. **JAN KRAUZE.**

La déclaration du président de Solidarité

Voici les principaux extraits de la déclaration de M. Walesa.

« La libération des prisonniers politiques constitue un fait important qui a ébranlé dans la société une dinde d'espérance. L'espoir que les affaires polonaises prendront un cours différent, qu'après plus de quatre années de profonde détresse, de répression et de haine pourra être trouvé le début de la route conduisant au dialogue et à l'entente. (...) Les obstacles au dialogue se trouvent aussi bien d'un côté que de l'autre. Sans renoncer à ce qui permet de réaliser les idéaux de Solidarité, nous sommes disposés à liquider ce qui, dans l'esprit des autorités, constitue une barrière élevée par Solidarité. Nous voulons témoigner de notre bonne volonté. (...) »

« J'ai répété à maintes reprises que nous ne souhaitons pas compter. Il faut mettre au point et convenir d'un nouveau mode d'action légale et au grand jour. C'est ainsi que nous pourrions résoudre le problème le plus douloureux et l'un des plus difficiles parmi les problèmes sociaux et politiques. Ce serait sans aucun doute un pas sur la voie d'une entente qui permettrait de sauver le pays d'une catastrophe économique et politique. (...) »

« C'est dans ce but que je constitue un conseil provisoire du syndicat Solidarité (...) »

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS-IV)
FORMATION CONTINUE
COURS D'ESPAGNOL PORTUGAIS DU BRÉSIL
Initiation et perfectionnement. Pratique de la langue orale. Le soir, à partir de 18 h 30.
INSTITUT D'ÉTUDES IBÉRIQUES et latino-américaines
21, rue Gay-Lussac 75005 PARIS
TÉL. 43-25-00-00 de 17 h 30 à 19 h 30.

A TRAVERS LE MONDE

DANEMARK - Les Américains rendent un terrain aux Esquimaux du Groenland. Conformément à un accord conclu cet été entre Copenhague et Washington, les Américains ont ramené de 1 400 à 600 kilomètres carrés, à dater du 1^{er} octobre, le périmètre de la base militaire qu'ils utilisent à Thulé, sur la côte occidentale du Groenland. Le terrain ainsi dégagé a été remis à la disposition des chasseurs et pêcheurs de la région. Les familles esquimaudes avaient dû laisser la place en 1953 pour être réinstallées 100 kilomètres plus au nord dans la bourgade de Charsuaq. Ces autochtones et leurs descendants n'avaient, depuis, cessé de réclamer des compensations. - (Corresp.)

M. André Giraud en Arabie saoudite du 17 au 20 octobre. - Le programme de la visite officielle du ministre de la Défense n'est pas encore définitivement fixé. Son homologue saoudien, sultan Ibn Abdül Aziz, était venu en visite à Paris le 9 octobre 1985.

BELGIQUE

La crise des Fourons rebondit

BRUXELLES
de notre correspondant

Joël Happart ne connaît pas assez bien la langue néerlandaise pour demeurer bourgmestre (maire) des Fourons. Cette décision du Conseil d'Etat, attendue depuis plusieurs mois, risque de provoquer une crise dans une Belgique qui connaît une nouvelle poussée de « fièvre linguistique ». Tous les responsables politiques flamands demandent que cet arrêt du Conseil d'Etat soit immédiatement suivi d'effet et que le ministre de la Justice casse la nomination de M. Happart. En revanche, les francophones contestent la décision de la Haute Juridiction.

Quant à M. Joël Happart, paysan opérateur, il a d'ores et déjà annoncé que son conseil communal le proposerait de nouveau comme bourgmestre... La commune des Fourons pe-

plée de 60 % de francophones a été rattachée en 1963 à la région flamande. Le Conseil d'Etat a estimé qu'un maire devait parler la langue de sa région. Cette interprétation nouvelle de la Constitution belge va certainement être utilisée par les hommes politiques flamands pour exiger que les responsables des communes dites « à facilités » de la région bruxelloise, c'est-à-dire les communes peuplées d'une majorité de francophones et situées en Flandre, passent le néerlandais. « Une exigence insupportable en démocratie, rétorquent les francophones, le suffrage universel n'ayant pas à être ainsi bridé. » C'est au ministre de l'Intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, qu'il appartient de destituer M. Joël Happart, une première fois dans les jours qui viennent, et une seconde fois au cas où le bourgmestre des Fourons serait réélu par son conseil communal. Pas facile pour un ministre francophone... Les partenaires de la coalition au pouvoir (sociaux-chrétiens et libéraux, Flamands et francophones) affirment que cette question ne dégènera pas en crise gouvernementale et que l'essentiel reste la poursuite du plan d'austérité économique et social. On voit mal, cependant, quelle décision Flamands et francophones vont pouvoir prendre ensemble. A moins que le premier ministre Wilfried Martens ne sorte de son chapeau une « solution à la belge » qui permettrait à tout le moins d'attendre les prochaines élections communales de 1988.

ALAIN JOSÉ-FRAGON.

sudestasie

Au sommaire no. 43 qui vient de paraître
- Japon : les méthodes japonaises sont-elles exportables ?
- Philippines : après l'état de grâce
- Vietnam : après Le Duan
- Birmanie : la guérilla oubliée
prix au no. 25 F - abonnement 145 F
SUDESTASIE - 18 rue du Cardinal Lemoine-75005 PARIS
Tél : (1) 43.26.27.78

LE CHATEAU EN FRANCE
Direction : J.P. BABELON
Co-édition : Caisse Nationale des Monuments Historiques et Sites
21 x 30 cm - 480 p. - 350 F
Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE.

SCIENCE & TECHNIQUE
SVM
OCTOBRE 86

MICROCORCO!
LE MEILLEUR TRAITEMENT DE TEXTE DU MONDE EST FRANÇAIS
C'est WRITER PLUS, au banc d'essai dans SVM.

JACK HIGGINS
DANS
SPECIAL SUSPENSE
JACK HIGGINS
CONFESSIONAL
Un suspense hallucinant qui oppose un jeune tueur top class devenu incontrôlable après avoir été formé par les militaires du KGB à un ancien agent secret relégué en Islande.
Avec Jack Higgins dont les livres comme l'Agile d'été, envoyé ou Solo ont connu le plus grand succès, c'est un des meilleurs auteurs de Thriller, aux côtés de Frederick Forsyth, Ken Follet ou Len Deighton, qui arrive dans la collection « Special Suspense ». Une première qu'apprécieront tous les amateurs d'action et d'émotions fortes qui sont les lecteurs de la collection.
ALAIN MICHEL
ALBIN MICHEL

Les journées parlementaires de la majorité

M. Edouard Balladur et les barristes à fleuret moucheté

NANCY de notre envoyé spécial

Les plaisirs du pouvoir ont quelques inconvénients. Les parlementaires de l'UDF l'ont mesuré à Nancy. Finies les discussions approximatives, les échanges d'idées des journées parlementaires d'antan. Redevenus membres de la majorité, il leur faut surtout entendre de longs exposés de tous les ministres et secrétaires d'Etat de leur mouvement. Quelques espaces de débat leur sont accordés, mais heureusement pour le gouvernement, ils sont fort courts. Chaque fois, ils laissent apparaître les insatisfactions, les regrets d'une base qui, souvent, regrette de n'être associée au pouvoir que pour approuver les choix des gouvernants. Situation bien connue dans toutes les majorités de la V^e République.

Les vrais sujets de discussion ne manquent pourtant pas si l'UDF

d'avoir pris des décisions en faveur des jeunes chômeurs. M. Jacques Barrot partage, bien entendu, cette ambition qu'il juge urgente de réaliser. Il souhaite aussi une politique de la famille plus ambitieuse, mais les interventions des ministres UDF concernés, MM. Adrien Zeller et Jean Arthuis, ont montré les limites de leur pouvoir face au ministre des finances.

Critiques

M. Edouard Balladur est venu à Nancy avec, manifestement, l'intention de continuer son opération de séduction des barristes commencent cet été au cours de nombreux entretiens avec les spécialistes des finances publiques proches de M. Raymond Barre. Présent pour l'entendre, celui-ci s'est refusé à tout commentaire, mais nombre de ses amis ont fait entendre des critiques si fondamentales que leur approbation affichée de la politique gouvernementale paraît surréaliste. Le message politique était clair : quoi qu'il fasse entendre, M. Edouard Balladur ne peut prétendre présenter un budget barriste. Il n'a pas droit au titre de « Barre bis ». Le combat s'est déroulé à fleuret moucheté.

L'analyse que développe M. Maurice Bin, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, sur le contexte économique est pourtant plus pessimiste que celle du ministre d'Etat. Le climat mondial « est à la déflation », dit-il. La France connaît une chute « dramatique » de ses exportations de produits manufacturés. La prévision d'une croissance de 2,8 % en 1987 lui paraît bien optimiste. Avec M. Maurice Bin, demande une relance fiscale de l'investissement ; « car il faut y aller avec un moulinet, alors qu'on ne fait pour l'heure que dans la dentelle ». M. Raymond Alaphandry, député de Maine-et-Loire, a fait d'une incitation fiscale à l'investissement des entreprises et à l'épargne des ménages son cheval de bataille.

Les choix ont été autres dans le projet de budget, a reconnu le ministre des finances, qu'il a justifiés par une préférence pour une baisse des impôts plutôt que pour des incitations fiscales. Il demande que l'on ne fasse pas de cette affaire « un débat idéologique ». M. Balladur s'est déclaré « prêt à examiner ce qui pourrait être fait » afin d'inciter les entreprises à investir « pour aller plus vite, plus loin » que ce qui figure déjà dans le budget ; « dès lors que le Parlement prendrait la responsabilité des économies correspondantes et précises ». Est-ce demander l'impossible ? A mots, M. Maurice Bin et M. Gilbert Gantier, député UDF de Paris, ont regretté qu'on baissait les impôts des bas revenus ; deux millions de foyers fiscaux supplémentaires soient dispersés du devoir fiscal ; alors qu'en France le poids de la fiscalité directe est beaucoup plus faible que dans les autres pays industriels.

M. Edouard Balladur, seul RPR à avoir pris la parole à Nancy, a annoncé quelques mesures propres à satisfaire ses interlocuteurs.

Faute de dialogue qu'il souhaiterait avoir avec M. Raymond Barre, M. Balladur n'a pas fini de discuter de la politique économique et financière avec les barristes. L'enjeu est clair : il s'agit d'attribuer le trophée du meilleur gestionnaire des finances publiques.

THIERRY BRÉHER.

A l'UDF : inquiétudes pour le deuxième tour de l'élection présidentielle

NANCY de notre envoyé spécial

A dix-sept mois de l'élection présidentielle, deux questions sont posées à l'UDF. Comment garantir son unité au premier tour ? Comment garantir, au second, l'union de la majorité ?

A Nancy, MM. Jean-Claude Gaudin et Jean Lecanuet se sont répartis soigneusement les rôles, comme à l'habitude. Le premier, afin de réclamer que les candidats malchanceux au titre de « présidentiables », UDF, prouvent de « s'engager à fond en faveur de celui qui aura obtenu cette investiture ». Le second, pour faire admettre le principe d'un « serment solennel » fait par les deux candidats de la majorité « de se battre au deuxième tour avec ardeur et enthousiasme » pour la victoire de celui qui sera arrivé en tête au premier tour. L'un et l'autre ont déroulé sur la table deux contrats de garantie d'union réclamant de tous les prétendants et prétendus candidats à l'Élysée une signature en blanc. Un contrat pour l'UDF, dont M. Gaudin voudrait qu'il soit conclu « le plus tôt possible ». Un contrat pour la majorité que M. Jean Lecanuet, sans le crier sur les toits, s'active en ce moment à faire établir dans les meilleurs délais avec en tête cette idée : créer ce qu'il appelle « une dynamique de rivalité cordiale ».

Comment expliquer cette soudaine précipitation ? En fait, tout se passe comme si la majorité était assaillie par l'insécurité de voir non seulement la prochaine élection présidentielle, mais pis encore, de devoir la perdre uniquement de sa propre faute. Les sondages de cette dernière période ont jeté le trouble. Tous laissent à penser en effet que si les deux candidats de la majorité au premier tour parviennent à dépasser ensemble largement la barre des 50 % de voix, le candidat restant en lice au second tour est battu. Quel que soit le camp, UDF ou RPR, du vainqueur, le report de voix est mauvais.

L'autre étonnant, s'est allumé dimanche dernier. Les élections

sénatoriales ont prouvé à la majorité et plus nettement encore à l'UDF, que toute division se paye dans les urnes. Soudainement, le syndrome de mai 1981 a ressurgi. « Les mauvais souvenirs de la division », comme le dit M. Valéry Giscard d'Estaing, est devenu obsession. Et il était donc naturel que MM. Jean Lecanuet et Jean-Claude Gaudin mêlent leurs voix pour crier : « Halte au suicide ! ».

Seront-ils entendus ? MM. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard et Jacques Chirac sont-ils décidés à apposer ainsi leur paraphe au bas du double codé de bonne conduite qui leur est soumis ? M. Raymond Barre, comme prévu, n'a pipé mot au cours de ces deux journées parlementaires. Mais il a fait savoir discrètement, au président de l'UDF, qu'il y était prêt, d'autant plus volontiers que les sondages lui montrent que ce genre d'engagement lierait davantage ses concurrents que lui-même. A l'inverse, M. Valéry Giscard d'Estaing marque plus de réticence. « C'est trop tôt, confie-t-il. Les Français ne veulent pas aujourd'hui entendre parler de l'élection présidentielle ».

Les beaux serments

Sur le principe, on imagine mal cependant que celui qui s'est transformé depuis cinq ans en apôtre de l'union, s'oppose à cette démarche. Mais l'ancien président estime que « personne n'a les moyens de se protéger contre les divisions » et que par conséquent ce genre de contrat ne serait que chiffon de papier si l'ardente obligation de l'union n'était pas avant tout ressentie à la base.

A M. François Léotard la question n'a pas été posée. Pour son entourage, elle ne se pose même pas tant « la nécessité d'un pacte en acier » entre les deux candidats RPR et UDF à l'élection présidentielle semble évidente. En revanche, pour ce qui est du contrat interne, de l'UDF, les proches du ministre de la culture soulèvent

aussi avec quelque arrière-pensée anti-barriste une seconde question qui, à les entendre, mérite davantage réflexion : « Quel est le meilleur candidat qui pourra favoriser le cas échéant le meilleur report des voix UDF vers le RPR ? ».

Reste M. Chirac. M. Lecanuet confie qu'il n'aurait pas avancé sa proposition s'il n'avait pas eu précédemment l'assurance qu'elle serait bien reçue à Matignon. Il semble en effet que le président de l'UDF puisse s'en prévaloir puisque mardi matin, devant les parlementaires UDF, M. Edouard Balladur, au nom de M. Jacques Chirac, a officiellement répliqué favorablement à « Notre union, a-t-il dit, a fonctionné de manière exemplaire. Je suis persuadé qu'il en ira de même à l'avenir et que nous saurons montrer à nos concitoyens que notre diversité ne nuit pas à notre cohésion... Les Français choisiront celui qui, au moment de l'épreuve décisive du second tour de l'élection présidentielle, devra bien entendu défendre notre action présente mais défendre aussi les lignes de celle qu'il faudra

alors mener pour l'ensemble des Français ».

L'union ne se décrit pas. Les plus beaux serments ne garantiront jamais les meilleurs reports. Des signes sont donc indispensables pour que cette union devienne un fait aux yeux de l'opinion. A cet égard, la petite heure « naturellement cordiale », d'après l'un des convives, qu'ont passée ensemble à table MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, mardi midi à Nancy, a mis un peu de baume au cœur des « unionistes ». Un peu plus tard, l'ancien président s'est inscrit « sur les liens durables d'estime et de confiance » qui l'unissent au député de Lyon. Les deux hommes manifestement sont disposés à renouer le contact. Certes, l'un et l'autre se sont éparpillés au déplacement de Vitry où, mercredi, devaient se réunir l'UDF et le RPR rassemblés. L'union étant plus que jamais un combat, sans doute déstabilisé-tous deux ne pas monter trop brutalement à l'assaut de M. Chirac.

DANIEL CARTON.



Dessin de PANCHO.

Au RPR : M. Messmer met les pieds dans le plat

EPINAL de notre envoyé spécial

Pour la première fois de leur histoire encore courte mais parfois agitée, les deux groupes de la majorité gouvernementale se trouvent rassemblés pour écouter, l'espace d'un discours, le premier ministre. Les parlementaires UDF ont fait mercredi 1^{er} octobre, le pèlerinage de Vitry en venant à Nancy, et ceux du RPR l'ont fait en venant d'Epinal. Voilà bien une... image nouvelle de la majorité donnée à gros traits, comme on le fait ici. L'imagerie qui a fait la célébrité du chef-lieu des Vosges y puisera peut-être un nouveau thème d'inspiration.

Autre image offerte au pochoir par les élus du groupe RPR : celle de la sérénité et de l'absence d'états d'âme. Tous se sont volontiers pliés à l'ordre du jour de leurs travaux qui ne prévoyait de débat que sur les problèmes de l'emploi, après le discours de M. Philippe Séguin, maire de la ville, mais aussi ministre des affaires sociales et de l'emploi, et sur les questions de la communication avec les allocations de MM. Balladur, ministre d'Etat, et Alain Juppé, ministre délégué au budget. MM. Séguin et Balladur émettant de leurs propos leurs divergences, se sont surtout attachés aux aspects techniques de leur action.

Seul le ministre d'Etat s'adressant aux élus RPR, après l'avoir fait devant ceux de l'UDF, a parlé à ses « compagnons » pour insister sur la « participation » idée chère aux gaullistes et a rendu un hommage appuyé à M. Jacques Chirac, grâce à qui, « avec Georges Pompidou, le gaullisme s'est incarné dans notre histoire ». Ainsi, M. Balladur a pu rectifier les impressions qu'il avait données de « contourner » M. Séguin et d'oublier M. Chirac lors de sa dernière émission de « L'heure de vérité ».

Les députés et sénateurs RPR ont donc essentiellement consacré leurs travaux à l'examen technique du gouvernement. Ni le terrorisme, ni le découpage électoral, ni la collaboration, ni l'élection présidentielle, n'ont été abordés au fond. Les problèmes de politique générale ont ainsi été totalement occultés pour mieux souligner que, sur ceux-là, les élus du mouvement dont le chef dirige le gouvernement ne se posent aucune question. Cette absence de débat est une nouveauté, mais elle s'explique par la confiance que les élus du RPR font à M. Chirac pour briguer la magistrature suprême.

Mais ce silence n'empêche ni les réflexions ni la pensée. Et celles-là, que beaucoup partagent en silence, ont été exprimées à haute voix et avec force par le président du

groupe, M. Pierre Messmer. Celui-ci est venu bonsculer les attitudes compassées et l'unanimité de bon aloi observées par tous depuis le début des travaux. Devant M. Jacques Chirac, qui venait d'arriver de Paris mardi en fin de journée, M. Messmer a d'abord fustigé l'« agitation estivale stérile » qui s'est emparée de l'UDF, qui « détourne l'attention des vrais problèmes », qui est « un luxe qu'on ne peut pas s'offrir si l'on veut gagner » et qui concerne les « éminentes candidatures à la future élection présidentielle ».

Le retrait de la FINUL

L'ancien premier ministre de Georges Pompidou a ensuite dressé un réquisitoire en règle contre « la politique conduite depuis 1981 par les gouvernements socialistes », affirmant notamment : « Au pouvoir, en dépit de tous les camouflages de leur politique du verbe, les socialistes se sont révélés anticlericaux et même dans certains cas liberticides ». A la même occasion les socialistes d'avoir fait preuve de « complaisance vis-à-vis de toutes sortes de mouvements indépendantistes allant jusqu'à menacer l'intégrité du territoire ».

M. Messmer a également fait allusion à la signature des ordon-

nances sur le découpage électoral par M. Mitterrand en disant : « Celui-ci s'est accordé un délai de réflexion qui, je l'espère, ne sera pas trop long, car les Français jugeront sévèrement des manœuvres politiciennes au moment où la France doit faire face au terrorisme ».

Mais l'ancien ministre des armées du général de Gaulle n'a pas hésité non plus à prendre le contrepied de la politique définie par M. Chirac lui-même au Proche-Orient en demandant : « Est-il nécessaire que nous maintenions mille six cents Français au Liban dans une FINUL qui ne sert à rien, si elle a jamais servi à quelque chose... La règle gaulliste veut qu'on refuse l'intégration d'unités françaises dans un système multinational inventé ».

M. Messmer toutefois s'est en quelque sorte écarté de cette « sortie », qui a cependant donné un peu de relief à ces journées d'études en faisant remarquer qu'« aucun parlementaire n'est tenu à la réserve qui s'impose aux ministres ». Tous ont réunis — parlementaires et ministres — ont défilé avec M. Chirac dans une visite à pied de la ville derrière une fanfare militaire, de la préfecture à l'hôtel de ville d'Epinal.

ANDRÉ PASSERON.

vent organiser, comme le souhaite M. Jean-Pierre Fourcade, « la préparation intellectuelle et conceptuelle » d'une candidature d'un des siens aux prochaines élections présidentielles. Les divergences entre ses libéraux et ses centristes sont loin d'avoir disparu. La mine de M. Jacques Barrot, pendant que M. Alain Madelin expliquait qu'il voulait introduire la « concurrence » dans le système de couverture sociale et que l'« on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion globale sur le mode de protection sociale », était floppante.

Tant pis pour la solidarité gouvernementale : le ministre de l'Industrie, contrairement à ses collègues, ne veut pas se contenter de gérer son domaine ministériel. Il regrette que la majorité pratique parfois « la politique de l'autruche » en refusant de voir les conséquences de ses choix. Ainsi il demande si l'argent consacré au plan pour l'emploi des jeunes n'aurait pas été employé plus utilement en diminuant encore plus les prélèvements obligatoires. Pour lui, la réforme fiscale mise en place aux Etats-Unis « est un formidable édifice dont vont devoir tenir compte les autres pays industrialisés ».

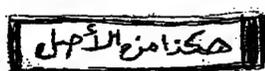
En revanche, pour les centristes, M. Ronald Reagan n'est toujours pas un modèle. Ceux-ci ont surtout demandé un effort supplémentaire pour la politique sociale. Même M. Pierre Méhaignerie, tout ministre qu'il soit, a expliqué qu'il ne fallait pas « terminer l'année avant

PRIX EXCEPTIONNELS

DU 29 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE DANS TOUS LES RAYONS

AUX TROIS QUARTIERS

17 Bd de la Madeleine, Paris, tél. 42.60.39.30.



مكنا من الأجر

2 ROUES QUI PENSENT. 1 ROUE QUI RÉAGIT. ON NE PATINE PLUS.



SYSTÈME ASD MERCEDES.

Voici le premier différentiel à verrouillage automatique : 2 capteurs de rotation de vitesse sur les roues avant, 1 capteur sur le pont arrière, 1 calculateur électronique, le tour est joué. On ne patine plus sur une chaussée glissante, route détrempée ou autre. Comment cela se passe-t-il ? Tout simplement parce que les roues réfléchissent.

Démarrage en trombe, il faut se sortir vite d'une situation difficile. La roue droite repose sur l'asphalte

sec tandis que la roue gauche repose sur l'herbe humide. Réaction immédiate du calculateur électronique qui mesure en permanence la vitesse de rotation des roues. Le différentiel est automatiquement verrouillé. La force d'entraînement s'équilibre entre les deux roues motrices. Le démarrage est impeccable et le conducteur ne s'est aperçu de rien. Il a pu se concentrer sur le pilotage, l'ASD ayant assuré la qualité de la motricité durant la 1^{re} phase d'accélération.

Quand la voiture n'a plus besoin d'aide pour s'arra-

cher, l'ASD se déclenche automatiquement. Tout est normal. L'intervention électronique n'aura duré que quelques fractions de secondes.

Seul un voyant lumineux aura indiqué au conducteur le travail de l'ASD. Quelle impression de facilité, quelle tranquillité d'esprit, quelle sécurité enfin ! C'est tout l'esprit de la technologie Mercedes sur laquelle on peut compter en toutes circonstances.



La lutte contre le terrorisme

Les mesures de sécurité sont maintenues et « seront renforcées s'il le faut »

Après M. Charles Pasqua, qui assurait, lundi, craindre « que le pire ne soit pas derrière nous », c'est au tour de M. Robert Pasquand de demander à la population, dans un communiqué diffusé mardi 30 septembre, de ne pas relâcher sa « vigilance ». « Les mesures de sécurité prises restent maintenues et, s'il le faut, renforcées », annonce le ministre délégué chargé de la sécurité, estimant que « les menaces réitérées dont notre pays a fait l'objet ne sauraient être prises à la légère ».

Après l'annulation des congés de tous les policiers jusqu'au

15 octobre — c'est la première fois depuis mai 1968 qu'une telle décision est prise. — M. Pasquand déclare que « les services de police viennent de recevoir de nouvelles instructions pour intensifier leurs efforts de recherche du renseignement et de contrôles, en particulier aux frontières et à Paris ».

« La concours que nos concitoyens peuvent leur apporter est d'une importance essentielle », précise M. Pasquand, qui ajoute qu'« un appel à nos concitoyens a été lancé pour qu'ils fassent preuve

de vigilance en signalant aux services de police ou de gendarmerie tout colis ou toute attitude suspects dont ils seraient les témoins sur la voie publique. Ces dispositions ont été bien acceptées par les Français, qui ont compris que le comportement de chacun pouvait être déterminant pour prévenir de nouveaux attentats et ont fait preuve d'un sens civique remarquable ».

D'autre part, M. François Mitterrand continue ses entretiens avec les principaux responsables policiers : après le directeur général de la

police nationale et le directeur de la surveillance du territoire, il a reçu, mardi, le préfet de police de Paris, M. Jean Pédini, à l'Élysée, durant une heure.

La suppression des congés n'est pas critiquée par les organisations syndicales de policiers. Cependant, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire dans la police en terme, estime que « ces mesures ne peuvent qu'être circonscrites face à des faits exceptionnels » et demande un gouvernement, « comme il s'y était engagé, des créations d'emplois substantielles et la poursuite du plan de modernisation voté par le Parlement en août 1985 ».

Tout se passe comme si, par ces décisions et ces déclarations préventives, le gouvernement laissait entendre qu'il redoute de nouvelles actions terroristes, d'autres réseaux — l'ASALA arménienne ou les cellules pro-islamistes — pouvant prendre le relais du réseau armé par les proches de Georges Ibrahim Abdallah, suspecté par les policiers d'être responsable de la dernière vague d'attentats.

M. Jospin : le crédit du gouvernement est épuisé

Évoquant à Mâcon, le 30 septembre, les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme, M. Jospin a notamment déclaré : « Il faut admettre que, actuellement, le terrorisme profite de la droite et plutôt à la droite extrême. Le paradoxe de l'impuissance gouvernementale face au terrorisme, c'est que lorsque nous tentons au pouvoir et que nous étions confrontés à des attaques beaucoup plus brutales, cela était porté à notre crédit. Et quand le gouvernement de la droite affronte la même épreuve dans des conditions beaucoup plus défavorables, cela est porté, en tout cas pour le moment, à son crédit. Il y a là aussi, des réactions en faveur de nos comportements qui doivent être analysés et modifiés. Je voudrais ajouter de ce point de vue que, si nous sommes responsables de la résistance de la communauté nationale face au terrorisme, il doit être clair que nous ne sommes en rien responsables de la politique du gouvernement face au terrorisme ».

Le premier secrétaire du PS a ajouté : « En matière d'action contre le terrorisme, le crédit du gouvernement est désormais épuisé. Il nous doit et il doit au pays une obligation de résultat ».

Le gouvernement craint d'autres attentats

(Suite de la première page.)

« Nous avons des informations concordantes que cela peut se reproduire », disait-on, mercredi matin, au ministère de l'Intérieur.

C'est dans ce climat tendu que M. Chirac a déclaré, mardi soir, lors d'un dîner aux Journées parlementaires du RPR à Epinal, qu'« un charlier de suspects en matière de terrorisme sera expulsé ».

Le premier ministre semble à être quelque peu avare. Place Beauvau, à la police de l'air et des frontières, aux renseignements généraux comme au parquet de Paris, on assure, ce mercredi, qu'aucune opération de ce genre n'est en cours. En revanche, trente ressortissants turcs entrés de façon irrégulière en France, ces derniers jours, ont fait l'objet d'une décision administrative de reconduite à la frontière. Ils ont pris, mardi soir 30 septembre, à 20 heures, un vol pour Istanbul. De source policière, on précise que « ce n'est pas lié à priori au terrorisme ».

RECTIFICATIF. — Mgr Hilarion Capucci n'est pas un prêtre grec orthodoxe, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 1^{er} octobre, mais grec catholique, adepte du rite oriental de l'Église catholique.

Le tête-à-tête entre Mgr Capucci et Ibrahim Abdallah Les silences de la confession

Le tour de piste en France de Mgr Hilarion Capucci n'aura duré qu'un peu plus d'une semaine. Suffisamment pour « écouler » ce prêtre proche du président syrien Assad, moqué aussi bien par la majorité — M. Jean Lecanuet a râlé les « capuccinades » — que par l'entourage du président de la République qui s'est étonné à voir haute des « fêtes exceptionnelles » données à Paris à l'ancien vicaire grec catholique de Jérusalem.

Mgr Capucci est un inconnu. La classe politique française s'est non seulement querellée à propos de sa venue « de bons offices », mais la police a tenté de le « doubler ». Dès qu'il eut obtenu la possibilité de rencontrer Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, à la prison de la Santé, le contre-espionnage entreprit de la cellule de celui-ci afin de ne rien perdre de sa confession et des livres proposés de l'homme d'Église. La technique, malheureusement, n'a pas été à la hauteur des espoirs de la police française, et la magnétophone — déficiente? — n'a pas fonc-

tionné. Au surplus, les deux hommes se sont parlés à voix basse, bouche à oreille, comme deux hommes peu soucieux de crier leur petits secrets sur les toits.

La victoire n'est pas rancœur. Sens doute parfaitement conscient de l'étrange ballet esquissé autour de lui, il ne s'est pas formalisé. Il a même délivré un message d'espoir, mardi 30 septembre, à Rome, en déclarant : « Contrairement à M. Pasqua, je suis plus optimiste, et j'espère que le plus grave est passé. » M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, qui fut l'ami du prêtre dans les années 60, a probablement reçu cette confidence et quelques autres.

L'actuel gouvernement laisse du reste entendre qu'il n'a reçu Mgr Capucci que pour assurer la « continuité de l'État », tant il est vrai que l'homme d'Église avait eu sa part dans la libération de Gilles Sydney Peyroles, enlevé au Liban en 1985, alors qu'il était directeur du Centre culturel français de Tripoli.

LAURENT GRELSAMER.

La délivrance des visas

Les consulats de France s'attendent à être débordés par les demandes de visas

Les étrangers se rendant en France, du moins ceux qui sont astreints à l'obligation de posséder un visa d'entrée (1), ne pourront plus, à compter du mercredi 1^{er} octobre, se le procurer à leur arrivée dans l'Hexagone. Ils devront s'en être munis auprès d'un consulat de France, comme il avait été prévu lorsque cette mesure avait été prise, le 15 septembre dernier.

Dans les milieux diplomatiques et consulaires français, on ne voyait pas venir sans une certaine préoccupation cette échéance. Avant même que les facilités jusqu'alors accordées au point d'arrivée en France aient pris fin, des files d'attente parfois considérables se sont formées, jour après jour, devant les consulats de France à l'étranger. De New York à Stockholm, de Santiago de Cuba à Tokyo à Mexico, les services devaient déjà faire face à une affluence tout à fait inhabituelle; et aussi, faute de moyens suffisants, de locaux et de personnel, au vif mécontentement de beaucoup de postulants, même si un certain nombre d'entre eux comprennent par ailleurs que la France, confrontée à cette vague d'attentats meurtriers, multiplie les précautions. L'attente au guichet peut très facilement excéder leur durée d'ouverture, de sorte que les candidats au visa s'entendent parfois dire, après avoir patienté plusieurs heures, qu'il leur faudra repasser le lendemain — et sans aucune garantie.

Mais il est un autre aspect technique de cette mesure qui, quoique moins spectaculaire, n'en devrait pas moins constituer un véritable casse-tête pour l'administration : le

problème du timbre fiscal. Cette vignette doit en effet être collée sur le visa d'entrée en France. Son montant, à l'étranger, peut être réglé dans la monnaie locale, le chiffre précis étant calculé en fonction de ce qu'on appelle le « taux de change ». (C'est-à-dire un taux de change moyen, auquel s'effectuent différents règlements, notamment celui des traitements du personnel de l'ambassade). La multiplication du nombre des visas par dix, vingt, voire plus de cent — c'est par exemple le cas de l'Autriche, où ils pourraient passer de 4 000 à 500 000 par an — peut ainsi constituer certes une bonne affaire pour le Trésor public, mais elle va aussi entraîner de très nombreuses et complexes manipulations d'argent.

Scepticisme quant à l'efficacité

Autre grief formulé dans les consulats, mais aussi dans les postes diplomatiques en général, contre l'obligation de visa : de nombreux agents sont affectés à ces formalités, au détriment de leurs tâches habituelles, diplomatiques, économiques ou culturelles. « Il n'y a aucun déshonneur à cela, reconnaît l'un d'eux, mais c'est tout de même un peu dommage lorsqu'on s'est donné un certain mal pour acquérir une compétence spécialisée, et que l'on a des dossiers en souffrance ».

Enfin, le scepticisme semble assez général quant à l'efficacité réelle d'une telle mesure dans la lutte antiterroriste, pour deux raisons au moins. La première est que le dispo-

sitif comporte de nombreux « trous » et est fort imparfait. Avoir exempté les pays de la CEE est certes sympathique du point de vue européen (encore que l'on est pu, dans ce cas, élargir le bénéfice de cette exemption aux Etats membres du Conseil de l'Europe), mais on voit mal ce qui empêcherait des terroristes de la nationalité ouest-allemande ou grecque, plutôt que norvégienne ou autrichienne. Sans parler des trois pays d'Afrique du Nord — Algérie, Tunisie, Maroc — pour lesquels on va sans doute en rester au système du « dypique » déjà en vigueur.

En second lieu, pour qu'il y ait véritablement contrôle au moment de l'établissement du visa, il faut que le consulat qui reçoit la demande puisse consulter un fichier central, ce qui suppose du matériel (de préférence informatique), du personnel et... de temps. Si délivrer des visas consiste à l'imprimer à la hâte et en série d'invérifiables imprimés, l'intérêt de la réforme est assez mince. Or les consulats de France ne sont pas équipés pour un tel contrôle. Même ceux qui ont été informatisés — seize d'ici à la fin de l'année, une vingtaine de plus l'an prochain — ne le sont que pour mieux gérer le fichier des Français expatriés inscrits, et assurer les prestations de services qui leur sont fournies. Etre reliés à un fichier central informatique parisien — à l'image de ce que font les Américains depuis longtemps — serait tout autre chose.

De sorte que beaucoup de diplomates paraissent douter que la mesure puisse vraiment être mise en application, du moins avec tout le sérieux nécessaire. D'autres, il est vrai, prennent la chose avec philosophie : on doit, en principe, faire le point dans six mois, et l'on verra, d'ici là, si une telle politique est tenable. Et si ses effets sur les entrées en devises ne sont pas trop lourds pour la balance des paiements.

BERNARD BRIGOLEUX.

(1) Rappelons qu'en sont dispensés les ressortissants des pays membres de la Communauté européenne, ainsi que ceux des Etats limitrophes de la France qui n'appartiennent pas à la CEE : Suisse, Andorre et Monaco; et du Liechtenstein, dont la représentation à l'étranger est assurée par la Suisse.

AÉRONAUTIQUE

La succession de Marcel Dassault

(Suite de la première page.)

Sous quelque forme juridique que ce soit, la société demeure, pour le fils du constructeur, un bien qui revient de droit à la famille et sur la destinée de laquelle l'Etat a minutieusement son mot à dire, les descendants de Marcel Dassault devant continuer à exercer un contrôle prioritaire. D'où, par exemple, l'intention que prête son propre entourage à M. Serge Dassault de remettre en cause la légitimité du vote double acquis, depuis 1979, par l'Etat actionnaire dans les décisions relatives d'une responsabilité collective.

« Esprit maison » et esprit de compétition

Diverses formules ont été imaginées pour adjoindre au fils du constructeur des « managers » ayant fait leurs preuves, particulièrement dans l'industrie aéronautique. On avait ainsi, par exemple, instauré un conseil de surveillance et un directeur à la tête de Dassault-Breguet, au lieu de son actuel conseil d'administration. M. Serge Dassault aurait présidé le conseil de surveillance et des « managers », compétents pour la gestion ou la technique, l'auraient accompagné au sein d'un directeur formé, lui ou partie de personnalité extérieures et de directeurs issus de la société. Cette formule a servi, dans le passé, à la société nationale Aéropostale et elle a été abandonnée pour cause d'inefficacité.

Les partisans de cette solution ont avancé des noms pour animer le directeur en question. On a parlé de M. Jacques Benichou, l'actuel président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avion (SNECMA), qui met au point, notamment, les réacteurs des Mirage. On a ensuite évoqué celui de M. Bruno Revellin-Falcoz, l'actuel directeur général technique de la société Dassault-Breguet. Devant les piteux résultats de la négociation, entre les actionnaires privés et l'Etat, certains ont proposé de maintenir à son poste M. Vallières pour quelque temps, dans l'attente d'un accord sur une formule et des candidatures.

Ces tergiversations ne créent pas un climat de tout repos, on l'imagine aisément, au sein de l'entreprise, dès lors qu'elles éveillent les rivalités entre « managers » susceptibles de participer ou non aux futures responsabilités dans la structure qui sera retenue. L'« esprit maison » que Marcel Dassault avait su susciter dans la société tend à s'effacer chez les grands cadres de la haute hiérarchie; au profit de l'esprit de compétition. Des « scuzzies » se forment autour des prétendants, pour les soutenir, et les griefs s'accroissent : on reproche à l'un d'être plus technicien que gestionnaire et à l'autre de ne pas s'occuper assez de l'exportation.

De nouveaux arrivants se dressent désagréablement surpris de constater une telle réalité. A l'heure où, paradoxalement, les échelons supérieurs de l'Etat ont pour Dassault-Breguet, compte tenu des circonstances internationales du marché militaire et de l'interrogation qui pèse sur le sort du programme Rafale.

Les marchés extérieurs se modifient, observent en substance les spécialistes français. Des pays sont en crise économique grave, en particulier en Amérique du Sud. D'autres voient leurs ressources tarées par la baisse du pétrole, comme au Proche-Orient. Enfin, les pays dont les industries aéronautiques sont en voie d'urgence appliquent à produire des avions militaires. Leurs ambitions ne s'arrêtent pas à l'équipement de leurs propres forces. Ils cherchent à exporter dans des pays ouverts à leurs produits pour des raisons politiques ou économiques. Ils entrent ainsi parfois en concurrence avec les produits français dits de bas de gamme.

Un projet de 133 milliards de francs

Conclusion : l'industrie aéronautique française dans son ensemble, et Dassault-Breguet pour son propre compte, doivent amorcer une complète modification de leur stratégie pour faire face, aujourd'hui, à leurs rivars américains ou européens et, demain, à des concurrents d'un autre genre, comme les avions israéliens, sud-africains ou suédois.

Ainsi, le marché a évolué de la vente facile à la vente difficile, puis à l'exportation avec des commissions, puis à la vente avec une coopération industrielle, fourniture de pièces et chaînes d'assemblage, puis à une telle opération avec des transferts de technologie. Le stade ultime de la vente, mais s'agit-il encore d'une vente en bonne et due forme, est celui où il n'est plus demandé au pays exportateur que de tenir, auprès de son « client », un rôle de conseil ou d'assistance en ingénierie. On ne trouve plus de débouchés, au sens originel du terme. On transfère de la créativité, du savoir-faire industriel et technique.

Dans ce contexte, le Rafale, si le programme est lancé l'an prochain, pour un appareil livrable à partir de 1995, apparaît comme un nouveau point de départ, comme le Mirage III il y a bientôt trente ans. Le Rafale est, pour l'instant, un « démonstrateur » qui peut donner naissance, comme le rappelle récemment M. Girard en visite au centre d'essais en vol d'Istres (Bouches-du-Rhône), à une « famille » d'avions, c'est-à-dire à des avions dont la définition, les performances et les équipements peuvent varier selon les missions que leur attribueront les forces armées où ils seront en service. La gamme possible des futurs Rafale — il existe en effet plusieurs versions selon les réacteurs, les radars ou les équipements choisis — a été présentée, à la fin de la semaine dernière au ministre de la Défense, qui souhaite dériver de cette « famille » un modèle le plus optimisé qui soit pour la France.

On ne cache pas, cependant, que le programme Rafale a contre lui, outre ses rivalités internationales (FAF américain ou FEFA européen), de représenter, pour les seuls besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale française, un lourd investissement évalué à environ 133 milliards de francs selon des estimations avancées par le ministre de la Défense devant les députés membres de la commission de la Défense. Soit de l'ordre de 400 millions de francs l'exemplaire. Il s'agit donc d'un projet ambitieux. L'impression prévaut qu'il ne pourra être mené à terme sans la recherche de coopérateurs (la Belgique est un partenaire possible) et sans un effort de productivité pour abaisser les coûts de l'industrie nationale.

JACQUES ISNARD.

ENVIRONNEMENT

Les suites de Tchernobyl La CEE maintient les normes de radioactivité admissible dans les aliments

La Communauté économique européenne (CEE) vient de décider de prolonger jusqu'au 28 février 1987 les normes provisoires de radioactivité admissible dans les aliments fabriqués après l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Ces normes, établies le 31 mai dernier, prévoient que le maximum de césium tolérable dans les produits alimentaires — aussi bien pour les échanges intracommunautaires que pour les importations en provenance de pays tiers — ne doit pas dépasser 370 becquerels par kilo pour le lait et les aliments destinés aux enfants et 800 becquerels par kilo pour les autres denrées.

En matière de radioactivité, le becquerel (Bq) correspond à la désintégration d'un noyau atomique chaque seconde. A titre d'exemple, le corps humain contient une quantité de radium 226 dont l'activité est de 11 Bq, ainsi que du potassium 40 (3 000 Bq). La décision de la CEE a été prise par onze voix et une abstention, celle de la France qui estime que ces normes provisoires ne sont pas fondées scientifiquement et qu'il serait bon de mettre en place rapidement un système de normes permanentes dont le projet devrait être présenté d'ici au 1^{er} décembre.

Les moutons anglais toujours radioactifs. — Le ministre britannique de l'Agriculture a annoncé, lundi 29 septembre, que 500 000 moutons du pays de Galles, du nord-ouest de l'Angleterre et d'Ecosse resteraient interdits d'abattage pour encore plusieurs mois. Dans la province de Cumbria (nord-ouest de l'Angleterre), le taux de radioactivité relevé sur des échantillons de viande reste cinq fois plus élevé que la normale. En juin dernier, ce sont quatre millions de moutons qui avaient été interdits d'abattage. — (AFP, AP)

SCIENCE & TECHNIQUE

SVM

OCTOBRE 86

LE SAVOIR-VIVRE MICRO

Toute l'actualité de la micro-informatique personnelle et professionnelle, les bancs d'essai les plus complets, tout sur tout ce qui communique, chaque mois dans SVM.

BA RAKA

MENSUEL

TERRORISME

Des Arabes Disent Non !

EN KIOSQUE

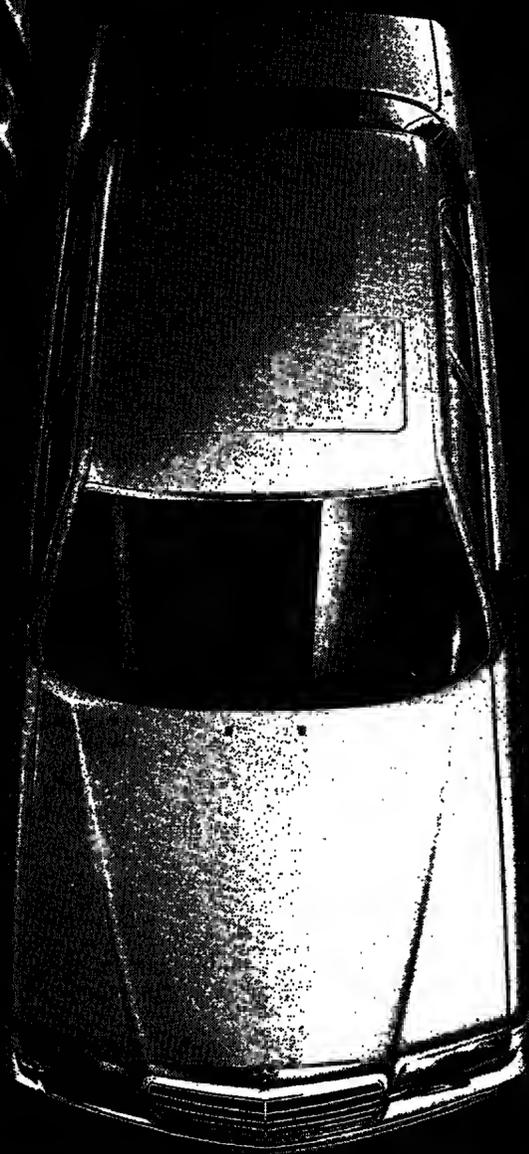
88, bd Saint-Martin 75003 Paris

Tél. : 42.78.44.78

مكتبة الجليل

مكتبة الامم المتحدة

4 ROUES QUI PENSENT. 2 ROUES QUI RÉAGISSENT. ON NE DÉRAPE PLUS.



SYSTÈME ASR MERCEDES.

Voici le premier système de régulation automatique de la motricité. Un capteur sur chaque roue AV, 2 capteurs en sortie de pont, un calculateur électronique, un bloc hydraulique de freinage, un accélérateur électronique. Inventaire terminé. Action.

L'ASR est un véritable système ABS à l'envers. Si l'ABS évite le blocage d'une roue suite à un freinage trop brutal, l'ASR empêche "l'emballement" d'une roue quand la route provoque un phénomène de

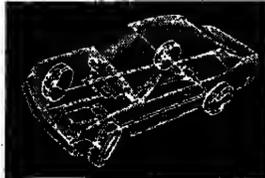
patinage. Amorce d'un virage. La roue avant droite et la roue arrière droite reposent sur de la boue, de la neige ou du verglas. Pensée fulgurante de l'électronique qui analyse la situation. Réaction fulgurante de la mécanique.

Les roues qui commencent à patiner sont automatiquement freinées tandis que "l'accélérateur électronique" diminue la puissance du moteur. La voiture poursuit sa trajectoire avec une parfaite stabilité.

Avec l'ASR, la vitesse de rotation des quatre roues

est contrôlée en permanence. Les différences de vitesse sont calculées et analysées. Le résultat est immédiat.

Tout cela se passe sans que le conducteur s'en aperçoive. C'est bon pour la tranquillité d'esprit. Mais Mercedes pense à tout. Quand l'ASR travaille un voyant lumineux vous le signale. On ne néglige pas une sécurité supplémentaire.



Société

An tribunal de Paris Le petit monde de Mme Bertolini

C'est la justice de tous les jours, sans éclat, ni retentissement extérieur, ni prévenus renommés. Ce n'est pas le plus facile. A la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, Mme Nida Bertolini vient de le découvrir, ayant quitté ses fonctions de juge d'instruction pour la présidence de cette juridiction. Elle apporte à beaucoup de réserve, de prudence, de sagesse. Surtout quand il s'agit de mesurer les conséquences d'une sanction lorsque les faits reprochés ont été le résultat de ce que l'on peut appeler les exaspérations de la vie.

Que convenait-il, par exemple, d'infliger, mardi 30 septembre, à ce citoyen jusque-là modeste et tellement ému d'avoir à s'entendre reprocher un outrage envers une contractuelle ? Aurait-il même imaginé d'avoir un jour à répondre d'un pareil délit ? Tout à enchaîne sa vie, en ce jour de juillet où il accompagnait sa fille jusqu'à un magasin. Il attendait au volant qu'elle ait fini son emplette, mais c'était, bien sûr, en stationnement interdit. La contractuelle survint. Contravention. Discussion.

Dans l'ardeur, l'échauffement, voilà le carnet de la procédure arraché, déchiré, avec ce que cela comporta de mots fâcheux. Le défendeur avait bien raison : pour son enfant, cette seule épreuve de l'audience aura été un bien mauvais quart d'heure, qui déjà vaut sanction. Le tribunal y ajouta tout de même un mois de suspension de permis de conduire.

Mais ce chauffeur de la RATP, prévenu, lui, de conduite en état d'ivresse, hors tout règlement, n'est pas un cas simple, non plus. Il voudrait tellement faire croire qu'il n'était pas au volant ce soir-là, mais simple passager d'un ami. Les témoins, hélas, lui sont contraires. L'excusé l'habite, dans le crâne

où il est de perdre son emploi. Là encore, il a fallu comprendre. Les six mois de suspension de permis qui lui ont été infligés ne vaudront pas pour sa profession. On le lui a bien expliqué.

Envolement

Voilà maintenant un jeune homme brun, caviste de son état. Il crovait sa sous-emploi par son beau-frère. Il est allé s'expliquer avec ce sorcier de maître et lui a porté un coup de couteau. « Ce n'était, assure-t-il, qu'un conflit de famille aujourd'hui oublié. » De fait, la victime ne réclame rien et repartira, bras dessus, bras dessous, avec son agresseur, condamné quand même à six mois de prison avec sursis.

C'est encore l'exaspération qui anime ce chauffeur de taxi grisonnant, aux apparence si tranquilles, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires, accompagnés d'une infraction au code de la route, pour défaut de maîtrise de son véhicule.

Tout commence par une queue de poisson peu appréciée de ce professionnel. Après quoi, l'un court et l'autre, de feu rouge en feu rouge, avec appels de phare et imprécations de portière à portière. Tout ainsi s'égare jusqu'à se terminer dans une empoignade finale. Qui cherchait le bagarre ? Grave question. Finalement, le chauffeur sera relâché du délit de coups et blessures mais, comme dans l'affaire il a heurté un autre automobiliste, tant il avait hâte de rattraper l'insolent, il paiera 1 000 F d'amende pour défaut de maîtrise de son taxi.

Telle est une journée dans la vie de la quatorzième chambre de Paris. Tel est le petit monde de Mme Bertolini.

JEAN-MARC THÉOLÉVRE.

POINT DE VUE

par Philippe Bilger
substitut au tribunal
de grande instance de Paris

Le garde des sceaux a récemment annoncé une série de mesures destinées à lutter contre l'augmentation de la délinquance liée aux stupéfiants : usage et trafic. Elles ont été immédiatement critiquées, sévèrement contestées, et force est de reconnaître qu'une publicité démesurée a été accordée à cette opposition, publicisée d'autant plus abusive en l'occurrence qu'elle visait à diffuser, de manière unilatérale, une interprétation très péjorative du projet gouvernemental.

Celui-ci, d'une part, renforce l'arsenal répressif en facilitant les poursuites, en rendant plus contraignantes les condamnations et plus longue la durée de la contrainte par corps, d'autre part, développe les structures d'accueil et de soins, puis-que 1 600 places seront créées dans les futurs centres pénitentiaires, 2 000 places en milieu associatif, 1 000 toxicomanes pourront être, en outre, affectés dans des familles d'accueil qui seront, pour cette activité, rémunérées.

Cette rapide description du projet révèle déjà qu'il est partagé et que, à la volonté de réformer, et de mieux prévenir, il joint le souci de traiter. Cette double finalité est confirmée par l'examen de l'affectation des moyens financiers exceptionnels dégagés pour la mise en œuvre de ces mesures. Cet examen révèle l'accent mis sur la prévention et le traitement.

Faux procès, donc, qui oppose à une politique « douce » une politique de répression. Les principes de celle-ci et viendraient bouleverser un ordre qui aurait fait les preuves de sa réussite. Sa réussite ? Actuellement, 800 000 toxicomanes ; 8 000 toxicomanes détenus (un peu moins de 15 % de l'ensemble des détenus) ; un tiers des affaires de délinquance sont

Gérer ou refuser la drogue ?

Il est à noter que la délinquance financière et la justice « de classe » dont celle-ci aurait bénéficié ? Cette discrimination serait d'autant plus choquante que le délinquant drogué n'est pas une « personnalité » n'offensant que son intégrité corporelle, sa santé psychique. On a vu que les toxicomanes, par la nécessité où ils se trouvent de satisfaire leurs besoins, sont responsables du tiers des actes de délinquance banale commis en France. Peut-on continuer à répéter l'antienne de la seule maladie du drogué devant la gravité de ce chiffre ? Pour arrêter l'accroissement de cette délinquance-ci, ne convient-il pas de prendre conscience de cette délinquance-là, en refusant le confort — qui donne, il est vrai, bonne conscience — des seules solutions thérapeutiques qui ont manifesté pour le moins leur caractère limité ?

En réalité, ce que le projet gouvernemental a d'intéressant, c'est peut-être moins les mesures qu'il propose — en ce qu'elles ne font que « corser » la loi de 1970 pour la rendre plus efficace — que le partage qu'il effectue nettement entre le pénal et le thérapeutique. S'il ne considère pas le drogué seulement comme un délinquant — l'appareil de structures d'accueil et de soins qui sera mis en place le démontre — il est inspiré, cependant, par une philosophie qui tranche heureusement avec un certain passé judiciaire. Non pas le tout-répressif ou le tout-thérapeutique ou éducatif, mais la confusion de ces finalités, mais la satisfaction de ces deux exigences, chacune se voyant assigner un domaine qui lui est propre. Combien la pratique judiciaire a dû pâtir en effet de cet amalgame et mis à sa disposition, qui faisait perdre au pénal ce qu'on concédait au thérapeutique, à l'éducatif ce qu'on abandonnait au pénal — ambiguïté qui rendait inefficaces les deux démarches.

Ce projet gouvernemental, séparant le pénal du thérapeutique, autorise que chacune de ces démarches puisse être assumée absolument, à fond, sans être contrariée par l'autre.

Cette controverse sur le projet gouvernemental renvoie, au-delà de son objet apparent, un débat qui ne cesse pas d'opposer les tenants de la responsabilité et ceux de la fatalité, en matière pénale. Pour les premiers, la responsabilité du délinquant n'est jamais déniée, si elle est parfois réduite. Pour les seconds, les délinquants seraient agités par des vents mauvais sur lesquels leur volonté n'aurait aucune prise. Débat absurde, puisque la réalité et la morale com-

mandent de considérer que le délinquant a, toujours, au moins une certaine liberté.

Il s'agit de regarder en face les faits, en matière de drogue comme ailleurs. L'idéologie de gauche a besoin, devant des évidences trop pressantes à supporter — et le monde de la drogue est insupportable — d'œuvres de douleur, d'écrits de compassion. Pour beaucoup de « progressistes », la compassion envers les drogués constitue le cœur d'un monde sans ombre. L'humanisme véritable n'a rien à voir avec ces accès de sentimentalité. Loin de fuir la réalité pour tenter de s'en consoler, il l'affronte pour la modifier.

Les mesures proposées par le garde des sceaux relèvent de cette volonté corrélatrice et courageuse.

A Paris

Six commerçants inculpés de corruption de fonctionnaires

Quatre bijoutiers et deux fabricants de chaussures ont été inculpés, mardi 30 septembre à Paris, de corruption active de fonctionnaires par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction. M.M. Someth Lien, trente-deux ans, Pierre Perrone, soixante-deux ans, Abdellatif Kaba, cinquante ans, Pierre Cabrilhat, soixante-cinq ans, Jean-Luc et Jean-Michel, trente-trois et soixante et un ans, inculpés en liberté sous contrôle judiciaire, sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin (de 50 000 à 200 000 francs) à deux inspecteurs des impôts qui leur avaient promis de minorer un redressement fiscal.

Les inspecteurs du fisc, M.M. Jean-Louis Gérard et Georges Bouchet, avaient été inculpés de corruption au mois de mars dernier (Le Monde du 19 mars) : ils sont accusés d'avoir, pendant deux ou trois ans, organisé le racket de commerçants. Ils auraient respectivement touché 500 000 francs et 1 million de francs. Depuis, l'enquête a permis d'identifier une dizaine de commerçants — des bijoutiers, joailliers et un maroquinier — qui auraient accepté de se soumettre au racket et de verser aux fonctionnaires inculpés 10 % du montant du redressement fiscal prévu.

Après une perquisition au domicile de M. Jean-Louis Gérard, les enquêteurs de la brigade financière avaient, au printemps dernier, retrouvé la trace d'un compte numéroté en Suisse d'environ 3 millions de francs.

SPORTS

Le champion du monde de volley-ball Place aux jeunes !

La France a perdu, mardi 30 septembre à Toulouse, le deuxième match de sa poule semi-finale. Elle a été battue par la Bulgarie 3 sets à 1 (9-15, 15-11, 12-15, 9-15) en deux heures de jeu. L'équipe bulgare a montré qu'elle n'était pas seulement la plus haute du tournoi, avec cinq joueurs dépassant les 2 mètres ; elle a été un jeu complet reposant sur une défense dynamique et manifestant à l'occasion une certaine imagination offensive. Ni l'appui du chaud public toulousain ni leur esprit de corps n'ont pu sauver les joueurs français, trop limités au contre et en défense. Pour accéder aux demi-finales à Paris, les tricolores devaient obligatoirement battre le Brésil, — sans concéder plus d'un set — ce mercredi 1^{er} octobre.

TOULOUSE de notre envoyé spécial

Laurent Tillie est un joueur d'exception. Non seulement parce qu'il est homme à tout (bien) faire. Réceptionneur hors pair, contreur central solide, il peut aussi compter sur une détente plus que normale (1 m 10) pour se muir en attaquant diabolique, expert en l'art de la « chinoise », une attaque sophistiquée, qui met à supprime les arrière-défenses. Mais Laurent Tillie est aussi exceptionnel par sa personnalité. A vingt-trois ans, il fait partie des membres de l'équipe de France (191 sélections). Cadet, il jouait déjà au national 1 ; junior, il entra en équipe de France A, au cours des championnats du monde de 1982. Depuis, il en est devenu l'indispensable pilier.

Tillie est le phénomène dans un sport où un joueur international n'atteint généralement pas la plénitude de ses moyens avant vingt-six ou vingt-sept ans. « Cela tient à la complexité de ce sport », dit Michel Genson, qui fut entraîneur des équipes espoirs pendant huit ans, avant de devenir entraîneur adjoint

de l'équipe de France. Pour amener un bon joueur au top niveau, il faut passer par une période de formation incompressible de quatre ou cinq ans. »

L'image d'un volley-ball réservé aux hommes mûrs commence cependant à se craqueler. Si le six majeur de l'équipe de France accuse effectivement une moyenne d'âge de vingt-six ans, des joueurs plus jeunes comme Olivier Rossard, vingt et un ans, ont été incorporés au groupe, faisant baisser l'âge moyen de la sélection nationale à vingt-trois ans.

Plan de carrière

Sur les terrains de ce champion du monde, le Brésilien da Silva, trente-deux ans, le Tchèque Janika, trente et un ans, et l'immuable passeur soviétique Zaitsev, trente-quatre ans, font figure de pièces de musée. Alors que les entraîneurs étaient naguère la force vive des meilleures formations, notamment de l'Est, la Bulgarie, avec son équipe

en plein renouveau, est l'illustration bondissante de la nouvelle tendance. Dans le six majeur, qui a muselé la France mardi, l'entraîneur bulgare Bodegan Kutchoukov avait aligné trois joueurs de vingt et un ans, dont le passeur Plamen Hristov, étonnant de lucidité.

Toutefois, la musculature prématurée et l'entraînement intensif n'ont pas que des effets bénéfiques sur les jeunes organismes. « Les pépines vertueuses ou tendueuses apparaissent plus tôt qu'avant », reconnaît Michel Genson. Cela explique qu'on voit moins de joueurs de plus de trente ans. « Pour que le renouveau ne soit pas synonyme de raccourcissement de la vie active des champions, il est nécessaire d'établir des plans de carrière pour les joueurs. » « La France, ajoute-t-il, n'aura jamais une élite de soixante-dix joueurs. Il faut donc éviter que les meilleurs soient en permanence sous pression, en faisant un tri des objectifs et en ménageant pour chacun des périodes de régénération. »

FOOTBALL

Les coupes d'Europe Le PSG éliminé

Quinze jours après leur demi-échec de Parc des Princes (2-2), les joueurs du Paris-SG ont été mis en échec (0-1) par les champions de Tchecoslovaquie : le 30 septembre à Ostrava. Ils ont été éliminés de la Coupe d'Europe des clubs champions par le TJ Vitkovice, formation d'apparence modeste.

Malgré l'inexpérience de son rival qui débutait en Coupe d'Europe, malgré la présence de huit internationaux sur la pelouse, malgré une supériorité numérique pendant la dernière demi-heure de jeu, les Parisiens n'ont jamais pu prendre en défaut un adversaire volontaire et bien organisé. Et Vitkovice s'est imposé à la faveur d'un penalty de Sourek consécutif à une piste de Lowitz sur Houška.

Il s'agit d'un échec sévère pour les joueurs de Gérard Houllier. Le PSG avait en effet beaucoup investi dans la perspective de cette première Coupe des champions. Les Parisiens sont maintenant renvoyés à des tâches plus secondaires. En particulier, ils doivent affronter samedi 11 octobre les Girondins de Bordeaux qui, eux, se sont qualifiés sans difficulté pour le deuxième tour de la Coupe des coupes.

Déjà vainqueurs (2-1) à Waterford, les Girondins se sont imposés (4-0) le 30 septembre au Stade municipal. Toutefois il a fallu attendre le dernier quart d'heure pour que les Girondins, jusque-là assez maladroits, concussent leur supériorité par Zoran Vujovic (79^e), Zlatko Vujovic (85^e), Reinders (86^e) et Vercurysse (90^e).

Laurent Tillie a choisi ses objectifs. Le premier sera sinon atteint, du moins sur le week-end 5 octobre au soir. Le second est olympique, programmé pour 1988. Entre-temps, son « plan de carrière » l'entraînera à Falconara, dans le championnat professionnel italien. Mais le sud-ouest français évite d'être l'expérience encore plus enrichissante outre-Atlantique. Les deux universités américaines contactées, UCLA et Stanford, l'ont reculé. Motif : trop vieux.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

GROUPE I (Toulouse)

Bulgarie bat France 3-1
Brésil bat Italie 3-0
Tchécoslovaquie bat Chine 3-0
Classement. — 1. Brésil, 8 pts ; 2. France et Bulgarie, 7 ; 4. Tchécoslovaquie et Italie, 5 ; 6. Chine, 4.

GROUPE II (Nantes)

États-Unis bat Cuba 3-1
URSS bat Argentine 3-0
Pologne bat Japon 5-0
Classement. — 1. URSS et États-Unis, 8 pts ; 3. Cuba, 6 ; 4. Argentine et Pologne, 5 ; 6. Japon, 4.

CYCLISME

Janie Longo comme Moser

A l'image de Francesco Moser qui détient deux records du monde en altitude (51,15 kilomètres en altitude à Mexico et 48,543 kilomètres au niveau de la mer), la Française Janie Longo est devenue la championne absolue de la spécialité en battant le record du monde de l'heure féminin avec 43,587 kilomètres, mardi 30 septembre au vélodrome Vigorelli de Milan (ancien record : 43,082 kilomètres par Cornelia Van Ooster-Hage) après avoir établi la meilleure performance mondiale : 44,770 kilomètres le 21 septembre sur la piste de Colorado-Spring.

Une enquête de l'INED sur les divorcés Pensions volages

Trente-cinq pour cent seulement des pensions alimentaires sont payées régulièrement et intégralement. Mais si une petite majorité de femmes (principales victimes de ces indécisions) acceptent d'avoir recours à la saisie sur le revenu de leur ex-mari, soixante-dix pour cent d'entre elles refusent de aller au-delà, c'est-à-dire de demander une saisie mobilière ou immobilière. C'est ce que fait ressortir une enquête de l'Institut national d'études démographiques publiée dans Population et Société du mois de septembre.

Cette enquête a été réalisée à la fin de 1985 auprès de 2 300 femmes qui se sont séparées de leur mari, au cours des vingt dernières années. En fait, si elle montre le faible pourcentage des pères respectant scrupuleusement les décisions de justice en matière de pensions alimentaires, elle permet aussi de lever une idée communément répandue sur la forte proportion des débiteurs totalement défaillants. Ces derniers en effet ne sont que 13 %.

En réalité, les mères se trouvent confrontées à une situation plus complexe : soit que leur ex-conjoints paie avec retard cette pension qui, pourtant, n'est qu'une participation du père à l'éducation des enfants (16 % des cas), soit qu'il ne verse qu'une partie de ce qu'il doit (35 %).

« La réactivité dans le défaut de paiement est généralement pour les mères payeuses, note le sociologue Patrick Festy. Celui-ci suspendant leurs versements au moment où ils ont trois enfants au

cours de la durée de vie légal d'une pension. Quatre fois sur dix cette interruption est suivie d'une reprise relativement rapide des paiements, mais, dans les six autres cas, l'absence de paiement se prolonge au moins huit mois et parfois plus. »

La pratique du paiement partiel ou avec retard rend quasiment impossible les recours en justice qui adjoignent un non-paiement strict pendant plusieurs mois consécutifs. Malgré cela, on remarque que dans leurs réponses aux questions concernant les différentes possibilités d'action les femmes choisissent les méthodes trop dures, comme la saisie mobilière ou immobilière.

Le deuxième volet de l'enquête de l'INED consistait à demander aux femmes dont l'ex-conjoint fait partie des non-payeurs de plus de huit mois si elles accepteraient que les Caisses d'allocation familiale (CAF) dont elles ont obtenu un soutien financier se chargent de récupérer elles-mêmes les sommes impayées et dans quelle limite.

D'après les résultats obtenus, sur 57 000 femmes potentiellement concernées, il ressort que 22 000 femmes ne demanderaient pas une telle aide des CAF. Mille d'entre elles s'adresseraient à leur caisse, mais refuseraient que celle-ci contraigne l'ex-époux. 21 000 femmes souhaiteraient que l'intervention se limite à une saisie sur le revenu et seulement 13 000 auraient recours sous réserve aux CAF.

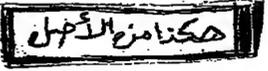
Ch. Ch.

LES ASSURANCES SCOLAIRES

Faut-il s'assurer ? Contre quels risques se prémunir ?

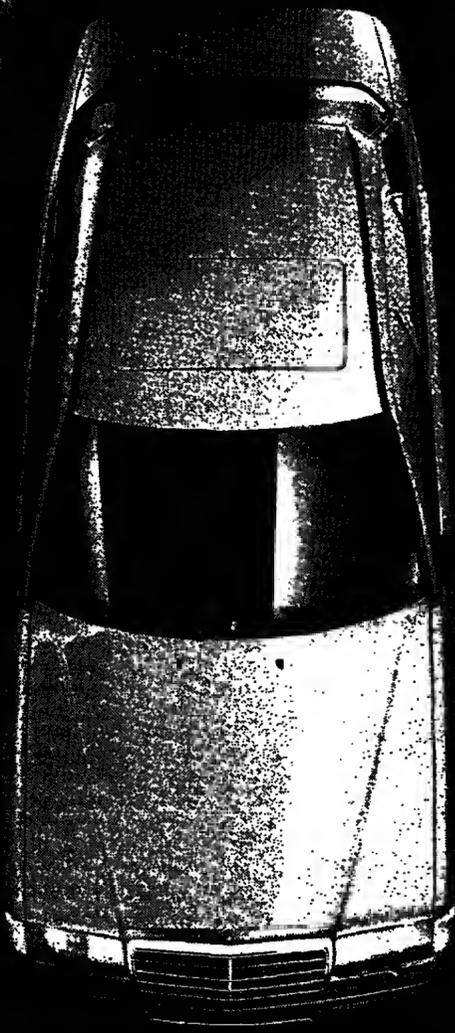
L'ÉDUCATION

Le Monde de l'ÉDUCATION
NUMÉRO D'OCTOBRE EN VENTE PARTOUT



مكتبة الامم المتحدة

4 ROUES QUI PENSENT. 4 ROUES QUI RÉAGISSENT. ON NE FAIT PAS PLUS SÛR.



SYSTÈME 4 MATIC MERCEDES.

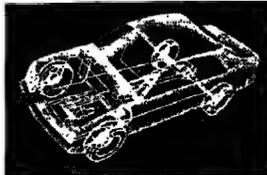
Voici le premier système de motricité intégrale à enclenchement automatique avec deux verrous de différentiel. Plus simplement il s'agit d'un pont spécial robé à deux demi-arbres de transmission pour les roues avant, un capteur de rotation sur chaque roue avant, un capteur sur le pont arrière, un calculateur électronique. À la base la voiture est à 2 roues motrices. Dès que la situation l'exige, le 4-Matic permet de passer automatiquement en 4 roues motrices.

En fait le 4-Matic intervient progressivement à 3 niveaux : sur l'enclenchement de l'entraînement avant, sur le verrouillage du différentiel central, et, si nécessaire encore, sur le verrouillage du différentiel du pont arrière. Tout cela en quelques millièmes de seconde.

La voiture rentre dans une courbe. Les roues se mettent à glisser insensiblement. Tenue de route précaire. Réaction immédiate de l'ordinateur central du 4-Matic. Les roues avant deviennent motrices. La voiture avale la courbe sans sourciller.

Plaques de verglas, flaques d'eau, dépôts de boue,

gravillons, sable, neige, toutes ces embûches nécessitent un comportement différent du conducteur et un pilotage délicat. Aujourd'hui c'est le 4-Matic qui agit et qui vous prévient de son intervention grâce à un voyant lumineux. Une sécurité supplémentaire. On ne patine plus, on ne dérape plus, on ne fait pas plus sûr. La maîtrise de l'automobile est maintenant proche de la perfection. Mercedes oblige.



Le Monde EDUCATION

Les deux planètes

Les lycéens et leurs professeurs n'ont pas la même culture. Mais, comme le montre une enquête de l'INRP ce qui les différencie tient moins aux pratiques qu'aux valeurs qui les sous-tendent.

A force de répéter que les lycéens et les professeurs vivent sur deux planètes inconciliables, on avait fini par s'en convaincre. La réalité est moins simple, à en croire les conclusions d'une recherche menée par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) qui vient d'être publiée et met au jour d'étonnantes convergences entre ces deux « mondes » (1).

Près de 800 professeurs et plus de 3 500 lycéens ont été interrogés sur leurs pratiques culturelles : sorties, loisirs, style de vie. D'un côté, les enseignants de lettres et de physique



Brassens pour les uns...

de seconde et de première année de BEP ; de l'autre, leurs élèves.

Premier constat : les deux populations étudiées sont beaucoup plus hétérogènes qu'on aurait pu s'y attendre. Le stéréotype du lycéen « branché » habitué de la fièvre du samedi soir comme celui du professeur coincé derrière ses livres sont balayés.

Ces caricatures existent bien, mais elles ne correspondent qu'à une partie de la réalité. La majorité des lycéens se distinguent par une grande fréquence des sorties de détente (cinéma, « boîtes »,

concerts, musées), mais beaucoup d'autres ont des occupations casaniers et passent le plus clair de leur temps libre devant la radio, la télévision ou un livre. « L'essentiel des pratiques s'étale du goût pour les humanités classiques à celui des variétés et des jeux télévisés », constatent les auteurs de l'étude. Même la consommation musicale, « point nodal de l'hypothétique culture jeune », ne parvient pas vraiment à cimenter la catégorie des lycéens. Leurs goûts sont trop éclatés entre le classique, la chanson, le reggae, le disco, le rock, le hard...

Même disparité chez les enseignants : ils trahissent avec la moyenne des Français par leur goût des salles obscures (les trois quarts vont au cinéma au moins trois fois par an, alors que seulement 50 % des Français y vont au moins une fois), la lecture (56 % lisent au moins vingt livres par an contre 27 % dans l'ensemble de la population active), la musique classique, et par leur relative méfiance à l'égard des médias. Mais l'on compte aussi, parmi eux, un grand nombre d'adeptes du bricolage et du jardinage et une multitude de téléscripteurs assidus, surtout fidèles aux émissions qui concernent leur discipline. Cette diversité est sans doute à rapprocher de l'élargissement du recrutement social des lycées ; les élèves, comme les professeurs, ne sont plus exclusivement issus des catégories les plus favorisées.

Mais les clivages ne s'opèrent pas systématiquement selon l'origine socio-professionnelle ou la filière scolaire fréquentée : on trouve des élèves casaniers, des sportifs, des rockers dans les LEP comme dans les lycées classiques, et des bricoleurs dans les deux types d'établissements. Chez les enseignants, les lignes de fracture semblent plus régulièrement s'ordonner selon la discipline enseignée : les professeurs de lettres lisent plus de romans et

aiment plus souvent l'opéra que leurs collègues physiciens, eux mêmes plus attirés par le bricolage ou la lecture de magazines scientifiques. Et surtout selon le sexe.

L'importance de ce dernier facteur dans les pratiques culturelles des lycéens et de leurs professeurs permet de les rapprocher. Malgré la mixité bien établie dans les lycées, les comportements obéissent à une conception très classique de la division sexuelle des rôles : aux lycéens et aux professeurs masculins les activités scientifiques, techniques et sportives ; aux lycéennes et aux enseignantes les loisirs plus casaniers, littéraires et artistiques, qui font appel à la sensibilité.

Des convergences

A force d'être si différents entre eux, lycéens et professeurs finissent par avoir plus d'un trait commun. Déjà, des convergences apparaissent lorsqu'on examine ce qui les distingue, ensemble, de la moyenne des Français : un goût plus prononcé pour les activités culturelles et sportives et moins d'attrance pour les médias ; ils lisent moins de quotidiens, mais davantage de livres. Une analyse fine des comportements permet d'associer par leurs goûts communs des familles d'élèves à des familles d'enseignants. Ainsi, on trouve dans les deux populations des « activités culturelles » aux références les plus classiques. Professeurs et lycéens se rapprochent aussi par leur pratique du sport ou du bricolage (13 % des professeurs et 22 % des élèves), ou leur goût pour les émissions télévisées scientifiques. Seul un quart des élèves résistent à ce parallélisme : leur profil, et notamment leurs goûts musicaux, ne rappellent celui d'aucune catégorie de professeurs.

Ces convergences ne doivent cependant pas cacher des constats plus classiques. Lorsqu'on examine les pratiques majoritaires, les oppositions l'emportent nettement. Autant les professeurs sont attirés par les musées, les expositions et le théâtre, autant les élèves préfèrent les boums et les matches sportifs. Lorsqu'ils écoutent la radio, ce ne sont ni les mêmes émissions ni — surtout — les mêmes stations.

Les jeunes apprécient une grande diversité de styles musicaux et sont les plus gros consommateurs de bandes dessinées, tandis que leurs enseignants se cantonnent au « classique », citent Bréel, Brassens, Ferré et Trénet (13 % seulement apprécient le rock) et apprécient fort peu les histoires dessinées. Les professeurs de physique préfèrent le jazz, tandis que les enseignants de lettres des lycées avouent un penchant plus marqué pour l'opéra. S'ils vont au cinéma, les professeurs apprécient les films à thèse et les classiques ; les

lycéens aiment l'action et le comique.

Plus profondément, les deux catégories ne privilégient pas les mêmes valeurs de vie. Les enseignants mettent en avant des préoccupations « existentielles », tant individuelles — être bien dans sa peau — que collectives — vivre dans un monde de paix et de solidarité — alors que les lycéens veulent d'abord « avoir un métier selon ses goûts » : 20 % d'entre eux veulent « gagner de l'argent et vivre dans le confort » (contre moins de 3 % des professeurs), mais seulement 10 % souhaitent « avoir une vie active et créa-



...le rock pour les autres.

tive » (pour 37 % des professeurs). Ils se refusent tout engagement politique ou social.

Bien dans sa peau

Si professeurs et élèves peuvent apparaître si différents, c'est que, selon l'enquête de l'INRP, ils ont des repères intellectuels et affectifs fort éloignés. Les uns adhèrent globalement à la culture classique, mais se séparent entre littéraires et scientifiques. Les autres n'ont pas encore intégré ce clivage, et une mixité seulement se réfère à la culture classique, la majorité trouvant ses repères culturels dans des modes d'expression musicaux, littéraires ou télévisuels qui lui sont propres.

Ainsi analysé, le malentendu sur lequel est construit l'école ne peut plus se réduire à un simple décalage — pas toujours très net — des habitudes culturelles. Ce sont les grilles de référence qui ne coïncident pas. Comme si les habitants des deux planètes voisines, reliées par de simples passerelles, s'interpellaient constamment sans toujours se comprendre.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Les Univers culturels des lycéens et des enseignants, par Régine Boyer, Mélanie Delcambre et Amélie Bonnaire. INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

L'Inde à Picpus

Marine est institutrice à Paris, Nadia à Goa. Une exposition montre les travaux de leurs élèves.

Si 1986 fut en France l'année de l'Inde, elle le fut plus intensément encore pour une vingtaine d'élèves de cours élémentaire 1. Il y a deux ans que la classe de Marine Baro, à l'école B de la rue de Picpus (Paris XII), était « jumelée » avec l'atelier d'enfants de Nadia Goralski, à Parjén, dans le territoire de Goa. A travers les lettres collectives et individuelles et grâce aux cadeaux envoyés de part et d'autre, les enfants ont partagé un autre style de vie, d'autres modes de pensée, une autre culture. Leur vision de l'Inde est présentée actuellement à l'INRP (Institut national de recherche pédagogique), dans une exposition baptisée « Les enfants et l'Inde, rêves et expériences ».

Les élèves de Marine Baro se sont familiarisés avec les dieux hindoux — Brahmâ, Shiva, Vishnu, et surtout Ganesh, le dieu éphémère favori des enfants. Ils se sont initiés au rite des mandalas, ces motifs dessinés à l'aide d'une poudre de riz par les femmes, sur le seuil de leur maison, pour conjurer les mauvais esprits. Ils ont appris les mudras, ce langage mythique des mains, et tous les mandras, avec Karuna, le seul professeur en Europe de kathakali, ils se sont initiés à cette danse antique, proche du mime.

Les expériences sont présentées dans les vitrines, où l'on découvre aussi la culture du riz à travers un exposé de l'atelier de Nadia, qui a répondu à un appel du CE 1 sur le thème. Quelques jouets indiens — poupées poupées articulées et voitures de fer blanc — ont attiré aux petits Parisiens à quel point ils

étaient gâtés. « C'est le pauvre qui est le plus frappé, constate Marine Baro, à l'issue de ces deux années d'échanges, ainsi que la religion et la croyance en la réincarnation. Ils ont pu rêver ce qu'ils seraient dans une autre vie. »

Mais l'exposition raconte aussi l'aventure d'une institutrice de quarante-six ans, ayant quitté son école du dix-huitième arrondissement de Paris en 1982, pour aller enseigner en Inde. « Je ne suis pas une mystique, dit-elle en riant. Nadia Goralski a simplement éprouvé le besoin de l'appliquer sous d'autres cieux. Pourquoi pas à Goa, dont les paysages l'avaient charmée lors d'un précédent voyage ? »

Après neuf mois de démarches, elle s'envole pour Parjén, où elle ouvre, à l'Alliance française, son atelier pour enfants. La Petite France, comme elle l'appelle, accueille une trentaine d'Indiens de six à douze ans, quatre heures par semaine en dehors du circuit scolaire. Pour 50 roupies par mois (30 F), ils s'initient à la langue française.

Malheureusement, l'expérience ne se reproduit pas cette année, tout au moins avec Goa : Nadia Goralski s'est vu refuser son visa de retour en Inde.

ANNE LANCHON.

Les Enfants et l'Inde, rêves et expériences. Galerie Condorcet, 1^{er} étage. Institut national de la recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Jusqu'au 31 décembre. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

MANAGEMENT INFORMATIQUE APPLIQUE AU TOURISME ET A L'HOTELLERIE

L'Institut Supérieur de Tourisme et Nixdorf-Computer s'associent pour former des Cadres de haut niveau en décision et implantation informatique, dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.

formation en 1 année au
DIPLOME DE MANAGEMENT INFORMATIQUE
OPTION : TOURISME ET HOTELLERIE
2^e CYCLE D'ETUDES SUPERIEURES DE L'IST.

ADMISSION
niveau BTS, DUT, DEUG ou LICENCE.
Financement à 100 % du montant des études.

NIXDORF COMPUTER **IST** Institut Supérieur de Tourisme

UN PARTENARIAT POUR VOTRE AVENIR

IST DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(1) 42 66 66 82 71 Fg St-Honoré 75006 Paris

• Clôture des inscriptions fin novembre 86 • Retrait début décembre 86

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____
NIVEAU D'ETUDES : _____ TEL. : _____

L'ECONOMIE EN POCHE

TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANCAISE 1986
Un petit guide pratique, qui propose chaque année l'essentiel des données économiques et sociales

TEF 86, Un précieux outil de travail et de culture nécessaire à chacun.

BON DE COMMANDE
à retourner au CNCP - INSEE BP 2118 93021 AMIENS CEDEX
Veuillez indiquer : exemplaires des TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANCAISE
Edition 1986 - Format 16 7x24 cm - 199 pages - 36 F.
Nom ou raison sociale : _____
Adresse : _____
Activité : _____
Cibler, en règlement, le montant de : _____ F.
 Mandat Chèque bancaire Chèque postal à l'ordre de l'INSEE.

Inscriptions immédiates
Retour Octobre et Novembre

MANAGEMENT COMMERCE INTERNATIONAL

ADMISSION
En 1^{re} année : bac + concours d'entrée, dossier, tests d'aptitude et entretien individuel. Directement en 2^e année : BTS, DUT, DEUG ou licence. Classes prépa-enseignement commercial. Diplômés de l'enseignement supérieur de la Communauté Européenne. Préparation en 3 ans / 2 ans à Paris, avec option pour la 3^e année entre

CYCLE EUROPEEN En association avec le Centre de Management aux Affaires de GENÈVE Préparation du P.E.M.I. Projet Européen de Management International DIPLOME INTERNATIONAL DE MANAGEMENT	CYCLE AMERICAIN En association avec University of Southwestern-Louisiana University of New-Orleans UCLA University of California Los Angeles U.S.A. Formation Franco-Américaine DIPLOMES AMERICAINS BBA - MBA
--	--

Financement à 100 % du montant des études.

IAC
INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA CONDUITE DES ENTREPRISES

VOTRE PROJET DE VIE INTERNATIONALE

IAC CYCLE INTERNATIONAL
71, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE - 75008 PARIS (1) 42 66 66 82
OU PAR MINTEL (1) 42 65 43 68 + Connexion

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE
à l'adresse ci-dessus ou par minitel

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____
TELEPHONE : _____ DATE : _____
NIVEAU D'ETUDES : _____

مكتبة الأمل

مكتبة الامم المتحدة

Les inspecteurs du futur

On ne peut raisonnablement gérer une entreprise de neuf cent mille personnes sans disposer de solides relais d'autorité. M. René Monory, qui se veut le patron de « l'entreprise du futur » qu'est pour lui l'éducation nationale, a choisi : il compte sur l'inspection générale pour faire passer sa politique : « J'ai bien l'intention de m'appuyer sur ce que vous représentez », a-t-il déclaré récemment, devant quelque cent vingt inspecteurs généraux de l'éducation nationale réunis en journée d'études par leur association amicale.

Du baume au cœur pour les vénérables membres de cette assemblée dont l'influence, jadis déterminante, a quelque peu vacillé ces dernières années. Bien avant 1981, les refus d'inspections organisés par certains enseignants avaient bousculé les pouvoirs de l'inspection générale, et M. Alain Savary avait réduit les prérogatives d'un corps au conservatisme légendaire et aux missions multiples (les inspecteurs généraux contrôlent, dans les établissements, la mise en œuvre de programmes et de méthodes pédagogiques dont ils

M. Monory compte sur l'inspection générale pour préparer « l'horizon 2000 »

sont eux-mêmes les inspirateurs sinon les auteurs).

Soucieux de restaurer le sens hiérarchique, M. Chevènement les avait renvoyés en première ligne, notamment pour la préparation de nouveaux programmes scolaires. Mais son successeur va encore plus loin dans l'hommage. M. Monory compte en effet sur l'inspection générale pour réintroduire à l'école certaines « valeurs » qu'il n'hésite pas à qualifier de « morales » : « hiérarchie, responsabilité, contrôle du travail, obligation de résultats ». A partir de ces principes et de ces exigences, le ministre de l'éducation nationale lui a demandé de procéder à « une évaluation permanente de la qualité de l'enseignement ». Cela afin d'aider les professeurs aux compétences insuffisantes à s'améliorer. Mais aussi pour préparer l'éducation nationale et l'opinion publique à « pénétrer dans le futur ».

Le ministre attend de l'inspection générale qu'elle soit le moteur d'une « adaptation permanente » de l'école à des mutations sociales et économiques du plus en plus rapides. Une adaptation qui ne peut se concevoir, selon lui, sans la nécessité « d'amener un maximum de jeunes à un niveau de culture générale leur permettant de vivre ce changement dans les meilleures conditions de défense et de compréhension ».

M. Monory parviendra-t-il à faire de l'inspection générale une alliée pour le grand ravalement de l'éducation nationale qu'il souhaite ? Contrepoids de taille face au pouvoir syndical, elle est aussi le pivot du système hiérarchique que le ministre entend réhabiliter. Mais il n'est pas sûr que les gardiens du temple éducatif appuient pleinement le ministre, lorsqu'il plaide pour une collaboration poussée avec les collectivités locales et les entreprises.

Ph. Ba.

PUBLICATIONS

● Contre les lectures « réactionnaires ». — L'enseignement de la littérature est en crise, mais le remède n'est pas, pour l'Association française des enseignants de français, dans un retour à une lecture « réactionnaire » des textes. Il faut banir la lecture-pensum en continuant à utiliser, sans les confondre, la littérature et les « textes littéraires ». Recueil de stratégies de lecture, de « moments de classe ». Nous enseignons la littérature s'adresse d'abord aux enseignants de français, mais pourra intéresser tous les enfants du Lagarde et Michard déconcertés par le modernisme des « nouveaux profs ».

(*) Nous enseignons la littérature. Le français aujourd'hui, Syros, 175 p., 72 F.

● Le Dicoquide de la formation. — C'est, depuis dix ans, la

bible des formateurs. Et, avec ses deux volumes et ses 1 800 pages, l'édition 1986-1987 affiche clairement son ambition encyclopédique. La première partie dresse le bilan de la formation professionnelle avec des statistiques sur la participation des entreprises, des aides de l'État et des régions, l'apprentissage... rappel commenté de l'ensemble des textes juridiques (avec index de consultation par mots-clés) ; panorama de l'actualité au cours des quinze derniers mois ; des centaines d'adresses utiles pour s'informer, trouver des matériels ou des lieux de formation. La seconde partie répertorie 6 000 organismes couvrant tous les domaines de formation.

(*) Dicoquide de la formation. Édition 1986-1987. Média France, 80, rue de Mikromesnil, 75008 Paris, 726 p. et 1 070 p., 1 284 F les deux volumes.

CORRESPONDANCE

Le recteur baisse les notes

Un principal de collège, qui demande à conserver l'anonymat, nous adresse la lettre suivante : « J'ai lu, avec intérêt votre article sur le nouveau barème des mutations dans l'enseignement secondaire (Le Monde du 24 septembre). Il y a malheureusement une erreur dans la note, lorsque vous écrivez que « la note administrative est attribuée par le chef d'établissement ».

Le chef d'établissement propose une note avec appréciation à l'appui. Ce document est transmis à l'inspecteur d'académie qui entérine ou non les propositions et donne son avis. Enfin transmission au recteur qui attribue la note avec une appréciation.

La notation administrative concernant les agrégés, les certifiés et les adjoints d'enseignement est le propre du recteur qui maintient la proposition du chef d'établissement, augmente la note (très rarement), ou la diminue (très souvent). Pour les hautes catégories, c'est l'inspecteur d'académie. Ainsi cette dernière année scolaire dans l'académie de Nantes qui a « récolté » depuis

juin 1985 un nouveau recteur, M. Diezamps (arrivé de Clermont-Ferrand), un système de notation propre à ce recteur a été mis en place, et de très nombreuses notes proposées par les chefs d'établissement ont été baissées.

On a même vu (ce qui me scandalise) des notes administratives attribuées par les recteurs aux chefs de Nantes ou par des recteurs d'autres académies baissées par ce nouveau recteur, sous le prétexte que la notation était « surévaluée » depuis de nombreuses années, alors que les enseignants n'ont pas démerité et sont même félicités...

Certains professeurs se retrouvent avec la note administrative qu'ils avaient obtenue en 1982-1983 ! Ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions (promotions, mutations...)

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite
ÉDITIONS DISQUES BBC
8, rue de Berri - 75008 Paris

COMMUNICATION, JOURNALISME, PUBLICITÉ, RELATIONS PUBLIQUES, RELATIONS-PRESSE
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Cours du jour, cours du soir - à la carte -
Reprise le 22 octobre
INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMUNICATION DE PARIS
Établissement d'enseignement supérieur privé
COMMINTSTITUTE
21, rue de Valenciennes, 75010 Paris. Tél. 47-99-19-32

ENCORE ATTENDRE...NON!
Communiquez en apprenant l'anglais...
COURS TOUTS NIVEAUX
MÉTHODE SIMPLE EFFICACE
LABORATOIRE DE LANGUES
Renseignements & inscriptions :
9, rue des Ursulines 75005 Paris
Tél. 328.36.09 / 08.91
PARIS AMERICAN ACADEMY
école de langues, de business et de mode
organisée selon la formation continue

EXPÉRIENCE

Poitiers, capitale du vidéodisque

DEVENIR l'académie pilotes dans la fabrication de vidéodisques interactifs, telle est l'ambition de l'académie de Poitiers. Une équipe comprenant des représentants de l'éducation nationale, de FR 3 Limousin, Poitou-Charentes, de FR 3 Formation et du Centre régional de documentation pédagogique a coproduit un vidéodisque de ce type « Emilie comptine », qui a été présenté aux élus de la région, à Poitiers, par M. Gabriel Blenciotto, recteur de l'Académie.

Ce vidéodisque, est le troisième d'une série, a demandé un an de travail et un investissement de 1,2 million de francs, alimenté par le ministère de la culture, la région, l'éducation nationale et FR 3. Le tournage (douze acteurs) a eu lieu à Poitiers et au large de l'île Madame (Charente-Maritime). Il s'agit, selon ses réalisateurs, Claude Husson, professeur d'arts plastiques à Poitiers, et de Jacques Sauvage, chef de centre-adjoint à FR 3 Poitiers, d'une « non-histoire qui peut devenir une histoire ».

Des séquences d'une même scène ont été tournées plusieurs fois sous des angles différents. En continu, la lecture d'Emilie Comptine est de trente-six minutes d'images et de son, mais, le vidéodisque n'est pas destiné à être lu en continu. Il permet aux utilisateurs de construire eux-mêmes leur scénario en choisissant tel angle de vue par rapport à tel autre et telle piste de son.

En présentant ce vidéodisque aux élus de la région, M. Blenciotto a formulé deux souhaits : organiser dans l'académie des Journées de formation à l'emploi des vidéodisques, et suggérer au ministère de l'éducation nationale la création d'un Centre national de formation à l'image et à la communication sur le site du parc du futur à Jeunay-Elan, près de Poitiers. L'idée pourrait faire son chemin. René Monory étant à la fois ministre de l'éducation nationale, président du conseil général de la Vienne et « père » du parc du futur qui ouvrira ses portes au printemps de 1987.

BERNARD HILBERT.

SCIENCE DE MARCHÉ
SVMA
OCTOBRE 86

BANC D'ESSAI COMPLET
APPLE II GS
10 ans après, la renaissance.

La perfection dans tout le répertoire

NEC, c'est une gamme complète d'imprimantes matricielles 24 aiguilles, reconnues pour leur qualité, leur rapidité et leur fiabilité.

Les imprimantes NEC P6 - P7 : de remarquables interprètes dans tous les registres de l'impression, 216 CPS - 80/132 colonnes.

L'imprimante NEC P5 : la virtuose du traitement de texte, 264 CPS - 132 colonnes - 8 K buffer.

NEC
Les Grands Interprètes

Vous pouvez voir et essayer les imprimantes NEC chez :

YREL
Z.I. de Fourny - BP 40 - 78530 BUC
Tél. : (1) 39.56.81.42

Préparation en 1 an
au **MBA** en France et aux USA
Informations : ESC, 25, Rue Saint-Ambroise
75011 PARIS. Téléphone : (1) 43.55.44.44

LYCÉES :
AU PROGRAMME CETTE ANNEE, RÉAPPRENDRE LE FRANÇAIS

« Affermir la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe (...) accroître l'étendue et la précision du vocabulaire (...), comprendre le fonctionnement de la langue... Le ministre voit grand. Les lycéens et les étudiants d'aujourd'hui ont besoin d'outils : en voici un ! Et de taille !

La Grammaire d'Aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française, couvre l'ensemble des problèmes posés par la langue française contemporaine. De la phonétique à la sémantique, de la morphologie à la syntaxe. Sans oublier l'orthographe ni la sociolinguistique, ni même la rhétorique. Ainsi, au-delà de la grammaire française, c'est la linguistique générale qui se trouve visée par le guide alphabétique.

Le Monde du 20/2/86

M. Arrivé, E. Gadet, M. Galmiche
la grammaire d'aujourd'hui
guide alphabétique de linguistique française
Flammarion

720 pages, 165 F.

Inscriptions immédiates
Retrêve Octobre et Novembre
MANAGEMENT MARKETING HOTELIER

Pour vous ouvrir les grandes carrières du management hôtelier à l'échelon international

INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS
FORMATION SUPÉRIEURE AUX TECHNIQUES DU MANAGEMENT-MARKETING HÔTELIER ET TOURISTIQUE
Stages internationaux dès la 1^{re} année et missions professionnelles
PARIS - GENÈVE - NEW YORK

3 années de formation internationale opérationnelle conduisant à partir de l'anglais du bac à une pratique de l'américain permettant la maîtrise des techniques anglo-saxonnes de management hôtelier.

ADMISSION
Bac et niveau bac
Admission parallèle en 3^e année (DEUG, DUT...)
Financement à 100 % du montant des études.

MAXIM'S
célèbre dans le monde entier

MAXIM'S
71, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ - 75008 PARIS (1) 42 66 66 82
OU PAR MENTEL (1) 42 65 43 68 + Connexion

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ LOCALITE _____
TÉLÉPHONE _____ DATE _____
NIVEAU D'ÉTUDES _____

Communication

Le projet de loi sur la concentration dans les médias est adopté en conseil des ministres

Le conseil des ministres a adopté ce mercredi 1^{er} octobre le projet de loi sur la concentration dans les médias élaboré après les consultations successives par le Conseil constitutionnel, pour cause d'insuffisance, de dispositions relatives au pluralisme contenues dans la loi sur la presse et dans celle qui concerne l'audiovisuel.

Ce dernier texte a été publié en *Journal officiel* le même jour. Le chef de l'Etat a usé, avant de le signer, de la totalité du délai

(deux semaines) imparti par la Constitution. Le maintien jusqu'au dernier moment de ce « suspense » paraît être à la volonté du chef de l'Etat de souligner par ce geste l'attention qu'il porte à l'ensemble du dossier communication.

M. François Mitterrand souhaitait avoir connaissance du nouveau projet de loi et de l'avis formulé par le Conseil d'Etat avant d'apposer au bas de la « loi Lottard »

une signature, d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas possible d'examiner en conseil des ministres un projet de loi complétant un texte non encore promulgué. Avant même le nouveau débat parlementaire, des voix s'élevaient dans la majorité pour exprimer regrets ou réserves à propos de la voie choisie par le gouvernement, tandis que l'opposition socialiste réitérait ses critiques contre des dispositions qu'elle considère comme des « faux-semblants ».

Les surprises du débat parlementaire

Elaboré en un temps record, le projet de loi sur la concentration dans les médias sera soumis au Parlement avec une égale célérité. L'Assemblée nationale devrait en débattre vers le 9 octobre sous le menace d'un recours à l'article 49-3 de la Constitution.

Quant au Sénat, qui fut à l'origine d'un interminable débat sur la loi relative à la liberté de communication, il devrait être saisi du nouveau texte aussitôt après. Mais dans des conditions sensiblement différentes cette fois. La Chambre haute vient de connaître son renouvellement triennal. Hors M. Adrien Gougeon, qui devrait être le rapporteur du projet de loi sur la concentration comme il l'avait été pour celui sur la communication, les acteurs risquent donc d'être changés. Et rien n'indique pour l'instant que l'humour froissé du palais du Luxembourg survive au changement de saison.

Faut-il en conclure que M. François Lottard jusqu'ici malheureux dans ses relations avec les assemblées, ne doit pas redouter cette fois de nouveaux déboires ? Ce serait sans doute aller vite en besogne. Le nouveau projet de loi du ministre de la culture et de la communication est loin de susciter une adhésion sans nuance, y compris chez ses amis politiques, comme l'ont montré les journées de l'UDF à Nancy.

« Le gouvernement a répondu aux vœux du Conseil constitutionnel, mais le dispositif choisi est compliqué. Je crains qu'il ne soit très vite inapplicable ou économiquement dépassé », déclare ainsi le sénateur RI des Hauts-de-Seine, M. Jean-Pierre Fourcade.

Les hésitations du PS

Cette crainte, l'opposition socialiste ne la partage pas de la même manière. Le projet de loi ne donne aucune définition de la notion de « contrôle » économique, dit-on avec agacement rue de Solferino. L'exercice est difficile, mais les parlementaires PS s'y sont déjà essayés. La loi d'octobre 1984 sur la presse — partiellement abrogée aujourd'hui — le définissait comme « la possibilité pour une personne d'exercer, sous quelque forme que ce soit et par tout moyen d'ordre matériel ou financier, une influence déterminante sur la gestion ou le fonctionnement d'une entreprise de communication ». Une définition acceptée à l'époque par le Conseil constitutionnel, souligne-t-on au siège du PS. Non sans ironie.

Mais définir une notion de « contrôle » ne suffit pas. Il faut aussi que la future CNCL ait les moyens réels de vérifier si un groupe multimédia outrepassa ou non ses droits. « Comment pourra-t-elle le faire pour la presse, alors que le gouvernement et sa majorité ont décidé de supprimer la commission Caillaud qui en était justement chargée ? », s'inquiète-t-on encore.

Les responsables du PS hésitent sur la stratégie à suivre. Faut-il ou non déposer une contre-proposition de loi ? L'importance du sujet le voudrait. Mais la crainte politique de se « filer » par un texte qui deviendrait une référence obligée, fait hésiter. Les groupes parlementaires réunis à Micon trancheront.

Mais si la tactique se cherche encore, il n'en va pas de même pour les idées. Et, aux thèmes sur le pluralisme qui leur sont chers (diversifier les entreprises de communication, éviter les positions dominantes, etc.), ils en ajoutent un autre, tout nouveau : la nécessaire séparation entre les fonctions d'agence de publicité, de régie publicitaire et de « support » (presse écrite, chaîne de télévision, etc.). Un discours identique à celui des députés proches de M. Raymond Barre, dont M. François d'Aubert se fait depuis longtemps l'écho.

Le débat est d'autant plus ouvert que cette position vient de recevoir l'appui inattendu du sénateur centriste Jean Chazel, influent et écouté. Dans une formulation personnelle, ce dernier estime aujourd'hui qu'il faut combattre les concentrations entre « programmeurs et publicitaires », ainsi que celles entre « programmeurs et producteurs ». M. d'Aubert parle, lui, de la nécessité de s'opposer aux synergies abusives (en même temps contrôlant une chaîne de télévision et un hebdomadaire de programmes TV, par exemple). Le débat du Parlement pourrait décemment provoquer de banales carismes alliances.

PIERRE-ANGEL GAY.

Les difficultés de l'ACP

Saris pour l'Agence centrale de presse (ACP) ? Les actionnaires de l'agence, réunis le 30 septembre, ont approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui font apparaître un déficit d'exploitation de 9,03 millions de francs (Le Monde du 1^{er} octobre). Le mandat de la direction a été renouvelé, notamment afin d'explorer tous les points susceptibles de redresser la situation. La direction de l'agence mène actuellement des négociations avec différents groupes de communication. Le conseil d'administration de l'agence se réunira le 13 octobre, afin d'étudier l'ensemble des problèmes et d'élaborer des solutions. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aura ensuite lieu dans les quatre mois.

Des difficultés supplémentaires pour l'agence sont encore à venir, liées à l'attente du paiement des abonnements souscrits en 1986 par différents ministères et au renouvellement de contrats pour 1987.

Inquiets, les cent vingt salariés de l'agence se sont réunis dans la soirée du 30 septembre. Selon eux, une seule certitude demeure : l'assurance du paiement des salaires d'octobre.

Y.-M. L.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
 permanence téléphonique / permanence téléfax
 Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 58 bis, rue du Louvre, 75002 Paris.

● Décès de l'éditeur ouest-allemand Franz Burda. — L'éditeur ouest-allemand Franz Burda est décédé le 30 septembre à Offenbach (RFA), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Suprêmeur, spécialiste de l'édition gravure, Franz Burda avait constitué dès l'après-guerre un groupe de presse qui figura aujourd'hui aux côtés des trois autres géants de la presse ouest-allemande (Bertelsmann, Springer et Bauer). Outre Burda, hebdomadaire d'informations concurrent de Stern, et des magazines de mode et de loisir comme Burda Modem (créé par la épouse de Franz Burda, Annette Burda), le groupe Burda contrôlait 24,9 % du groupe Springer, premier éditeur européen de quotidiens. Son chiffre d'affaires est de 1 milliard de DM.

● LE FAIT FRANÇAIS dans le monde

LA FRANCE 3^e SUPERPUISANCE

Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culture, diplomatie, puissance financière et une force. Débats, éditoriaux de presse : les Russes, les Américains et nous. Éditoriaux : 2 dans les semaines précédentes (nos numéros), DOM-TOM, FIDJES et les 40 pays d'expression française. 256 pages, 50 F. France-éditions.

FRANÇOIS DE PREUIL
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEL-SUR-LAYON

L'UDF regrette l'« excès de juridisme » du Conseil constitutionnel

« Je n'ai qu'un goût modéré pour le supplice », a avoué M. François Lottard à Nancy, au cours des journées parlementaires de l'UDF. Alors tant pis pour ses amis, — il se pliera aux recommandations du Conseil constitutionnel. Pourtant, paradoxalement, ce sont ceux qui avaient voulu lui imposer, dans son projet sur l'audiovisuel, des limites précises à la concentration et qui n'avaient pas alors obtenu gain de cause, qui lui suggèrent maintenant de prendre quelques libertés avec la volonté du Conseil, lequel leur a pourtant donné raison.

Le paradoxe n'est qu'apparent. M. Jacques Barrot et François d'Aubert voulaient — et veulent toujours — freiner la concentration des médias. Mais ils préféraient s'en remettre à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) dont ils souhaitaient en la matière l'accroissement des pouvoirs. M. Barrot a donc regretté la décision du Conseil de tout faire précéder dans la loi : « Le Conseil constitutionnel nous oriente vers un excès de juridisme ; la loi ne doit donner que quelques repères supplémentaires à la CNCL pour l'aider à bâtir une jurisprudence préservant le pluralisme ; si le Conseil constitutionnel se trompe sur les moyens, que le gouvernement ne le sache pas ! »

Et M. d'Aubert de réagir : « Tant pis si on doit déplaire un peu au Conseil constitutionnel ; on ne l'a jamais vu annuler deux fois une même loi ».

Peu-être, mais M. Lottard ne veut prendre aucun risque. Cette affaire fut déjà trop douloureuse

pour lui. Il obtint, au Conseil constitutionnel, même s'il partage « complètement » l'analyse de ceux qu'il n'avait pas voulu écouter au début de l'été. Ce dossier aura inculqué au fougueux président du PR un peu de prudence, voire de modestie. Le voilà même qui se félicite que M. Jean Chazel, le grand spécialiste de l'audiovisuel au Sénat, qui s'était tant en long de la préparation de la loi, intervienne sur le sujet. « J'ai un peu souffert de ce silence », a avoué le ministre de la culture et de la communication.

L'un et l'autre, pourtant, ne partagent pas tout à fait la même vision des choses. M. Chazel a rappelé que l'Etat devait être le « garant » de la liberté de la presse et que l'audiovisuel devait être « un éducateur des esprits dans l'information comme dans la récréation ». Autant dire que, pour lui, les médias ne peuvent pas être des entreprises comme les autres, philosophie qui sous-tendait pourtant la politique de M. Lottard.

De même en matière de concentration, si M. Chazel juge « la voie étroite entre les contraintes politiques et juridiques imposées par le Conseil constitutionnel pour la défense du pluralisme de l'information et la contrainte imposée par le marché international de constituer des entreprises puissantes », il pense que « la contrepartie du libéralisme, ce n'est pas la dérégulation ». Si M. Lottard est content que le sénateur de l'Allier retrouve la parole, il n'est pas forcément satisfait de ce qu'il dit.

Th. B.

L'avenir de TF 1

Déjà commerciale mais pas encore privée

Etrange situation que celle où se trouve actuellement TF 1, déjà confrontée aux impératifs d'une chaîne commerciale avant même d'être une chaîne privée. Le défi n'est pas mince. Il est en passe d'être « collectivement » relevé, a affirmé, le mardi 30 septembre, le PDG de la chaîne, M. Hervé Bourges, en saisissant l'occasion de l'inauguration du nouveau « Studio 4 » de TF 1 pour annoncer le redressement financier de la « Une ».

« Nous n'ignorons pas le besoin d'être en avance d'une loi, mais une chose est certaine, nous ne serons pas en retard, non plus, d'une loi », a lancé M. Bourges, montrant un dynamisme que ne semblait pas atténuer la perspective d'une hospitalisation prévue pour le lendemain. La loi prévue du « Studio 4 », qui permet de fabriquer près du quart des programmes de la chaîne et de diffuser en enchâssé huit émissions en direct, est, selon lui, le symbole de la volonté d'adaptation de son équipe aux échéances à venir.

Mais il fallait avant tout assainir la gestion de TF 1 pour la préparer à affronter, le 1^{er} janvier 1987, son nouveau statut de chaîne privée. A cette date, la chaîne, qui ne bénéficiera plus de la redevance, devra, en effet, vivre de ses seules recettes publicitaires. « Notre déficit budgétaire était de 85 millions de francs en 1985 ; en neuf mois », a dit M. Bourges, nous avons inversé la tendance grâce à l'application drastique de notre plan quadriennal ». Ainsi, a-t-il indiqué, TF 1 dégagera un excédent budgétaire qui oscillera entre 70 et 100 millions de francs. Dans le même temps, 120 millions de francs d'emprunt ont été réalisés sur les 150 millions autorisés par le ministre des finances, tandis que l'endettement auprès des fournisseurs a été réduit à 125 millions de francs.

Le budget

Quant au budget de 1987, dont l'« esquisse » sera présentée, le 14 novembre, au conseil d'administration, il devrait s'équilibrer autour de 2,7 milliards de francs. Une progression d'environ 3 à 4 % par rapport à l'exercice 1986, compte tenu des frais de la Régie française de publicité-TF1 (RFP-TF1) et de la participation à un compte de soutien. C'est en procédant à une « simula-

tion du budget que la direction de TF1 peut compter sur un montant de recettes publicitaires de 2,7 milliards de francs. Un accroissement de 30 % en moyenne des tarifs publicitaires ainsi qu'une augmentation d'environ 20 % du volume des spots de publicité permettront, en effet, d'atteindre cet objectif.

Une nouvelle organisation de la grille des programmes devient dans ces conditions indispensable. Sans préjuger sa forme définitive, le PDG de TF 1 a cependant fixé quelques principes : il n'y aura aucune interruption publicitaire dans les journaux télévisés ni dans les magazines d'information, ni même dans les émissions de création française, les documentaires ou les fictions. Les émissions des matinées et des après-midi seraient les premières concernées.

La première chaîne attend aussi une nouvelle échelle : celle de l'audiovisuel va procéder la société choisie par les autorités de tutelle d'ici un ou deux jours. Une analyse qui ne doit être considérée que sous l'angle d'une « nécessité légale », a dit le PDG, et qui ne préjuge en rien l'évaluation du TF 1, dans laquelle devront entrer bien d'autres paramètres (coûts des charges, par exemple).

Mais TF 1 est loin de n'être qu'un « art et métier de programmeur et d'inséneur ». « J'ai insisté », a insisté M. Bourges, « et même avant tout, selon lui, « une grande équipe d'hommes et de femmes, de professionnels », qui ont apporté la preuve de leur compétence. Une manière pour M. Bourges de faire remarquer que son équipe est capable de s'adapter aux exigences d'une chaîne privée. Une conviction qu'il a assortie d'une sorte de mise en garde : « La public et les meilleurs professionnels, reconnaissez, aujourd'hui, la réussite de TF 1. Il faut appartenir à cette famille de la télévision, dans laquelle il est si difficile de se faire accepter, pour mesurer toute la fragilité du succès et de l'équilibre. La spirale du succès est lente ; celle de l'échec est rapide », a-t-il dit, en soulignant que tous ceux qui « détiennent une part de responsabilité » dans l'avenir de TF 1 aient « cette vertu, à tout instant, présente à l'esprit ».

ANITA RIND.

Médecine

Le colloque national sur les maladies neuromusculaires

Découverte imminente du gène de la myopathie de Duchenne

TOURS de notre envoyé spécial

M. Anthony P. Monaco (Boston) a annoncé, le 30 septembre, à Tours (Indre-et-Loire), un important résultat dans la compréhension des travaux moléculaires de la myopathie de Duchenne de Boulogne, la plus grave des maladies héréditaires touchant le système musculaire. Le résultat a été annoncé dans le cadre du deuxième colloque national sur les maladies neuromusculaires organisé par l'Association des myopathes de France, qui réunit à Tours, jusqu'au 4 octobre, plus de 400 chercheurs et cliniciens français et étrangers.

Ce résultat fera très bientôt l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire scientifique britannique Nature (1). Tout indique, d'autre part, que l'identification, complète, précise, du gène impliqué dans cette maladie n'est plus qu'une affaire de quelques mois, voire de quelques semaines.

L'équipe de M. Anthony Monaco, dirigée par M. Louis Kunkel, s'était déjà illustrée, il y a peu, en réussissant à mettre au point des sondes moléculaires capables de reconnaître certaines anomalies du patrimoine héréditaire de la maladie de Duchenne. C'est à nouveau cette équipe qui vient de marquer un point capital dans la course à la découverte de l'origine de cette maladie en annonçant avoir, pour la première fois, identifié une pièce centrale (ARN messager) du système moléculaire impliquée dans cette affection.

La maladie de Duchenne de Boulogne a été décrite pour la première fois en 1868 par un praticien français, dont elle porte le nom. Il s'agit d'une maladie relativement fréquente (trois mille familles sont, en France, touchées), grave (les sujets atteints ont une espérance de vie limitée), caractérisée dès le plus

jeune âge par une réduction progressive de capacité musculaire, l'apparition d'importantes déformations corporelles et, parfois, par l'altération des capacités intellectuelles. Il s'agit d'une maladie héréditaire « liée au sexe ». Elle ne frappe que les garçons, et est transmise par les femmes. « Au drame que vivent les familles s'ajoute l'angoisse de la procréation chez les femmes, mères, tantes, sœurs et cousines de myopathes qui craignent d'être conductrices du gène anormal et de donner naissance à un garçon myopathe », explique M. Jean-Claude Kaplan (Institut de pathologie moléculaire INSERM, CHU Cochin, Paris).

On assiste, depuis 1982, à une fantastique course à la découverte du gène responsable de la maladie. Les travaux de l'équipe de Kunkel avaient déjà permis de le localiser sur l'un des bras du chromosome X. L'utilisation des sondes ainsi mises au point avait permis de proposer aux familles a priori concernées un test de diagnostic prénatal (Le Monde du 27 mars 1985) et le dépistage des femmes conductrices de la maladie (2).

La dernière pièce du puzzle

Les choses devaient pourtant se révéler par la suite beaucoup plus compliquées que prévu. Au terme d'une coopération internationale sans précédent (vingt-cinq laboratoires à travers le monde analysent les résultats collectés auprès de plus de mille trois cents myopathes), on s'aperçut que le gène recherché avait une structure très complexe. En fait, on s'aperçut que alors qu'on croyait être à proximité du gène, on était dans le gène lui-même et que ce dernier occupait une région incroyablement étendue du chromosome. « Le problème », explique M. Kaplan, « est donc plus de chercher vers le gène mais de marcher

dans les deux sens pour en retrouver les extrémités. Tout se passe comme si l'on cherchait à reconstituer un collier dont on tient le fil et qui serait constitué d'une centaine de microbilles ».

C'est donc à cette exploration que s'attache de manière intensive l'équipe américaine. L'une des extrémités du « collier » et une dizaine de ces « microbilles » ont déjà été identifiées par cette équipe. Celle-ci vient d'ailleurs, à partir d'un muscle fœtal, d'identifier la traduction du gène effectuée en aval (ARN messager). Plus en aval encore, on saura bientôt quelle protéine est synthétisée par le gène concerné, gène dont on sait par ailleurs qu'il peut être retrouvé dans de très nombreuses espèces animales (mammifères et oiseaux).

La reconstitution de ce puzzle de génétique moléculaire est donc en voie d'achèvement. Il s'agit d'un puzzle d'autant plus important que d'autres maladies sont à l'évidence concernées (comme la myopathie de Becker). Pour M. Kaplan, on est déjà en mesure, pour ces maladies, dans l'ère de « l'après-gène ». Une loi qui verra de profonds bouleversements dans la prise en charge diagnostique et thérapeutique. Reste, toutefois, une question essentielle : quels délais seront en pratique nécessaires pour que l'ensemble des familles concernées puissent bénéficier de ces formidables acquis de recherche fondamentale ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail sera signé dans Nature (daté octobre) par Louis M. Kunkel, Anthony P. Monaco, Chris Colletti-Fosser, Cécile Berthoin et Rachael Neme.

(2) En France, ces tests de dépistage sont actuellement pratiqués dans quatre laboratoires, deux à Paris (CHU Cochin et Centre international de l'enfance Longchamp), un CHU de Strasbourg et un CHU de Marseille.

La « 5 » dépose un recours devant le Conseil d'Etat

La cinquième chaîne vient de déposer un recours devant le Conseil d'Etat sur le décret annulant son contrat de cession.

Comme TV 6 un mois plus tôt, c'est dans la plus grande déconcoque que la chaîne du tandem Seydoux-Berlusconi a engagé cette procédure, puisque le recours a été déposé vendredi 26 septembre. Une « mesure conservatoire », assure la direction de la chaîne, qui permet aux deux télévisions concernées de faire une prestation discrète sur les pouvoirs publics, au moment de négociations difficiles, notamment sur le calcul d'éventuelles indemnités.

Le décret incriminé — publié le 2 août — stipulait que cette résiliation prenait effet « à l'expiration du troisième mois suivant la date d'installation » de la future Commission nationale de la communication et des libertés. Les défenseurs des chaînes privées font notamment remarquer que ce décret s'appuie sur une institution non encore existante, puisque la loi sur l'audiovisuel n'a pas été encore promulguée.

« Un nouveau statut pour la SEPT. — La Société d'édition de programmes de télévision constituée, en février dernier pour préparer la future chaîne culturelle par satellite a été transformée en société anonyme, le mardi 30 septembre, mais sans que la répartition de son capital soit modifiée (FR 3 : 45 % ; Etas : 25 % ; Radio-France et INA 15 % chacun). La modification des statuts — le SEPT était une société à conseil de surveillance et directeur, — adoptée au cours d'une assemblée générale avec conseil extraordinaire, n'a pu s'accompagner de la désignation d'un nouveau conseil d'administration. Une assemblée générale ordinaire se réunira le 20 octobre à cet effet. M. Bernard Falvaux d'Arcis, président du directeur, restera en fonctions jusqu'à cette date.

Le Monde
PUBLIANTS ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-01-82, poste 4335

مكتبة النور

سكانز الامم

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Expositions d'automne à Venise Les encombrements du Grand Canal

Venise, capitale mondiale de culture ? Le mois de septembre a été en tout cas l'occasion d'un formidable foisonnement artistique. Les expositions d'automne croisent un moment celles d'été. On risque d'en oublier la perle : le peintre vedutiste Bellotto, qui nous conduit à Dresde.

Les premiers jours du mois de septembre, à Venise, auront été l'occasion de séjours de grâce pour ceux que le tourisme n'englobe pas tout à fait. Tandis que la Mostra de cinéma faisait défiler ses stars, la Biennale, comme tous les deux ans et comme son nom l'indique, coulait tranquillement ses derniers jours, laissant venir à elle les retardataires. C'est en effet la période où les expositions d'été n'ont pas encore fermé et où celles d'automne s'inaugurent en batterie. C'est également le temps de la régate historique, contrepoint dantesque du carnaval qui paralyse tout un dimanche le Grand Canal, la ville et le Lido.

Pour la première fois cette année, une course de la régate était couplée à la loterie nationale. Les frères Strigheta l'ont emporté sur la gondole du favori Crea, suivis en direct par la RAI. La course, où tous les coups sont à peu près permis, a ainsi donné lieu à des commentaires aussi inhabituels qu'anachroniques. Le lendemain, les Vénitiens appréciaient avec un certain agacement que le billet gagnant de la loterie, soit 1 milliard de lire, avait été acheté par un Florentin.

Période intense. Assez pour que la presse régionale, débordante d'enthousiasme et de fierté patriotique, fasse illico de Venise le centre mondial et la capitale univer-



A Dresde, où il est resté douze ans, Bernardo Bellotto a su capter la douceur et la persévérance de la lumière des bords de l'Elbe.

selle de la culture. M. Lang, alors en randonnée sur la lagune, ne semble pas avoir protesté, ni M. Léotard qui profitait de la Mostra pour se faire expliquer les Bureaux de la Biennale par Dominique Bozzo. L'agitation culturelle aura été, on le voit, frénétique.

Les Vénitiens pour de vrai ou d'occasion auront pu assister presque le même jour aux inaugurations, un peu masquées par la régate, de manifestations aussi importantes que « Cina a Venezia » (« La Chine à Venise »), par exemple, prend théâtralement la suite de « 7 000 ans d'art chinois », qui occupait aussi le palais Ducal il y a trois ans. Mais celle-ci, qui s'arrêtera à la civilisation des Han, déployait de telles splendeurs, de tels trésors, présentés avec un tel brio, qu'on se trouve aujourd'hui un peu penaud, déjà par cette suite chinoise qui s'achève en 1279, quand le jeune Marco Polo entre dans sa vingt-cinquième année.

Les pièces exposées, qui feront exulter l'amateur et trépaner l'archéologue, ne relèvent cependant pas du même registre de

splendeur. Cela crée un étrange décalage avec le caractère hyper-sophistiqué de la présentation destinée davantage aux œuvres uniques, impériales, qu'aux séries de terres cuites, si précieuses soient-elles, révélées par les fouilles. Cela dit, pour qui veut s'informer sur ce gros millénaire de civilisation, l'ensemble du palais Ducal est une fin de plus un chef-d'œuvre de pédagogie et de clarté.

C'est un sentiment inverse qui se dégage au palais Fortuny, haut lieu de l'élégance vénitienne, vigoureusement restauré, chouchouté par la municipalité. Le palais abrite l'exposition sur les joyaux de l'entre-deux-guerres : Cartier et les grands de l'art déco, précise le sous-titre. En fait de rivière, c'est un véritable océan de diamants et autres pierres précieuses de formidable valeur et d'impressionnante limpidité, plus de deux cents joyaux signés (entre Cartier) Van Cleef, Boucheron, Tiffany, Fouquet... mais jetés pêle-mêle dans des vitrines mal assises sur un plancher de fortune, où ils sont à l'étroit. Tout cela est plein de chic, et difficile à suivre.

Revenant vers la place Saint-Marc, on s'arrête au musée Correr. Là, Venise, reconnaissante à

Le Corbusier de ne lui avoir jamais infligé son projet d'hôpital, consacre une énorme exposition aux peintures et sculptures de l'architecte. Le Corbusier aurait en cent ans en 1987. C'est la première manifestation d'ampleur internationale qui vient, grâce aux prêts de la Fondation Le Corbusier à Paris, célébrer cet anniversaire, et c'est aussi la plus périlleuse. Car il reste à prouver, pour légitimer un tel rassemblement, que l'artiste était l'égal de l'architecte... ce qui n'est pas prouvé.

La lumière des bords de l'Elbe

Mais si l'on ne peut crier au génie, l'œuvre de Jeanneret (son véritable nom) révèle, derrière la sécheresse, son sens de l'espace et de la construction (c'était bien le moins), et son sens de l'imprégnation plastique, sa parenté entretenue avec l'œuvre de Braque, Léger, Gris ou Picasso. Le meilleur, ici, sont les œuvres parentes de l'esquisse architecturale, il faut s'y attendre. Il y retrouve souplesse et liberté, et lorsqu'il travaille sur des feuilles de journaux, il perd comme une part de son inquiétude devant une surface plane.

Le meilleur de l'automne vénitien est, lui aussi, dans l'ordre de l'architecture. Mais c'est de Dresde, la ville allemande, qu'il s'agit. Dresde vu par Bernardo Bellotto, et exposé à la Fondation Giorgini Cini dans l'île de San-Giorgio. Bellotto (1721-1780) est le neveu de Canaletto, le plus célèbre des « vedutistes » vénitiens chez qui il apprend, dès quinze ans, son métier. Il y parvient si bien, d'ailleurs, qu'on l'appellera parfois Canaletto le Jeune. Venise, alors, centrifuge ses plus grandes gloires : Canaletto à Londres, Tiepolo à Madrid, Piranesi à Rome, Bellotto, lui, à peine âgé de vingt ans, abandonne la lagune, le canal et ses palais, pour l'Europe du Nord : Dresde, Vienne, Munich. Il mourra à Varsovie.

A Dresde, Bellotto reste douze ans, de 1759 à 1771, appelé par Auguste III, roi de Pologne, et électeur de Saxe. Il apporte la maîtrise acquise à l'école vénitienne et, s'il perd le soleil d'Italie, il capte aussitôt la douceur, la persévérance de la lumière du bord de l'Elbe. Comme le soleil fait vivre les couleurs de Venise, révèle son agitation, la lumière constante de Bellotto à Dresde, captée à heure fixe, dessine avec la plus grande netteté le détail et le volume de la ville.

L'agitation, indispensable à tout Vénitien, prend ici une dignité, une sagesse toute teutonne. La seule indiscipline est celle de l'architecture, se défilant, se construisant, s'organisant sous l'œil du peintre, attentif, élitique et cependant amical. Des personnages, il ne sait guère que l'expression physique, laissant aux visages l'essentiel de leur anonymat. A une exception près : l'œil frisant d'un jeune bovin, ébloui et perturbé par la vallée de l'Elbe, près du château de Sonnenstein. Et pour ce regard-là, pour lui seul, il faut partir sur-le-champ vers Venise.

FREDERIC EDELMANN.

* - Futurisme et futurismes - palais Grassi, jusqu'au 12 octobre; « Cina a Venezia », palais Ducal, jusqu'au 28 février 1987; « Le Corbusier peintre et sculpteur », Museo Correr, jusqu'au 30 octobre; « I Gioielli degli anni 20-40 », palais Fortuny, jusqu'au 2 novembre; « Hendrik Petrus Berlage », villa Farsetti, Santa-Maria-di-Sala (entre Mestre et Fiosino), jusqu'à fin octobre; « Bellotto a Dresda », Fondation Cini (San-Giorgio) jusqu'au 9 novembre.

Dalida de retour dans son Egypte natale

« Tu fais concurrence à Moubarak »

Dalida est retournée à Choubra, gros faubourg du Caire où elle a passé son enfance, pour l'avant-première du « Sixième jour », de Youssef Chahine. Une foule immense l'attendait.

« Dalida ! Dalida ! » Dans la nuit égyptienne, bien sûr, comme la robe de la star, les trois syllabes de ce prénom de mille part résonnent à rendre sourd dans des milliers de poitrines. Tout Choubra est dans la rue. Les hommes et les enfants au milieu des voitures, desquelles se sont échappés les chauffeurs. Les femmes au balcon. Choubra, quand Dalida y est née, sous le roi Farouk, c'était un peu Bab-el-Onouf-sur-Nil. Aujourd'hui, c'est un immense quartier populaire islamochrétien de deux ou trois millions d'âmes - personne ne sait exactement - en tout cas une ville dans la capitale, avec son humour féroce et ses peudeurs farouches.

Ne craignant ni la concurrence de la Vierge Marie, qui est apparue plusieurs fois à la fois, ces derniers mois sur le toit de l'église Sainte-Damienne de Choubra, ni l'éventuelle santé d'honneur des Frères musulmans, qui résonnent dans le même secteur, ont allègrement brûlé des magasins vendant films vidéo, alcools et autres poisons de l'Occident, le cinéaste égyptien Youssef Chahine avait décidé, de lancer in situ son dernier film, le « Sixième jour », avec une « cavalcade » autour de la vedette en chair et en os, Dalida.

Afin de limiter les possibles dégâts, la nouvelle n'avait pas été annoncée avec précision et la police avait été requise. Mais le téléphone arabe avait fonctionné et, lorsque la chanteuse, sortant brusquement d'un mini-bus au verre fumé, prit place à l'entrée de Choubra, dans une voiture découverte, avec le jeune premier égyptien Mohamed Mokeddès, mille de personnes étaient déjà rassemblées, chacune voulant au moins approcher la voiture, sinon toucher el negma (l'étoile).

Depuis qu'elle a retrouvé l'arabe, appris enfant, et qu'elle chante dans cette langue, la chanteuse bénéficie au pays natal et dans le reste du Proche-Orient d'une popularité comparable à celle des grands de la chanson orientale. A Choubra, quartier dépeigné que personne ne vient jamais voir, c'en était trop : le retour de Dalida a fait déborder les coeurs.

Le choléra, la grand-mère et l'amour

Sur la route du cinéma Moderne, où allait être projeté le « Sixième jour », l'enthousiasme vint à l'émeute, la police dut plusieurs fois faire reculer la foule à coups de bâton. Des jeunes gens n'en dégringolaient pas moins de chez eux avec des instruments de musique. A l'arrivée devant Sainte-Thérèse, l'ancienne paroisse de celle qui était alors une petite Calabraise d'Egypte, Yolande Gigliotti, la marée humaine était telle qu'il fallut transférer à bras le corps Dalida et Mokeddès dans le mini-bus, afin de pouvoir gagner le Moderne. Là, l'entrée des deux acteurs fallit

tourner à l'étouffement, malgré les renforts de police arrivés en hâte. « Dalida, tu fais concurrence à Moubarak ! », lança un jeune homme à la chanteuse, quand elle fut enfin dans la salle où mille deux cents bouches scandaient de son prénom, en écho au murmure des spectateurs rousés.

Restait l'ultime épreuve : celle du léger accent péenninsulaire, perceptible dans l'arabe parlé par l'actrice, accent comparable à celui qu'elle a en français. Le public égyptien, surtout à Choubra, où règne un impitoyable esprit de clocher, est intraitant sur ce genre de détails. Apparemment, la jeunesse masculine qui - avec quelques femmes veilles - formaient le premier public de l'œuvre a été saisie de la performance linguistique de la star. Elle incarne dans le film, tiré d'un roman d'André Chédir, une jeune grand-mère, campagnarde citadine, qui rencontre l'amour en voulant sauver son petit-fils, lors d'une épidémie de choléra en Egypte dans les années 40. Portant une de ces amples robes longues de coton noir des paysannes d'Egypte dans lesquelles Jean Cocteau voyait la véritable élégance, Dalida jouait probablement le rôle le plus dur de sa carrière. Choubra l'avait sans doute senti et voulait la remercier, à sa manière, qui est toujours forte, d'avoir pour cela choisi l'Egypte.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

* Le Sixième Jour, coproduction franco-égyptienne, doit sortir en France en novembre en version originale sous-titrée et en version doublée. Le trentième long métrage de Chahine a été présenté hors compétition au récent Festival de Montréal.

LOCATION 40 15 00 15
REPRESENTATIONS 40 15 00 00 (à 14 h et 20 h)
Représentations « Bourgeois » : LOCATION FACILITÉE
le mardi 11 oct. à 20 h 30 et le dim. 12 oct. à 14 h 30
LE BOURGEOIS GENTILHOMME

BULLETIN DE LOCATION FACILITÉE

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
TEL _____

Pour LE BOURGEOIS GENTILHOMME
je souhaite réserver _____ places
à 165 F 110 F 75 F 65 F
le sam. 11 oct. à 20 h 30
 le dim. 12 oct. à 14 h 30

POUR LES AUTRES REPRESENTATIONS
Titre du spectacle _____
je souhaite réserver _____ places
à 120 F 70 F 48 F 40 F
le _____ à _____ h

Ci-joint un règlement de _____ F
et une ENVELOPPE TIMBRÉE.

Les demandes seront traitées dans leur ordre d'arrivée
et dans la limite des places disponibles.
Bulletin à renvoyer au moins deux semaines avant la date
de la représentation choisie à :
COMEDIE FRANCAISE - LOCATION BP 266
75021 PARIS CEDEX 01

LABICHE ET MARC-MICHEL
UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE
Mise en scène de Bruno BAYEN
les 15, 16, 21, 24, 27 sept et les 7^e, 8, 12, 15, 22, 29, 31 oct à 20 h 30
le 17 sept et les 5 et 26 oct à 14 h 30

RACINE
BÉRÉNICE
Mise en scène de Klaus Michael GRÜBER
Spectacle réalisé en collaboration avec le Festival d'Automne
les 16, 17, 18, 22, 25, 29 sept et les 5, 7, 10, 14, 18, 20 oct à 20 h 30
le 28 sept à 14 h 30

MOLIÈRE
LE BOURGEOIS GENTILHOMME
Mise en scène de Jean-Luc BOUTTE
les 23, 28, 29, 30 sept et les 4, 6, 9, 11, 13, 24, 26, 30 oct à 20 h 30
le 21 sept et le 12 oct à 14 h 30

SHAKESPEARE
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
Mise en scène de Jorge LAVELLI
les 18, 21, 23, 25, 27 oct à 20 h 30 les 18 et 29 oct à 14 h

CINÉMA

« Welcome in Vienna », d'Axel Corti

Le cynisme, la survie

Quand des soldats américains reviennent dans leur pays d'origine, l'Autriche en ruine, où il s'agit d'échapper à la dénazification.

Certains films n'ont pas besoin d'être réussis pour être nécessaires. On se souvient d'Holocauste, la série télévisée qui rappela au monde, et en particulier aux jeunes générations, le génocide des juifs par Hitler... Ce genre d'œuvre cinématographique, dont fait partie le film d'Axel Corti, *Welcome in Vienna*, ne se juge pas à l'aune des critères esthétiques habituels.

Le sujet du film — un hasard ? — coïncide avec un débat qui a surgi dans l'actualité à l'occasion de l'élection de Kurt Waldheim à la présidence de la République d'Autriche : il s'agit de la manière dont ce pays escamota sa responsabilité dans l'aventure nazie.

Les deux héros d'Axel Corti sont des soldats américains, un émigré allemand et l'autre originaire de Vienne, qui se retrouvent sept ans après, revêtus de l'uniforme américain et chargés de faire revivre le théâtre dans les ruines de la capitale autrichienne.

Leur vision idéalisée de leur terre natale va se heurter aux réalités d'un pays et d'une population dont le principal souci, une fois résolu le lamentable problème de la nourriture et du chauffage, va être d'échapper à la dénazification bien maladroitement menée par les occupants alliés, surtout soucieux de marquer des points les uns sur les autres dans la guerre froide qui s'amorce.

Au lieutenant Karpelos et au sergent Adler, figures emblématiques de ces juifs émigrés se croyant investis d'une mission de régénération d'un pays gangrené par le nazisme s'opposent les deux anti-héros autrichiens : un chavalier d'industrie de l'économie de marché noir, et une actrice fille de général nazi dont s'éprendront tour à tour les deux soldats.

Peu à peu, l'idéalisme des deux hommes va se décomposer au contact de l'escroc et de la demi-mondaine : le lieutenant Karpelos perdra également au passage ses illusions sur l'avenir radieux entretenues par ses convictions communistes devant l'attitude des troupes soviétiques à Vienne...

De renoncement en renoncement, ils laisseront faire, ils permettront à un metteur en scène compromis avec le régime nazi de reprendre ses activités dans le théâtre contrôlé par les troupes américaines d'occupation, et se laisseront peu à peu gagner par le cynisme dont les Autrichiens dans l'immédiat après-guerre ont fait le principal moteur de leur survie...

Malgré la mineur des personnages secondaires et le caractère franchement ridicule de certaines scènes — l'officier-femme censée représenter le KGB semble sortir tout droit d'un roman de Gérard de Villiers — le propos d'Axel Corti éclairera ceux que l'actualité a amenés à se poser quelques questions sur un pays dont on ne voyait jusqu'ici que les montagnes neigeuses sur fond de valse viennoise. Il met en tout cas à mal le postulat fondamental de l'Autriche moderne, qui voudrait faire croire qu'elle fut, seulement, la première victime du nazisme.

LUC ROSENZWEIG.

THÉÂTRE

Clévenot/Jouvet

Les secrets du comédien



Philippe Clévenot

Louis Jouvet professeur au Conservatoire. Une élève, l'Elvire de Dom Juan. Une histoire d'amour. Le mystère du théâtre.

Le spectacle de Brigitte Jacques *Elvire/Jouvet 40* revient à l'Athénée. Créé au Théâtre national de Strasbourg (le Monde du 24 janvier 1986), il y a eu ensuite joué, a tourné en France et en Amérique latine et, après les représentations parisiennes, repart en France, en Italie, en Espagne. Succès surprenant car il ne s'agit pas d'une fiction dramatique, mais de quelques leçons de Louis Jouvet exactement transcrites.

Louis Jouvet, professeur au Conservatoire, fait travailler son élève sur le rôle d'Elvire dans *Dom Juan*. Un rôle piège dans une pièce d'homme, avec seulement deux scènes pour définir le personnage. Le travail s'étend sur un an, au début de l'Occupation. La jeune femme est juive, le

spectacle s'arrête quand elle doit partir, abandonner le théâtre. Arrivé-plan tragique de la réalité, oubliée dans ces moments protégés où le professeur et les élèves cherchent ensemble à saisir le mystère de leur art.

C'est la raison pour laquelle le spectacle passionne des spectateurs qui n'approchent pas personnellement le métier de comédien. Les leçons de Jouvet sont en quelque sorte un prétexte. Elles révèlent quelque chose de ce mystère dont l'humanité subit l'envoûtement depuis des millénaires. Giorgio Strehler a pu les interpréter selon son tempérament, dans son studio-école de Milan (le Monde du 9 juillet 1986). Ici, c'est Philippe Clévenot qui les prend en charge. Il n'est pas Jouvet, il est un homme de théâtre entraîné dans un vertige contrôlé, une méditation sur le théâtre, c'est-à-dire sur lui-même. Sombre, élégant, aisé, il est évidemment fantaisique d'intelligence, de tension continue. Il donne les leçons de Jouvet, comme s'il les cherchait en lui-même.

L'école du doute

« Quand j'ai lu le texte des leçons, raconte Philippe Clévenot, je n'étais pas dedans. Il a fallu que je commence à les parler pour que m'apparaissent les exigences de Jouvet, pour que je me rende compte qu'elles sont les miennes. Quand il dit : « Va dans une église, tu verras des gens qui ont jeûné un certain temps : ils sont dans un état de rayonnement... Je ne vais pas à l'église, mais je connais cet état. Le discours de Jouvet, je le partage dans les grandes lignes. C'est celui d'un homme démuné qui cherche, c'est la démarche de n'importe quel comédien qui réfléchit sur son métier, qui se demande à chaque

spectacle pourquoi le jouer et comment. Jouvet n'enseigne pas comment jouer Elvire, mais comment affronter le théâtre.

« C'est le grand problème de la formation de l'acteur. Vous avez vous-même été élève à l'école de Strasbourg.

« J'étais assez naïf, traditionnel. Je ne connaissais pratiquement rien. Et je me suis rapidement ennuyé. Mais ça m'a aidé. Je me suis souvenu de ce que ça présente, faire partager une passion et la faire passer à travers un personnage. Les grands professeurs sont rares, et les rapports avec les élèves difficiles. On est des deux côtés de la barrière. On se moque d'eux comme dans l'importance quelle école. Et puis, parfois, on en trouve un qui vous aide. Ça m'est arrivé, à Strasbourg. On travaillait O'Neill, le *Long voyage vers la nuit*, je devais faire un rôle âgé, avec de longs monologues. Je sentais très bien le personnage, et je n'y arrivais pas. Grâce à son insistance, à son attention, le professeur m'a permis de faire passer non pas ce qu'il sentait, lui, mais ce que je sentais, moi. Le blocage n'était pas dans les mots. Plutôt dans l'imaginaire. On croit saisir les sentiments, et ils vous échappent. « Être acteur, dit Jouvet, demande du temps, une expérience de la vie, c'est pour apprendre ça que vous êtes ici. » Au théâtre, on apprend à douter et à choisir.

« Vous savez votre intuition ?

« On suit ses goûts. On se trompe quelquefois, ça demande du temps de savoir choisir, il faut se promener un peu dans la famille théâtre : on acquiert l'expérience. On se sent moins démuné, et, en même temps, les doutes s'accroissent. Le trac augmente, il se modifie mais ne disparaît pas, au contraire. Plus on avance, plus les occasions se multiplient, et les incertitudes avec. « Il faut choisir et être convaincu de son choix », dit Jouvet. Il lui faut un an pour que son élève choisisse comment jouer Elvire et soit convaincu que son choix est le bon.

« Il joue de sa séduction.

« Absolument. Je ne suis pas loin de penser que tous les professeurs sont obligés d'en passer par là, et ça vient tout seul. Si on ne séduit pas son élève, ça ne marche pas. La jeune fille devient amoureuse de Jouvet comme Elvire de *Dom Juan*, et lui la bouscule : c'est sa manière d'être fragile. Il veut toujours avoir le beau rôle, et il l'a puisqu'il est le professeur, puisqu'il est Jouvet et que tous l'admirent. Pourtant, il se contredit souvent, mais c'est sans importance : l'important est qu'il se passe quelque chose, tant pis ou tant mieux si c'est différent de la veille : dans cette situation, on ne joue pas *Dom Juan*, on est dans un travail en train de se faire. Jouvet avoue parfois n'avoir rien à

dire, et il demande aux élèves de lui apporter leur matériel. Il n'est pas cynique ni sadique : il travaille pour qu'elle, son élève, soit bien. Son amour du théâtre passe à travers elle, à travers la pièce. Les leçons transmettent cet amour au-delà d'elle et de Moïse.

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

* Athénée, du 10 octobre au 8 novembre, 21 h. Le texte de la pièce, commenté par Brigitte Jacques et François Regnault, est publié par les éditions Beba, 42 photos, 88 pages, 95 F.

Au Grand Palais à Paris du 25 Septembre au 12 Octobre 1986

La XIII^e Biennale internationale des Antiquaires

avec la Haute Joaillerie de France et le Livre rare



Ouvert tous les jours de 11 h à 23 h et le dimanche de 10 h à 20 h métro : Champs-Élysées-Clémenceau

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

GALERIE DU MESSAGER
28 septembre - 31 octobre - Tous les jours sauf dimanches
SOULAGES ESTAMPES
MUSEE DE LA POSTE - 34 bd de Vaugirard - Paris 15e

PIERRE DESPROGES
se donne en spectacle
CE SOIR PREMIERE
THEATRE GREVIN
Location par tél. 42.46.84.47 sur place et agences

La municipalité de Saint-Ouen le CAFAC présente
L'atelier de Boris Tsolitzky
du 1^{er} au 30 octobre 1986
Cette exposition de 75 tableaux peints entre 1930 et 1986 se tiendra au château de Saint-Ouen, 11, rue A. Dumas.
Visitez tous les jours de 14 h à 18 h (fermé le mardi).

THÉÂTRE DE LA VILLE
20 h 45
mardi 7 octobre
DON CARLOS
D'APRES SCHILLER
TEXTE GEORGES BORGEAUD
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE MICHELLE MARQUAIS
DECOR BRIGITTE LAUBER
COSTUMES FLORENCE EMIR
LUMIÈRES DANIEL DELANNOY
REALISATION SONORE PHILIPPE CACCIA
AVEC GERARD DESARTHE JEAN-MICHEL DUPUIS JEAN-CLAUDE JAY HUBERT GIGNOUX JEAN-PIERRE JORRIS MARYVONNE SCHILTZ MICHEL PEYRELON
ET AMID BERIOUNI LILA PALINSKI JULIETTE THIERREE
LOC. 2, PLACE DU CHATELET 42 74 22 77

مكتبة الأهل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.
LEVEVE (ZOUVER-88, Athéna 47-42-27, 20 h 30 (1)).
LES CHEVENS DE PLUVE, Tins...

ATHENEE (47-42-27) (D., L., 20 h 30, mar. 19 h; Elvire Jorvet 40.
BOUFFES DU NORD; voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-34), (D. soir), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30; le Nègre, à partir du 3.

ESSAON (42-78-46-42) (D. soir, L., 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h; Aux armes citoyens.
FONTAINE (46-74-74-40) (S. soir, D., 20 h 30, sam. 17 h; Vingt ans de pièces forces.
GAYE-MONTMARNASSE (42-22-16-16) (D. soir, L., 20 h 45, dim. 15 h; Saluez tous rassemblés.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., 20 h 45, dim. 15 h 30; Le mal court.
NOUVEAUTES (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L., 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30; Mais qui est qui ?
GUYVER (48-74-43-52) (D. soir, L., 20 h 45, dim. 15 h; "Eclair".

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h; American Buffalo.
VARIETES (43-33-09-92) (D. soir, L., 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30; le Tambour.
Festival d'automne (42-96-12-27)
Théâtre national de Chaillot (Jeu. Sam. Mar.) 19 h, ven. 21 h, dim. 17 h; Ballade.
Champs; ven. 19 h, sam. mar. 21 h; Chœur Dong; jeu. 21 h, dim. 15 h; Mémoires Palatin.

Music-hall
CIRQUE D'HIVER (48-06-42-02), le 7 à 20 h 30; G. Bédou, à partir du 7.
LA COUPOLE (43-20-14-20) (D. L.), 19 h 30; Eclats de nuit.
FOLIES FRIGALE (48-78-25-56), 24 h; Marie-Françoise.
GYMNASIUM (42-46-79-70) (D. soir, L.), 20 h 48, dim. 16 h; F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h; C. Lara.
PALAIS DES CONGRES (47-08-40-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h; Th. Le Lorrain.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30; M. Segant, à partir du 26.
THEATRES GREYVIER (42-46-84-47) (D. L.), 20 h 30; P. Dupont.
THEATRE DU BOND-POINT (42-56-08-80) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h; Ch. Dumas.

Les salles subventionnées

OPERA (Palais Garnier) (47-42-57-50), mar. jeu. ven. dim. lun. à 18 h 30; Don Carlos; sam. 20 h; Concert R. Strauss. - Salle Favart (42-96-06-11), sam. dim. mar. 20 h 30; le Bourgeois gentilhomme; Mar., 20 h 30, dim. 14 h 30; Un chapitre de l'histoire d'Espagne; dim. mar. 20 h 30; Béatrice.
CARRÉ SILVIA MONFORT (42-77-50-97), sam. ven. sam. mar., 20 h 30 jeu. à 19 h 30, dim. à 16 h; la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.
CHAILLAT (47-27-41-15), 20 h 30; 20 h 30, dim. 16 h; la Cité, d'Émile Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D.), 20 h 30; la Répétition.
ANTOINE (42-06-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30; Lily et Lily.
ARCADE-THEATRE (43-38-19-70) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h; Myrène Bouffé.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30; Adriana Momi.

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-50-08-20) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30; L'écouard.
COMEDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30; Revues d'actualité à l'Élysée.
COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h; Visions posthumes.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30; la Parapellote - Soufflante - L'histoire du tigre.
CHATEAUBOUQUE (42-52-44-94), 20 h; Visions posthumes.
CITEEA (43-57-89-25) (D. L.), 20 h 30; Soyez-vous faire entre un ouf? - Syllabé.
COMEDIE DE PARIS (42-41-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30; Poil de carotte.

LEUCORNAIRE (45-44-57-34) (D.), 1; 20 h 30; Embarras-ses folles; 21 h 30; l'Amour gâté; II: 19 h 45; Arlequin serviteur de deux maîtres; 22 h 15; Écoups pour homme.
MADEIRINE (42-45-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h; le Silence éclat.
MARGNY (42-65-20-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30; les Brumes de Manchester.
PETITE SALLE (42-35-20-74) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30; l'Étranger.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. L.), 18 h 30; Dad; 20 h 30; la Bête dans la jungle; 22 h; le Lieutenant Gortel.
MATHURIN (42-65-00-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30; les Pains Ciseaux.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30; Pajamas pour six.
MODERNE (42-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 16 h; l'Étranger de M. Dumas avec M. Pascal le jeune.
MONTMARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30, D. 15 h 30; la Maison du lac; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h; Violences.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 18 h 30; les Mystères de Paris; 20 h 45, dim. 15 h; Faisons un rêve.
TAI THEATRE D'ESSAI (42-78-20-79), 1; sam. lun. mar., 20 h 30, dim. 15 h; Antigua; jeu. ven. 20 h 30, sam. 22 h, mar. 20 h 30, dim. 17 h; Héroïsme.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h; la Maison des Femmes et de la culture.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-29-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30; Tel quel.
THEATRE D'EDGAR (42-22-11-02) (D.), 20 h 15; les Deux caduc; 22 h; sam. 23 h 30; Nous on fait ça on nous dit faire.
THEATRE DU BOND-POINT (42-56-08-80), Petite salle (D. soir, L.), dim. 15 h; le Bain de Diane.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D. L.), 20 h 15; A Star is Born; 21 h 30; Poivre de Cayenne; 22 h 30; Mémoire à l'encre; ven. 18 h 30; Buffo.
TOUJOURS (48-87-42-48) (D. L.), 18 h 30; Nannette; 20 h 30; le Petit Prince; 22 h 30; la Nuit des morts de fête.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), L. 20 h 15 + sam. 23 h 45; Tins, voilà deux broches; 21 h 30; Manguettes d'hommes; 22 h 30; Ordes de secours. - EL 20 h 15; Pierre Schwabert.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. L.), 20 h 15; Folies; 22 h; la Mort, le Moi, le Nôtre.
PETIT CASINO (43-78-36-30) (D.), 21 h 30 + sam. 24 h; Nos deux fois glorieuse; 22 h 30; Fêtes détachées (à partir du 5).
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D. L.), 20 h 15; D. and J. Monrovia; 21 h 30 + sam. 24 h; Nos deux fois glorieuse; 22 h 30; Fêtes détachées (à partir du 5).
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D. L.), 21 h; Job de Fo.

Opérettes
CASINO DE PARIS (42-80-20-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h; la Vazey au cirque.
DELAZEY TEL (48-87-97-54) (D. L.), 21 h; la Petite Bouffarde des hommes.
ÉLYSÉE-MONTMARNASSE (42-52-25-15), mar. ven. sam. 14 h 30; ven. sam. à 20 h 30; dim. à 14 h et 17 h 30; la Bête dans la jungle.
En région parisienne
Voir aussi Festival d'Automne
CHATEAUBOUQUE, CC G. P. P. P. P. (42-08-28-28), le 4 à 21 h; Middle Sax Street.
CHATEAUBOUQUE (p. Carrière), Foyer rural (46-99-45-55), le 4 à 20 h; Miroirs d'ici et de là.
CHELLY-MAZARIN, Église St-Étienne, 21 h; la Petite Bouffarde des hommes.
EVRY, Agora, (60-75-10-00), le 4 à 20 h 30; A. Méryer.
MARNES-LA-VALLÉE, Théâtre Festival de jazz, Chapiteau, le 2 à 21 h; Trio gitan; D. Leclercq Quartet; Femme de Buisson, le 4 à 20 h 30; Cl. Barthélemy/M. Pedroni; P. Stodard; Des Pulles, G. Adams Quartet; à 24 h; Ph. Catherine trio; le 5 à 16 h; Spécial Crooner.
MALAKOFF, Th 71 (46-55-43-45), le 4 à 20 h 30; Sinfonietta, dir. A. Myrte (Vivaldi, Mozart, Beethoven...).
VERSAILLES, Th. Montmartre (39-50-71-18), le 3, 4 à 21 h; Volonté Violaine.

studio-théâtre de vitry
18, avenue de l'Instruction 94400 VITRY - 46.81.75.50
la métaphysique d'un veau à deux têtes
Pièce tropico-australienne de S.I. WITKIEWICZ
Mise en scène: Alain OLLIVIER

USA LANGUAGE
Anglais tel qu'on le parle en Amérique
Cours semi-privés: 15 octobre au 14 février 1987.
Stages intensifs toute l'année.
Cours spécialisés: American Literature, Medical English.
Ateliers de création en anglais: Creative Writing, Art Workshop, Theatre.
Cours pour enfants.
COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris
Tél.: 46 34 16 10

TAROT
UN FILM DE RUDOLF THOME
AVEC HANNS ZISCHLER · RÜDIGER VOGLER
VERA TSCHECHOWA · KATHARINA BÖHM
IN SCÉNARIO DE MAX ZHILMANN
D'APRÈS "LES AFFINITÉS ÉLECTIVES" DE GOETHE
PROMO: DAVIDE S. FERRARI - MUS: DANIEL BISHOP - COSTUME: MONY VITTA
MONTRE: CHRISTOPHER CLAYTON - RÉGIE: GUY DELORE - GÉNÉRALISTE: GUY DELORE
PAR: CHRISTOPHER CLAYTON FILM, BERLIN - CO-PRODUCTION: ATELIER FILM, STRASBOURG

"Ce n'est pas un film sur le jazz. C'est un film (et un acte) d'amour sur l'amour du jazz."
Francis MARMANDE scénario
"Le film le plus abouti, le plus envoûtant de Bertrand Tavernier."
GUY DELORE
"Autour de Minuit confirme que Tavernier est bien l'un des meilleurs cinéastes français."
CHRIS LA MAGNANI
"Des sommets d'émotions rarement atteints."
Gérard EDELSTEIN scénario
Un nouveau film de Bertrand Tavernier
dédié à Bud Powell et Lester Young.
AUTOUR DE MINUIT
WARNER BROS Présente Une Production de LEWIN WINKLER.
Un Film de BERTRAND TAVERNIER
Avec DEXTER GORDON FRANÇOIS CLUZET
"AUTOUR DE MINUIT" (BOUND MIDNIGHT)
SANDRA REAVES-PHILLIPS LONETTE MCKEE
CHRISTINE PASCAL HERBIE HANCOCK
JOHN BERRY et MARTIN SCORSESE
Chef Découvreur ALEXANDRE TRAUNER
Directeur de la Photographie BRUNO DE KEYSER
Musiques Composées et Dirigées par HERBIE HANCOCK
Scénario de DAVID RAYFIEL & BERTRAND TAVERNIER
Produit par LEWIN WINKLER
Réalisé par BERTRAND TAVERNIER
MUSIQUE ORIGINALE EN FILM SUR DISQUES ET CASSETTES (CBS)
DISTRIBUÉ PAR WARNER-COLUMBIA FILM

THEATRE A TOULOUSE
Jacques Rosner
LE CIRQUE ZINGARO
Place Compans
Caffarelli
(Palais des Sports)
TOULOUSE
les 2-3-4 octobre
20 h 30

"Du grand art vraiment... et une technique irréprochable."
"Un grand moment d'émotion."
"La couleur pourpre est un de ces grands films romantiques comme on ne croyait plus possible d'en faire."
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
La Couleur Pourpre
D'après le roman d'Edith Wharton

مكتبة الأمل

CINEMA

Les grandes reprises

AMADEUS (A. v.a.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Boite à films, 17 (46-22-44-21).
AMARCORD (It. v.a.) : Champo, 5 (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.l.) (***) : Masévillie, 9 (47-70-72-86).
ESCALIER C (Fr.) : Ranelagh, 16 (42-89-64-44).
EXCALIBUR (A. v.a.) : Saint-Michel, 5 (43-26-79-17).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS (A. v.l.) : Masévillie, 9 (47-70-72-86).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX
L'AFFAIRE CHEESA DEARDON, film américain d'Ivan Raimont, v.a. : Forum Horizon, 15 (45-08-57-37) ; Hautes-Fenilles, 6 (46-35-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Ambassade, 8 (45-59-19-08) ; George-V, 9 (45-52-41-46) ; Parisiennes, 14 (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenesse, 15 (45-52-79-79) ; Maitre, 17 (47-48-06-06) ; V.F. : Gannont Aléandre, 2 (42-33-56-01) ; Saint-Lazare-Pavane, 3 (43-51-35-43) ; France, 5 (47-70-33-88) ; Nation, 12 (47-48-06-06) ; Fausse, 13 (43-31-60-74) ; Maitre, 14 (45-52-43-43) ; Montparnasse Parthé, 14 (43-20-13-06) ; Gannont Convention, 15 (45-52-42-27) ; Wexlar, 19 (45-22-46-01).

VOTRE TABLE CE SOIR

Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J. H. : ouvert jusqu'à heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 43-59-20-41 19 h à 22 h. Vue spéciale sur les jardins. Spécialités DANONNES et SCANDINAVES. Hors-d'œuvre d'œufs. FESTIVAL DE SAUMON, CANARD SALÉ, MIGNON DE RENNE.
Tous les jours

DINERS RIVE DROITE

ARMAND 6, rue de Beaujolais, 1er (Palais-Royal) F. sam. midi et dim. Dans une ancienne et belle salle voûtée du XVIIe s., le chef de cuisine a réuni, autour de sa table, les traditions culinaires de la région parisienne.
LES URSINS DANS LE CAVIAR 43-29-54-20 3, rue de la Colombe, 4. Cuisine raffinée dans un cadre Renaissance. Son caviar renommé, ses plats traditionnels et toujours ses excellents desserts. Dîner TLJ sauf dimanche.
LE PÊCHEUR 43-87-56-87 27, rue des Batignolles, 8 (M° Rome) TLJ Cuisine familiale. Spécialité de poissons, coquilles saint-jacques, lotte à la royale, sole, rac, etc. Viande. Prix moyen à la carte 120 F.

DINERS-SPECTACLES

LA ROUTE DES ÉPICES 48-07-29-49 Spéc. culinaires de dix pays. Brésil, Inde, Antilles, Méditerranée, etc. Bouquets, repas d'affaires. Le soir dîner spectacle : Ambiance des Îles (M° République).

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS 43-26-89-36 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6. Salons. CHOUKROUTES. Grillades. POISSONS. Dégustation d'HUITRES et COQUILLAGES.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON 6, rue Couillière - 43-36-11-75 LE FAMBUX RESTAURANT DES HALLES - Un moment patrimonial de la vie nocturne parisienne. Huitres et fruits de mer toute l'année.

LAUREL ET HARDY (v.o.) Action Éclési, 3 (43-25-72-07), mer. ; Lauré et Hardy en Shanghai ; mer. ; Les deux frères ; ven. ; la Bobémienne ; sam. ; les Conscients ; dim. ; les Montagnards sont là ; lun. ; les As d'Orford ; mar. ; Tête de cochon.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) Studio 28, 15 (46-06-36-07), mer. ; Bogy Saint-Paul (G. Bontoux) ; mer. ; Souvenirs secrets ; sam. ; Yiddish connection ; dim. ; mar. ; Opéra du Malandino.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A. v.a. et v.l.) Espéras, 14 (45-54-46-85), Grand Pavois, 15 (45-54-46-85), 17 (46-22-44-21), 19 h 45.

AMADEUS (A. v.o.) : Grand-Pavois, 15 (45-54-46-85), mer. 19 h ; ven. 19 h 30 ; jeu. 14 h ; mar. 21 h ; sam. 19 h 45 ; dim. 15 h 30 ; Boite à films, 17 (46-22-44-21), 19 h 45.

LA DAME DE SHANGHAI (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 11 (45-08-94-14), 18 h.

PARIS EN VISITES
Moulins et vieux village de Montmartre - 14 h 30, métro Abbesses (Filineries).

LES SÉANCES SPÉCIALES
AMADEUS (A. v.o.) : Grand-Pavois, 15 (45-54-46-85), mer. 19 h ; ven. 19 h 30 ; jeu. 14 h ; mar. 21 h ; sam. 19 h 45 ; dim. 15 h 30 ; Boite à films, 17 (46-22-44-21), 19 h 45.

Mes infos ? C'est une question de seconde. L'actualité sur Minitel. Les flashes minute par minute. Les dossiers du jour. Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER



مکان من المینتل

Radio



WELCOME IN VIENNA, film autrichien d'André Cayrol, v.a. : Forum Horizon, 15 (45-08-57-37) ; Hautes-Fenilles, 6 (46-35-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Ambassade, 8 (45-59-19-08) ; George-V, 9 (45-52-41-46) ; Parisiennes, 14 (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenesse, 15 (45-52-79-79) ; Maitre, 17 (47-48-06-06) ; V.F. : Gannont Aléandre, 2 (42-33-56-01) ; Saint-Lazare-Pavane, 3 (43-51-35-43) ; France, 5 (47-70-33-88) ; Nation, 12 (47-48-06-06) ; Fausse, 13 (43-31-60-74) ; Maitre, 14 (45-52-43-43) ; Montparnasse Parthé, 14 (43-20-13-06) ; Gannont Convention, 15 (45-52-42-27) ; Wexlar, 19 (45-22-46-01).

QUEST-IL ARRIVE A BABY JANE ? (A. v.o.) : Studio-Galaude, 5 (43-54-46-85), mer. 14 h ; dim. 20 h 30.

CONFÉRENCES
Cinéma-théâtre, 11, rue Jacques-Bingen - 1er roman en France. Exemple typique : Saint-Froy de Conques (conférence-projection. M° Saint-Germain).

Mairie du VIe arrondissement, 68, rue Bonaparte, salle des fêtes, conférence-projection sur le Vietnam par M. Michel Tardieu, grand reporter et romancier.

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30. « Un poète européen : Rainer Maria Rilke ou l'absence d'absence » par M. Daniel des Brosses, écrivain.

« 3. rue Bonaparte, 17 h 30. « Les origines de Rome » et 19 heures, « Les origines du monde » (Arcus).

« L'École nationale supérieure des beaux-arts », 14 heures, 17, quai Malaquais (M° Vernereux).

« L'École des beaux-arts au temps de Pape Sixte », 15 h 30, 13, quai Malaquais (M° Bonaparte).

سكان من الأردن

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films...

Mercredi 1er octobre

PREMIERE CHAINE : TF 1

BRICO-DECO -20% ET PRIX BHV SUR DES MILLIERS D'ARTICLES Du 29 septembre à 18 octobre 86 DANS LES 11 BHV

- 20 h 30 Tirage du Loto. 20 h 35 Série noire : Le tueur du dimanche. 21 h 45 Magazine : Moi je...

DEUXIEME CHAINE : A 2

- 20 h Football : Coupe de l'UEFA, premier tour, match retour. 21 h 45 Magazine : Moi je...

TROISIEME CHAINE : FR 3

- 20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche. 21 h 45 Magazine : Moi je...

- Avions, Christian Barham, Franck Langels, Michel François et Frédéric Lodéon. 21 h 45 Magazine : Thelma...

CANAL PLUS

- 14 h (et 17 h 30), Cabos Café ; 14 h 25, Téléfilm : Au-delà des plaines ; 15 h 55, Téléfilm : Le siège de Fortchié...

LA « 5 »

- 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 45, Série : Thriller...

TV 6

- 19 h, NRJ 6 ; Invité : Frankie Goes to Hollywood ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Antipodes. Trente ans après... Anniversaire du 1er congrès des écrivains et artistes néo-Paris-Sorbonne 1956. 21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques...

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 27 janvier 1986) : Symphonie Sittich (1985), de Schubert ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur...

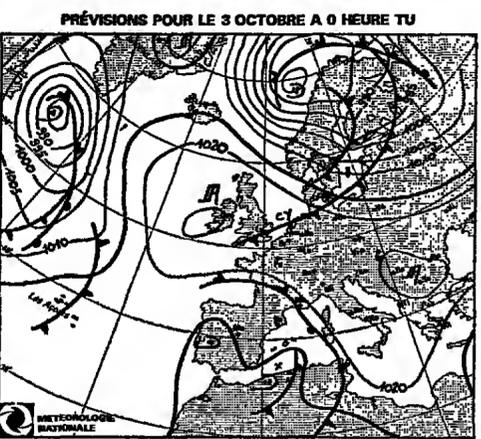
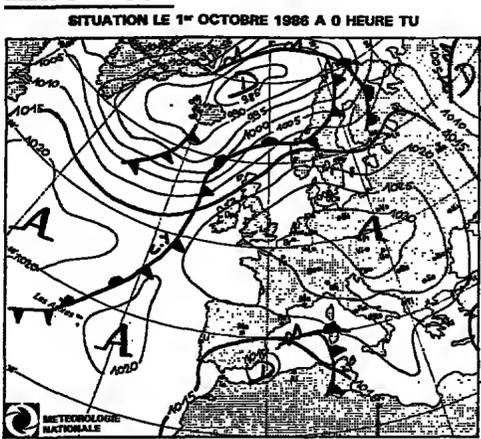
EN BREF

Collecte au profit des sinistrés de Grèce. Une collecte est organisée pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre survenu le 12 septembre à Kalamata (Grèce)...

IMPOTS LOCAUX : mode de calcul. Les feuilles d'impôts concernant la taxe d'habitation commencent à arriver, précédant d'un mois celles établies pour les taxes foncière et professionnelle...

SÉCURITÉ : cachez vos clés ! Les cambrioleurs spécialisés peuvent à lire certaines des clés et les reproduire après en avoir noté les combinaisons et les principales caractéristiques...

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable de temps en France entre le mercredi 1er octobre à 0 heure et le jeudi 2 octobre à 24 heures. Les masses d'air chaud et instable qui ont provoqué des pluies abondantes sur la Catalogne vont remonter vers le golfe du Lion...

Jeudi 2 octobre

PREMIERE CHAINE : TF 1

- 14 h 40 Ravi de vous voir. 15 h 25 Quarté à Saint-Cloud. 16 h 35 Ravi de vous voir. (Suite). 17 h 45 Feuilletton : Paul et Virginie...

DEUXIEME CHAINE : A 2

- 13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie. 15 h Feuilletton : Les Cousins de la Constance...

TROISIEME CHAINE : FR 3

- 12 h Tribune libre. 13 h 15 Magazine : La vie à plein temps. 13 h 30 Feuilletton : Demain l'amour...

- 17 h Série : Les secrets de la mer rouge. 17 h 30 Série : Heidi et son tom Sawyer. 17 h 55 Croquet. 18 h Le 10-20 de l'information. 19 h 15 Actualités régionales. 19 h 55 Dessin animé : Les entrecatcha...

CANAL PLUS

- 14 h, Chéou : Drame. Film américain de Joseph Ruben (1985), avec Dennis Quaid, Max von Sydow, Christopher Pennock, Eddie Albert... 15 h 35, Chéou : La septième cible...

LA « 5 »

- 13 h 30, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif falo-moi pour ; 18 h 25, Série : Rip-tide ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : Lou Grant ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : Lou Grant ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Clémentine Célestine ; 19 h, NRJ 6. Invité : Glass Tiger ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 L'enfant-Silence, de Jean-Marie Laclavetine, avec François Martoreau, Nadia Barantini, Nathaniel Esther. 21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques, Machine ou pas machine ? Pères de recharge pour orgues mécaniques, de Martial Solal, avec Pierre Charial, à Forges-Cléon 56 touchés.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné au Théâtre Antique d'Orange le 2 août 1986) : Macbeth, opéra en quatre actes de Verdi, livret de Francesco Maria Piave, d'après Shakespeare, par l'Orchestre national de France, dir. Thomas Faldut, et le chœur national belge Sveltova ; Overture, chef des chœurs György Roboz ; solistes Maza Zampieri, Marlene Mahé, Renato Brunon, Taro Ichihara, John Tomlinson, Gérard Gerino, Alain Verhees, Daniel Ottavaro, Marc Barnard. 23 h Les séries de France-Musique.

RFM Dans toute la France RFM Paris 96.9

Table of radio frequencies for various cities: RFM Antibes (97.8), RFM Arles (97.8), RFM Avignon (97.8), RFM Bordeaux (101.2), RFM Bourges (97.8), RFM Brest (97.8), RFM Caen (103.2), RFM Chalon-sur-Saône (94.7), RFM Châteaufort (92.0), RFM Clermont-Ferrand (97.1), RFM Colmar (97.1), RFM Dijon (102.2), RFM Douai (92.1), RFM Grenoble (88.8), RFM Lille (96.8), RFM Lyon (92.1), RFM Marseille (95), RFM Metz (96.9), RFM Montpellier (96.6), RFM Nancy (94.8), RFM Nantes (102.9), RFM Nice (97.8), RFM Orléans (94.7), RFM Paris (97.1), RFM Pau (97.1).

Vendredi 3 octobre, 8 h 30 « DOSSIER » America's cap : l'enjeu technologique et commercial

Le Monde DES LIVRES

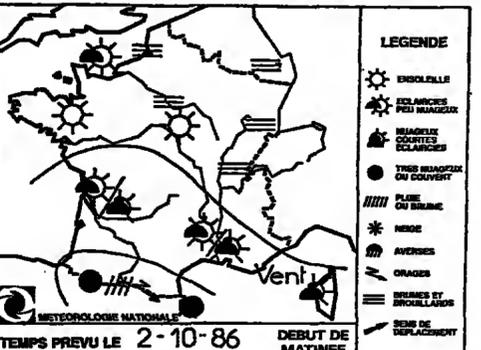


Table of temperatures: FRANCE (max/min) and ÉTRANGER (max/min) for various cities like AMSCD, BREST, CAEN, etc. Includes a legend for weather symbols and a note about time zones.

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

Informations « services »

OFFRES D'EMPLOIS

STAGE AGRÉÉ INGENIEUR COMMERCIAL en systèmes informatiques. Candidats Bac + 4. Débuts en poste assurés. INSCRIPTION IMMEDIATE

Le Centre d'Informations Financières, n° 1 du secteur, rech. pour développer ses agences de Paris et région parisienne.

PROFESSEUR D'AUDIT ET REVISION COMPTABLE. Avoir expérience pédagogique et professionnelle.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.P. jeune bilingue esp./fr., ex-anglais, exp. international, cherche poste à responsabilité. Tél. : 33-61-01-90.

J.P. 29 ans, bac G1, BTS secrétariat direction, cherche emploi ch. plein temps, motivé, 4 langues, maîtrise de l'anglais.

capitaux propositions commerciales. PLACEMENTS DIVERSIFIES 16 % d'investissement.

formation professionnelle

MAÎTRISE AMÉNAGEMENT (Nécessaire, Espaces, Sociétés) Paris-VIII (Institut d'Urbanisme).

B.T.S. D'ACTION COMMERCIALE. Attraction entreprises/écoles. Rémunération 60 à 86 % du SMIC.

travail a domicile. Tous vos documents dactylographiés. Débit très rapide.

propositions diverses

Vous vous sentez capable d'être sur un sujet proposé ? Vous avez une bonne connaissance de l'environnement économique actuel ?

automobiles. Vente R5 Alpine turbo, très bon état, 1983, 27.500 km.

ventes. Vente R5 Alpine turbo, très bon état, 1983, 27.500 km.

La nouvelle tarification téléphonique est entrée en vigueur

La nouvelle tarification téléphonique est entrée en vigueur le 1er octobre. La taxe de base est réduite de 77 à 74 centimes, mais pour les communications locales, elle ne donne plus le droit qu'à une conversation de 6 minutes contre 20 précédemment.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4325. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. I II III IV V VI VII VIII IX X XI. HORIZONTELEMENT. I. Instrument à « cordes ».

PROBLÈME N° 4325

- XI. Forme d'être. Caché. Négation. VERTICALEMENT. 1. Rapidement fait. Mot d'explication.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3° arrdt. CHATELET. Dans idéal 200m², cuisine, salle, chambre, superbe séjour, 2 ch., 105 m², part. de. DORESSAY - 46-24-63-53.

17° arrdt. GUY MOULLET. 58 + 2 ch. avec refect. neuf. 120.000 F. 46-28-98-04.

20° arrdt. ATELIER D'ARTISTE. Duplex 138 m², poss. extens. 1 p., grand, cave, jardin 200 m², piscine, 1000 F. A.F. - 46-28-98-56.

91 - Essonne. Collaboration du Monde a été app. de par. à Montfort (91). C.A., ex. a. m., 1 chbr + 1 p., grand, cave, jardin 200 m², piscine, 1000 F. A.F. - 46-28-98-56.

13° arrdt. CITE FLORALE. Bel apt 102 m², scd., extens. + box. Tél. : 46-28-98-34.

14° arrdt. Acquis 150 m². Vente ville 300 m² + JARDIN. Luxe. 47-03-32-44 matin.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DESIREZ VENDRE un logement de 2 ou 3 ch. ADRESSEZ-VOUS A IMMO MARCADET

MICHEL BERNARD. 42, av. Victor-Hugo, 19°. Recherche appart. 2 ou 3 ch., locus, bon standing.

JEAN FEILLADE. 54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15°. Tél. 46-06-00-75.

CHARENTON MAIRIE 2 bsdm 4 pièces DUEX à louer. 6.800 F/mois. 100 m². 64-80-72-15, 47-63-85-78.

30 km Paris (91), Janvry, 7 p., 4 ch., 2 bsdm, piscine, 1000 F. 64-80-72-15, 47-63-85-78.

51 LARDY 400 m 2007, v. 199 m sur parc 2 807 m². 880 000 F. 80-82-78-31 après 18 heures.

locations non meublées demandées

Paris. Jeune médecin cherche en location STUDIO ou COFFRET vide et/ou meublé, préférence 15e, 16e, 17e arrdt. Tél. : 46-27-13-43 si besoin.

EMBASSY SERVICE. 8, avenue de Masséna, 75008 PARIS, recherche en location ou à louer APPTS DE GDE CLASSE pour CLINIQUE ETTRANGÈRE, corps de bâtiment et cadres de santé plurinationnels.

locations meublées demandées. Paris. SERVICE AMBASSADE. Pour personnel et dirigeants diplomates région parisienne IMPORTANTE SOCIÉTÉ (TELE ETTRANGÈRE), corps de bâtiment et cadres de santé plurinationnels.

fermettes. A votre ferme jusque à rénover, 38 km Paris, tout le matériel, magnifiques vues sur montagnes, 5 870 m² de prairie. Tél. : 69-24-32-18.

propriétés. A votre ferme jusque à rénover, 38 km Paris, tout le matériel, magnifiques vues sur montagnes, 5 870 m² de prairie. Tél. : 69-24-32-18.

L'AGENDA

Particuliers (offres). Vente TABLE pieds forme tonneau, 2 m X 1,15, genre Rustin 1925, excellent état, prix modéré. Tél. : 46-67-82-02.

Bijoux. BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUEES se choisissent chez GILLET, 18, r. d'Arcole, 4, 43-54-00-83.

ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS. Anciens, modernes, argentés, perles, bij. des ITALIENS Opéra, 4, r. de Valenciennes, 10, 37, av. Victor-Hugo.

Moquettes. A SAISIR. MOQUETTE 100 % PURE LAINE. Prix poss. 89 F/m². Tél. : 46-63-81-12.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés en Journal officiel le mercredi 1er octobre 1986 : UNE LOI. N° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

UN ARRÊTÉ. Du 19 septembre 1986 modifiant l'arrêté du 25 juillet 1986 relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 31 mars 1986 au 29 mars 1987.

CARNET DU MONDE

Toutes rubriques 60 F Abonnés 50 F Communication diverses 65 F Renseignements 42-47-95-03

Naissances

Emmanuelle BOLLACK et Jacques DESCAMPS sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille.

Décès

Le président Pierre-Bloch et les membres du camp de Marzano ont le deuil de faire part du décès de leur ami.

Mariages

Mme Emile SALES et tout sa famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées, vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

Un petit feu est demandé aux amis de Paul ELIASBERG, décédé le 1er octobre 1983.

Communications diverses

L'Assemblée générale de l'Amicale et sportive CNEPSES, 2, avenue Wilson, 92560 Boulogne-sur-Seine, aura lieu le mercredi 8 octobre 1986, à 14 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT. Université Paris-IV, jeudi 2 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean Kravov : « La justice de Dieu dans la Bible hébraïque et l'interprétation juive et chrétienne ».

DOCTORATS D'ÉTAT

Université Paris-IV, lundi 6 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jacques Sémès : « La résistance civile de Suisse en Europe sous l'occupation nazie (1939-1945) ».

Le Carnet du Monde

Mme Roger Sala, née Marcelle René-Boisneuf, son épouse, M. et Mme Anne Sala, M. et Mme Ségny et Loum et leurs enfants, M. et Mme Claude Benoit et leurs enfants, M. et Mme François Chaponot et leur fille, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils, M. et Mme Gladys Sala et ses enfants, Les familles Sala, René-Boisneuf, Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, Et ses nombreux amis, ont le deuil de faire part du décès de M. Roger SALA, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Fontenay, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier de réserve, survenu le 29 septembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 octobre, à 15 h 45, en l'église Saint-Joseph d'Englême-les-Bains, rue de Malleville, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Englême-les-Bains. Cet avis tient lieu de faire-part. 5 bis, rue Peligon, 95880 Englême-les-Bains.

M. LIBERT CASTOR. Compagnon-Franc-tireur associé 3, rue Ramel Paris 9°. T. 46-24-51-20. HOTEL DROUOT. 5, rue Drouot 75008 Paris. Samedi 4 octobre 1986 à 14 h 30. 200. BONZAI. Estimation de 800 F à 20 000 F. Exposition : Vendredi 3 octobre 1986 de 11 h à 18 h.

CHRONIQUE DES ANNEES 60. LE FEUILLETON DE L'ÉTÉ ENFIN DISPONIBLE EN UN SEUL RECUEIL. Le Monde. NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Le Monde. NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Le Monde. NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Le Monde. NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Le Monde. NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

مکانز الاول

Le Monde • Jeudi 2 octobre 1986 27



LE STYLE DE VILLE DES ANNÉES 80

Economie

En marge de l'assemblée générale du FMI

Le Mexique obtient de nouveaux crédits des banques privées

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

C'est seulement mardi 30 septembre en fin d'après-midi qu'un accord de principe (qui reste subordonné à l'heureuse issue des négociations en train sur les détails concernant plusieurs de ses dispositions) a pu être conclu entre le ministre des finances du Mexique, M. Gustavo Petricoli, et le groupe des quatorze plus grandes banques créditrices de ce pays (dont la Société générale) sur l'octroi de nouveaux crédits. Ils s'élèvent à un peu moins de 6 milliards de dollars pour une durée de douze ans avec franchise de cinq ans.

Dans le discours d'adieu, qu'il avait quelques heures auparavant prononcé à la séance d'ouverture de l'Assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, M. Jacques de La Rosière, directeur général du Fonds, avait déclaré que, si ces deux institutions avaient fait leur devoir pour commencer à réviser le plan Baker, il n'en était pas de même des banques commerciales : « Les nouveaux prêts nets accordés par elles aux quinze principaux débiteurs au cours des six premiers mois de 1986 ont été nettement inférieurs aux montants qu'impliquait l'initiative ». (Il s'agit de l'initiative lancée l'an dernier à Séoul par le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, en faveur des pays en question). M. de La Rosière avait aussi souligné l'importance extrême qu'il attachait à la conclusion positive des négociations menées en sa présence et en celle de M. Paul Volcker, président de la Fed (institut d'émission américaine), par les membres de la délégation gouvernementale mexicaine et le groupe de banques qui dirige M. William Rhodes, président de la Citibank. Pour accroître la pression politique sur les banques, le Fonds monétaire avait subordonné le versement de ses propres crédits au Mexique (1,6 milliard de dollars) à la coopération des banques privées.

Sur le premier des deux points d'accroissement, les banques ont obtenu très largement satisfaction.

Elles percevront sur l'ensemble des crédits rééchelonnés ou faisant l'objet de conditions de remboursement spéciales, soit un total qui dépasse 57 milliards de dollars (nouveaux crédits inclus), une commission (spread) de 13 à 16 % au-dessus du Libor (taux interbancaire offert à Londres). Ce taux est très proche de celui qu'elles avaient demandé d'ombé : 14/16 %. Cela représente un profit supplémentaire non négligeable, à se partager entre les quelques cinq cents établissements créanciers.

Un avantage de taille

Il n'empêche que ce « spread » est inférieur à celui que touchent actuellement les banques sur le Mexique, et qui est de 1/8 %. La différence représente sur dix-huit mois un manque à gagner de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars. Il n'est donc pas étonnant que les banques aient accepté qu'avec réticence une pareille contribution. Encore se parlait-on hier que des plus grandes représentées au sein du groupe de négociation ; tout laisse penser que les centaines de banques moyennes, qu'il va falloir convaincre avant le 31 octobre, sont encore plus réticentes.

Les banques ont encore obtenu un autre avantage de taille, qui se traduira aussi par une diminution du montant total des fonds à recevoir par le Mexique. Elles bénéficieront, sur une fraction des prêts consentis, d'une garantie de la Banque mondiale. Celle-ci cotisera une partie de ces crédits par les banques moyennes, qu'il va falloir convaincre avant le 31 octobre, sont encore plus réticentes.

750 millions de dollars. Mais il est entendu que la valeur actualisée de ce dernier montant sera déduite des concours que la Banque mondiale s'est engagée à apporter et qui était initialement fixée à 2,3 milliards. Le Mexique ne touchera pas la totalité des 12 milliards annoncés par le Fonds.

En revanche, le Mexique a obtenu un allongement supplémentaire des délais de paiement qui lui avaient été consentis en août 1984, dans le cadre d'un accord de rééchelonnement portant sur quelque 49 milliards de dollars de dettes échues ou à échoir. Pour une somme égale à 43,7 milliards, le remboursement s'étendra sur une période de vingt ans (au lieu de quatorze ou quinze ans) avec une période de franchise de sept ans.

Accord avec le Nigeria

Dans son discours à la tribune de l'immense salle de réunion de l'hôtel Sheraton, ornée des cent cinquante et un drapeaux des pays membres, M. de La Rosière a annoncé un autre accord « préliminaire » entre le FMI et le Nigeria qui ouvrira la voie, lui aussi, à des financements bancaires pour lesquels, a précisé le directeur général, des négociations sont maintenant engagées. Le Nigeria refusait depuis quatre ans de négocier avec le Fonds. Il en était arrivé à se mettre au ban de la communauté internationale. Même les banques britanniques ne lui accordaient plus de crédits pour le financement des opérations commerciales les plus ordinaires.

Dernière survivance de cette longue période de bouderie, le Nigeria, qui vient de signer la fameuse lettre d'intention adressée au directeur général du FMI, et dont l'acceptation vaut ouverture d'un crédit *stand by*, a fait savoir qu'il n'aurait pas de cette facilité laquelle, dit-on, s'élevait à quelque 650 millions de dollars. En revanche, les Nigériens ont demandé et obtenu du Trésor public de plusieurs pays — la Grande-Bretagne et la France sont, quasi-

ment à égalité, les deux plus gros contributeurs — un crédit relais de quelque 200 millions de dollars en attendant le versement des deux prêts accordés par la Banque mondiale pour un montant total de 400 millions de dollars. Le Nigeria s'est engagé en contrepartie à mettre en œuvre un vaste programme de libéralisation et d'assainissement.

La journée, commémorée en grand cérémonial, aura été marquée en outre par les soulèvements progressifs de la candidature française à la succession de M. de Larosière. Si, lundi, les chances de M. Michel Camdessus, actuellement gouverneur de la Banque de France, de l'emporter sur l'autre candidat officiellement sur les rangs, M. Onno Ruding, ministre néerlandais des finances, ou sur un troisième homme présentement officiellement leur préférence pour le candidat français, l'un des plus grands spécialistes des problèmes de l'endettement qu'il a longtemps traités en présidence du Club de Paris. Souhaitement le plus vigoureux M. Ruding, la Grande-Bretagne, le Nigeria, l'Inde, les pays scandinaves expriment officiellement leur préférence pour le candidat français, l'un des plus grands spécialistes des problèmes de l'endettement qu'il a longtemps traités en présidence du Club de Paris. Souhaitement le plus vigoureux M. Ruding, la Grande-Bretagne, le Nigeria, l'Inde, les pays scandinaves expriment officiellement leur préférence pour le candidat français, l'un des plus grands spécialistes des problèmes de l'endettement qu'il a longtemps traités en présidence du Club de Paris.

Pour ceux qui l'avaient, pour la même occasion, entendu deux ans auparavant, le président Reagan, pour prononcer son discours de bienvenue, a paru s'exprimer d'une voix plus sourde, moins forte. Mais c'est le même message qu'il ne cesse depuis cinq ans de répéter. « A travers le monde au cours des derniers cinq ans, nous avons vu les hommes et les femmes commencer à remettre en question les vieux dogmes et à redécouvrir des vérités de tous les temps », a notamment dit le président, qui a repris avec la même conviction son habituel plaidoyer en faveur de l'initiative individuelle.

PAUL FABRA.

SUÈDE : la fin du principe de solidarité ?

La grève du secteur public provoque un conflit ouvert avec les syndicats du privé

Plus de 14 000 employés de l'Etat, des conseils généraux et des communes de Suède sont en grève depuis mardi 30 septembre. Les arrêts de travail des infirmières des hôpitaux et du personnel des crèches de certains départements, ainsi que des guichetiers des gares de chemin de fer et de quelque 9 000 fonctionnaires de l'administration n'auront, dans un premier temps, que des effets limités. Mais le conflit risque de s'étendre. Mardi, deux des quatre syndicats de la fonction publique étaient apparemment disposés à reprendre les négociations avec les employeurs sur la base d'un relèvement moyen de 3 % à 9 % des salaires en 1986 et 1987. Mais ils ont quand même maintenu leur mot d'ordre de grève, l'Etat-patron refusant de garantir comme c'est le cas depuis vingt ans, que les traitements des fonctionnaires augmentent au même rythme que ceux des catégories comparables du secteur privé.

Plus de 14 000 employés de l'Etat, des conseils généraux et des communes de Suède sont en grève depuis mardi 30 septembre. Les arrêts de travail des infirmières des hôpitaux et du personnel des crèches de certains départements, ainsi que des guichetiers des gares de chemin de fer et de quelque 9 000 fonctionnaires de l'administration n'auront, dans un premier temps, que des effets limités. Mais le conflit risque de s'étendre. Mardi, deux des quatre syndicats de la fonction publique étaient apparemment disposés à reprendre les négociations avec les employeurs sur la base d'un relèvement moyen de 3 % à 9 % des salaires en 1986 et 1987. Mais ils ont quand même maintenu leur mot d'ordre de grève, l'Etat-patron refusant de garantir comme c'est le cas depuis vingt ans, que les traitements des fonctionnaires augmentent au même rythme que ceux des catégories comparables du secteur privé.

En Suède, les négociations paritaires sont, depuis 1982, en particulier, le gouvernement intervient plus ou moins directement dans les pourparlers. Les syndicats n'aiment guère ces petits « coups de main », et s'efforcent de préserver leur fameuse liberté. Le ministre social-démocrate des finances, M. Kjell-

Olof Feldt, a jeté cette fois de l'huile sur le feu en déclarant franchement qu'il était préférable de ne pas accepter un conflit social dans le secteur public plutôt que d'accepter un accord reprenant les propositions « excessives » de la commission de médiation. « Ce serait, à-t-il dit, compromettre la lutte contre l'inflation ». Les syndicats du secteur public ont protesté contre cette intrusion « inadmissible », mais le ministre bénéficie probablement, dans ce différend, du soutien des organisations de travailleurs de l'industrie et d'une bonne partie des Suédois.

Cette dispute entre cols blancs et cols bleus ébranle sérieusement le grand principe de « solidarité » cher à L.O. Elle s'est accentuée, au cours des dix dernières années du fait du gonflement spectaculaire du secteur public et de la réduction des effectifs dans l'industrie. A l'heure actuelle, les fédérations industrielles (métallurgie, bois et papier) contrôlent toujours les postes clés du comité directeur, mais la fédération des employés communaux est la plus grosse organisation de la centrale syndicale suédoise.

ALAIN DEBOVE.

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le conflit latent depuis quelques années entre les syndicats du secteur privé et ceux du public a subitement éclaté au grand jour la semaine dernière, au cours du congrès national de la puissante confédération générale du travail LO (social-démocrate). Le dirigeant de l'organisation des métallos, M. Leif Blomberg, n'a pas eu des mots tendres pour ses collègues des fédérations de la fonction publique, des conseils généraux et des communes, qui, pour appuyer leurs revendications salariales, avaient déposé le 24 septembre un préavis de grève illimitée. « Ils sont irresponsables et inconscients ».

M. Blomberg estime que les employés du secteur public doivent être légèrement privilégiés. A ses yeux, la stratégie des fonctionnaires et des agents communaux consiste à obtenir, automatiquement, autant et si possible davantage d'améliorations que les travailleurs de l'industrie, dont les salaires dépendent pourtant du niveau de la production, de la conjoncture générale et des exportations. Les syndicats visés se défen-

dent de vouloir « sucer la rose » des ouvriers et répliquent qu'il n'y a pas d'employés de « deuxième catégorie ». Au nom de la « solidarité salariale » préchée officiellement par LO, leur objectif est de rattraper le terrain perdu entre 1980 et 1985.

Aut printemps dernier, le patronat et LO avaient conclu de nouvelles conventions collectives applicables au secteur privé pour 1986 et pour 1987. Dans le public, en revanche, les négociations ont trahi en langage clair la grève des métallos en juin et une très estivale, elles ont repris début septembre, avec le

assuré le mardi 30 septembre M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, qui était sur les rangs avec Framatome et EDF, parmi treize autres groupes de tous pays. Cette affaire, u-t-il ajouté, illustre les pressions actuellement faites par les autorités américaines pour encourager les exportations de grands biens d'équipement. Sur la Corée, « nous étions techniquement les meilleurs, mais les Américains ont fait des pressions politiques sur le pays de façon à emporter la commande ».

De façon générale M. Desgeorges a dénoncé la concurrence des industriels américains sur les grands contrats. Ils sont « aux abois » et cherchent à entrer par tous les moyens sur les marchés d'exportation. « C'est extrêmement dangereux pour nous, car ils se surimposent aux Japonais, qui, comme eux, sont aués », a déclaré le PDG d'Alsthom, soulignant tout-

fois que dans ce contexte « extrême-dur » son groupe était parvenu jusqu'à tirer son épingle du jeu.

Un cours du premier semestre 1986 les commandes enregistrées à l'exportation ont atteint 6,7 milliards de francs soit 48 % de plus que l'an passé à la même époque, et sur l'année le groupe espère voir le montant de ses commandes progresser de 20 % environ, à 12 milliards contre 10,5 en 1985. Le résultat du premier semestre est certes « satisfaisant » pour Alsthom, a noté M. Desgeorges, mais « inquiétant pour l'ensemble des grands contrats français », qui pendant la même période ont régressé, passant de 68 milliards de francs au premier semestre de l'an passé à 38 milliards de francs cette année.

Ces bonnes performances, qui ont permis au groupe de voir ses bénéfices nets augmenter de 8,5 % au premier semestre sur l'an dernier, s'expliquent par la relative bonne tenue des ventes de matériel électrique classique, notamment pour les équipements des réseaux de distribution, et surtout par le succès important des turbines à gaz, dont Alsthom est le leader mondial — il vient d'ailleurs de recevoir commande d'ELF pour une turbine de 200 mégawatts, d'un montant de 365 millions de francs.

Dans le domaine naval, Alsthom, a estimé M. Desgeorges, peut espérer « durer », car, contrairement à ses concurrents, et notamment la Normed, le groupe a un « bon fonds de commerce » dans la fabrication de paquebots de croisière — cinq vendus en trois ans, — de navires de sous-marins et de diverses complexes en général.

Dans le domaine ferroviaire enfin, le groupe espère commencer l'exportation des TGV en construisant une ligne en Floride, ce qui « dominerait le défilé aux marchés internationaux ».

V. M.

REPÈRES

Croissance

Baisse de 0,2 % de l'indice composite américain

L'indice composite des principaux indicateurs américains, censé donner une indication de la conjoncture des mois à venir, a enregistré une baisse de 0,2 % en août, annonce le département du commerce. Ce recul, le troisième en quatre mois, tend à confirmer la faiblesse persistante de l'activité économique et conforte les prévisions de ceux qui tablent sur une expansion lente de 2,5 % en rythme annuel durant le second semestre de l'année. La baisse de l'indice composite en août est essentiellement due, selon le département du commerce, à une forte chute des cours des produits de base. L'indicateur a également été influencé par un ralentissement de la création d'entreprises et une baisse des commandes de biens d'équipement.

Commerce extérieur

Moindre déficit aux Etats-Unis...

Le déficit commercial américain a représenté 13,2 milliards de dollars en août contre un record de 18,04 milliards de dollars en juillet. Les marchés financiers, qui craignent des résultats beaucoup plus mauvais, ont salué cette relative amélioration en allégeant, provisoirement tout au moins, leurs pressions à la baisse sur le dollar. Mais si le secrétaire au commerce a conclu qu'il pouvait s'agir d'un « tournant » pour le déficit commercial américain, les analystes restent très prudents. La baisse de 13,5 % des importations, qui sont tombées à 30,93 milliards de dollars, paraît refléter enfin la dépréciation du dollar vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. En revanche, les exportations restent peu encourageantes et ont enregistré une baisse de 0,6 %, à 17,60 milliard de dollars, en dépit d'une progression de 10,7 % des ventes à l'étranger de produits agricoles. Au total, le déficit commercial, avec un rythme annuel de 173 milliards de dollars

en août, reste supérieur au record de 148,5 milliards enregistré pour l'ensemble de 1985.

... Moindre excédent au Japon

L'excédent commercial japonais, 8,11 milliards de dollars en août, reste proche du record absolu de 6,66 milliards enregistré en juillet et nettement supérieur aux 4,38 milliards d'août 1985. Mais exprimés en yens, les exportations japonaises ont chuté de 21,2 %, alors que les importations connaissent une chute libre de 40,7 %. En volume, la baisse sur un an est limitée à 3,4 % pour les exportations, mais les importations progressent de 13,7 %, une évolution dont les dirigeants de Tokyo ne manquent pas de tirer argument pour calmer leurs partenaires américains de voir rééquilibrer le commerce extérieur japonais. Ils mettront également en valeur le fait que la balance des capitaux à long terme a enregistré un déficit record de 13,16 milliards de dollars en août, contre 11,96 milliards en juillet, reflétant l'accélération des placements à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Transports aériens

Trois tarifs pour les DOM

Air France se propose de mettre en place une nouvelle grille tarifaire des départements d'outre-mer afin de faire face aux concurrences des compagnies de charter Minerve sur les Antilles et Point Air sur la Réunion, autorisées par le ministre des transports depuis cet été. Trois catégories de tarifs existaient : des vols « rouges » à prix élevés en période de pointe (environ cinquante jours par an), des vols « oranges » à prix moyens pendant les périodes intermédiaires (environ cent cinquante jours par an), des vols « verts » à prix plus bas pendant la basse saison (environ cent cinquante jours par an). Les tarifs les plus bas baisseraient de 7 % à 8 % par rapport aux niveaux actuels ; les tarifs « rouges » seraient supérieurs en moyenne de 13 % par rapport à ceux de 1986.

Le contrôle des changes ne sera pas intégralement levé dans l'immédiat

Les mesures complétant la levée du contrôle des changes, retardées récemment en raison d'une tension sur les marchés, seront prises « dans les prochaines semaines », a annoncé le mardi 30 septembre M. Edouard Balladur à Nancy, lors des journées parlementaires de l'UDF. Une exception, toutefois, la possibilité, pour les banques françaises, de prêter des francs aux non-résidents ne sera pas encore admise. Elle le sera « en temps opportun », a annoncé M. Balladur. Cette exception ne surprendra pas. Il a été plusieurs fois souligné dans ces colonnes (Le Monde du 25 septembre) qu'accorder une telle possibilité, critère suprême d'une véritable liberté des changes, revenait à supprimer le dernier garde-fou à la disposition du gouvernement pour empêcher que la spéculation contre la monnaie nationale. Prêter des francs à des non-résidents permettrait à ces derniers de les utiliser pour les vendre à terme dans l'étranger de les racheter moins cher. Or, du fait de la grande vigueur du mark, la position du franc a été rendue plus délicate ces dernières semaines.

En revanche, les résidents français seront prochainement autorisés à détenir librement des devises, ce qui achèvera de lever les dernières

entraves subsistant actuellement, après plusieurs mesures d'assouplissement ces derniers mois. Cette libre détention de devises n'est pas jugée dangereuse, les capitaux en cause étant insuffisants pour constituer une véritable menace vis-à-vis du franc.

Par ailleurs, M. Balladur a évoqué, à nouveau, la création d'un livret épargne-retraite, qui fera l'objet d'une loi déposée sur le bureau du Parlement au cours de la session d'automne, et qui comportera des dispositions « d'incitation fiscale à l'épargne et de modernisation des marchés financiers ».

Répondant aux inquiétudes exprimées par certains parlementaires, tels que M. Maurice Blin (Ardeennes), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, et M. Edmond Alphandery, député du Maine-et-Loire, devant la « faiblesse » de l'investissement en France, M. Balladur, revenant sur les indications données la veille par M. Juppé, s'est déclaré « prêt » à discuter, sur ce point, de certains aménagements au budget de 1987.

(Lire page 8 le compte rendu des Journées UDF de Nancy.)

Le tunnel sous la Manche s'ouvre aux investisseurs internationaux

Le 20 octobre prochain, la société Eurotunnel franco-britannique chargée de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche publiera une note d'information sur les conditions d'ouverture de son capital aux investisseurs institutionnels du monde entier. Les 2 060 millions de francs attendus seront levés par le biais d'un placement d'unités, chaque unité étant constituée d'une action de la société française Eurotunnel SA et d'une action de la société britannique Eurotunnel PLC. Le nombre et le prix de ces unités restent à déterminer. L'opération sera pilotée par Indosuez, la BNP, le Crédit lyonnais, Robert Fleming and Co et Morgan Grenfell and Co.

Ce placement privé est la première épreuve financière qui pèse de son poids sur le jugement que les milieux financiers portent sur la rentabilité du lien fixe entre la France et la Grande-Bretagne, dont l'ouverture est prévue pour le 15 mai 1993. A ce jour, seules les sociétés fondatrices ont apporté 460 millions de francs de capitaux propres.

AL F.

La Corée du Sud choisit trois firmes américaines pour ses prochains réacteurs nucléaires

Nouvelle déception pour les entreprises françaises : ce sont finalement trois firmes américaines qui ont été retenues pour construire deux nouveaux réacteurs nucléaires en Corée du Sud. Le contrat définitif sera signé en février prochain avec Combustion Engineering (pour le cœur nucléaire), General Electric (pour la partie classique) et Sargent & Lundy (pour l'architecture industrielle). Les travaux de ces deux centrales de 900 mégawatts chacune devraient débuter en juin 1989, la mise en route étant prévue en 1995. La Corée du Sud, qui a déjà quatre réacteurs en fonctionnement et cinq en construction, avait en 1981 confié la construction des deux précédentes tranches à la France.

Pour les entreprises françaises, la déception est d'autant plus rude que c'était, après la Chine, le dernier appel d'offres international demeurant ouvert sur le marché du nucléaire. « C'est un signal », a

assuré le mardi 30 septembre M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, qui était sur les rangs avec Framatome et EDF, parmi treize autres groupes de tous pays. Cette affaire, u-t-il ajouté, illustre les pressions actuellement faites par les autorités américaines pour encourager les exportations de grands biens d'équipement. Sur la Corée, « nous étions techniquement les meilleurs, mais les Américains ont fait des pressions politiques sur le pays de façon à emporter la commande ».

De façon générale M. Desgeorges a dénoncé la concurrence des industriels américains sur les grands contrats. Ils sont « aux abois » et cherchent à entrer par tous les moyens sur les marchés d'exportation. « C'est extrêmement dangereux pour nous, car ils se surimposent aux Japonais, qui, comme eux, sont aués », a déclaré le PDG d'Alsthom, soulignant tout-

fois que dans ce contexte « extrême-dur » son groupe était parvenu jusqu'à tirer son épingle du jeu.

Un cours du premier semestre 1986 les commandes enregistrées à l'exportation ont atteint 6,7 milliards de francs soit 48 % de plus que l'an passé à la même époque, et sur l'année le groupe espère voir le montant de ses commandes progresser de 20 % environ, à 12 milliards contre 10,5 en 1985. Le résultat du premier semestre est certes « satisfaisant » pour Alsthom, a noté M. Desgeorges, mais « inquiétant pour l'ensemble des grands contrats français », qui pendant la même période ont régressé, passant de 68 milliards de francs au premier semestre de l'an passé à 38 milliards de francs cette année.

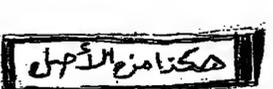
Ces bonnes performances, qui ont permis au groupe de voir ses bénéfices nets augmenter de 8,5 % au premier semestre sur l'an dernier, s'expliquent par la relative bonne

té tenue des ventes de matériel électrique classique, notamment pour les équipements des réseaux de distribution, et surtout par le succès important des turbines à gaz, dont Alsthom est le leader mondial — il vient d'ailleurs de recevoir commande d'ELF pour une turbine de 200 mégawatts, d'un montant de 365 millions de francs.

Dans le domaine naval, Alsthom, a estimé M. Desgeorges, peut espérer « durer », car, contrairement à ses concurrents, et notamment la Normed, le groupe a un « bon fonds de commerce » dans la fabrication de paquebots de croisière — cinq vendus en trois ans, — de navires de sous-marins et de diverses complexes en général.

Dans le domaine ferroviaire enfin, le groupe espère commencer l'exportation des TGV en construisant une ligne en Floride, ce qui « dominerait le défilé aux marchés internationaux ».

V. M.



سكان العالم

Economie

La journée de la CGT dans le secteur public

Une mobilisation importante à la SNCF

Même s'il serait abusif de parler de succès... comme M. Fournier, le numéro deux du PS...

Elle a montré qu'elle avait encore suffisamment de moyens pour perturber l'activité d'un service public...

Ce résultat, modeste mais qui n'autorise pas à parler d'échec, a été rendu possible pour l'essentiel par la mobilisation des cheminots...

Selon la direction, il y a eu 25 % de grévistes pour l'ensemble du personnel de la SNCF et 50 % chez les agents de conduite...

Certes, la CGT a bénéficié du concours des autonomes de la FGAAC et, dans certains dépôts comme Chambéry, Paris-Saint-Lazare ou Marseille...

En dehors de la SNCF, les résultats sont beaucoup plus limités. A EDF, toutefois, la direction a recensé en moyenne 30 % de grévistes (40 % selon la CGT)...

La baisse de production a été en moyenne de 12 000 mégawatts, mais il n'y a pratiquement pas eu de délestages...

17 h 30). Dans la fonction publique aussi, la grève a été faiblement suivie avec, selon le ministère, 7,3 % de grévistes aux PTT pour l'ensemble des secteurs.

La CGT, qui réunit ce 1er octobre sa commission exécutive confédérale, ne cache pas sa satisfaction. Au début de la manifestation parisienne (d'autres ayant eu lieu en province, comme à Marseille)...

s'est permis de tenir un langage offensif: « Si l'action grandit, c'est parce que la CGT en est à l'initiative, elle en est même la locomotive. Notre journée du 30 rend possibles des actions plus vastes encore. Dans l'action, nous ne repoussons personne, nous n'avons aucune mesquinerie de boutique en ce qui concerne les développements ultérieurs. D'autres ont commencé à comprendre que, lorsque l'on est mécontent, deux mois pour réagir, c'est un peu lent. »

La centrale de M. Krasucki ayant rempli son contrat en montrant à l'opinion - et à ses militants - qu'elle était toujours la plus combative, et la plus intransigeante, elle semble désormais laisser la porte entrouverte à une participation à la grève du 21 octobre dans la fonction publique lancée parallèlement par la FEN, la CFDT, FO et les autonomes de la FGAAC (avec un défilé parisien de FO, à 15 heures, de la Bastille au Palais-Royal).

Déjà, le bulletin de victoire de la Fédération CGT des transports et le discours de M. Duteil aux militants réunis place du Palais-Royal laissent clairement entendre que d'autres actions vont s'engager. Il sera toujours possible alors de tolérer quelques compagnons jusqu'alors indésirables.

M. N.

Accord entre trois syndicats et les dirigeants de NORMED

Aux termes d'une négociation qui a duré plus de dix heures, trois syndicats représentant les salariés de NORMED, la CFDT, la CGC et FO, ont signé, le 30 septembre, un accord d'entreprise avec les dirigeants de la société et l'administrateur judiciaire...

La CFDT, pour sa part, ne donnera sa réponse que le 7 octobre, après avoir consulté ses adhérents, tandis que la CGT, qui avait quitté la réunion avant son achèvement, fera de même, bien qu'elle ait déjà annoncé une réponse « négative ».

Si l'accord a pu être conclu, c'est parce que le ministre de l'Industrie (qui est le véritable partenaire des syndicats, bien que ses représentants - ce qui est pour le moins surprenant - ne soient jamais apparus à la table des négociations) a fait quelques concessions d'ordre politique et financier. Il a indiqué, au cas où les navires en cours de construction ne seraient pas achevés dans les délais prévus, que, à sa seule initiative, pourraient être remis en cause tout ou partie des engagements financiers de l'Etat...

Enfin, les syndicats ont obtenu des améliorations pour le statut des salariés âgés de quarante-huit à cinquante-deux ans. Ils pourront être embauchés en priorité par les entreprises qui les prendront pour remplacer leur propre personnel partant en préretraite.

Cet accord - même s'il n'est pas évalué par tous les syndicats - sera-t-il de nature à détendre sensiblement l'atmosphère jusqu'au 6 octobre, date à laquelle le tribunal de commerce de Paris se prononcera sur le sort de l'entreprise, liquidation ou nouvelle période d'observation accordée pour trois mois ?

Pour l'instant, sur le terrain, le climat reste tendu. A La Ciotat, où le maire est communiste et la CGT présente, de violents affrontements ont opposé lundi, au moment où avaient lieu les négociations, les forces de l'ordre et plusieurs groupes d'ouvriers. Cinq manifestants ont été blessés, dont trois gravement.

Selon certaines sources, c'est un climat quasiment insurrectionnel qui règne à La Ciotat, où trois cents ou quatre cents personnes, pas toutes du chantier, sont prêtes à tout. L'affaire est devenue politique, puisque le PC et la CGT ont décidé de faire de La Ciotat « le foyer dur » de la lutte contre « la politique de casse industrielle » du gouvernement. C'est la raison pour laquelle à La Ciotat et parmi les dirigeants de NORMED, on attend de savoir si M. Madelin acceptera d'aider M. Margnat, vice-président de l'Union pétrolière des Bouches-du-Rhône, à mettre au point son projet de reprise, avec mille trois cents à mille cinq cents personnes, du site de La Ciotat. L'activité du chantier est totalement paralysée depuis dix jours.

NORMED n'est pas le seul dossier chaud de la construction navale. Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, nous rapporte notre correspondant, la mise en redressement judiciaire des Chantiers navals de Dieppe et de Saint-Malo, filiale de la SARL Ateliers et chantiers de la Manche (ACM). Le 23 septembre, les juges consulaires avaient déjà rendu un jugement analogue à la suite du dépôt de bilan d'ACM, en nommant M. Alain Brajeux, administrateur judiciaire. C'est à ce même syndic qu'a été confiée la gestion provisoire de sites de Dieppe (trois cent trois salariés) et Saint-Malo (deux cent vingt salariés).

Jugeant très sévèrement l'attitude de M. Madelin, qui lui a refusé toute aide de reconstruction, M. Guy Box, PDG des ACM, a indiqué que, bloqué par les banques, il envisageait pour l'établissement de Grand-Quevilly, également sous son contrôle, la cessation pure et simple d'activité.

F. GR.

RÉPUBLIQUE DU GHANA ADMINISTRATION DE LA VOLTA ÉLECTRIFICATION DE LA RÉGION NORD ET RENFORCEMENT DU SYSTÈME 161-KV

Cet avis d'appel d'offres est lancé par l'administration de la Volta pour la première phase de l'électrification de la région nord et du projet de renforcement du système 161-kV. L'African Development Bank a accepté de financer la Phase 1.

Par conséquent, tous les entrepreneurs qui appartiennent à des Etats participants et/ou à des pays membres de l'African Development Bank peuvent participer à la Phase 1 du projet.

La Phase 1 du projet comprend la fourniture et la construction d'environ 330 km de lignes de transmission de 161-kV, l'extension de cinq sous-stations existantes, deux nouvelles sous-stations 161/34.5/11.5-kV, 65 km de lignes de distribution 34.5-kV et deux nouvelles sous-stations 34.5/11.5-kV.

L'administration de la Volta invite les entreprises expérimentées et suffisamment qualifiées à présenter leur soumission pour les contrats de la Phase 1 détaillés ci-après :

- Contrat P1-1 Fourniture de conducteurs avec leurs accessoires pour la nouvelle ligne de transmission aérienne 161-kV de 330 km.
Contrat P1-2 Fourniture de trois (3) transformateurs électriques 161/34.5/11.5 kV, 16/10/10 MVA, de trois (3) transformateurs de terre et trois (3) transformateurs auxiliaires.
Contrat P1-3 Fourniture de quinze (15) interrupteurs de circuits SF6, 161-kV.
Contrat P1-5 Fourniture et construction de lignes de transmission et de sous-stations dans le cadre des lots suivants.
Lot P1-5A Fourniture et construction de deux (2) nouvelles sous-stations 161/34.5/11.5-kV, et extension de cinq (5) sous-stations existantes 16-kV, y compris la fourniture du reste de la centrale et l'installation de l'équipement acheté par l'administration de la Volta.
Lot P1-5B Dégageant du droit de passage, conception, fourniture et montage des pylônes; installation de conducteurs et de leurs accessoires pour la ligne de transmission aérienne 161-kV de 330 km.
Lot P1-5C Fourniture et construction de 65 km de lignes 34.5-kV et de deux (2) nouvelles sous-stations 34.5/11.5-kV.
Les adjudicataires peuvent faire une offre pour l'un des contrats ci-dessus ou toute combinaison de ceux-ci, ou pour l'un des lots faisant partie du contrat P1-5 ou toute combinaison de ceux-ci.
Le cahier des charges sera disponible à partir du 3 novembre 1986, et les soumissions seront reçues à dater du 3 février 1987.
Les demandes de cahiers des charges doivent être accompagnées d'une traite bancaire émise en faveur d'Acres International Limited, d'un montant de 150 \$US par jeu complet de documents par contrat.
Les demandes de cahiers des charges seront adressées de la manière suivante:
- une copie à: The Chief Executive Volta River Authority P.O. Box M77 Accra, Ghana West Africa Câble: Volta Accra. Réf.: Northern Electrification and System Reinforcement Project (Phase 1)
- une copie (avec traite bancaire) à: Project Manager Northern Electrification and System Reinforcement Project Phase 1 (VRA) Acres International Limited 5259 Dorchester Road Niagara Falls, Ontario Canada, L2E 6W1 Téléc: 061-5107 Câble: Acrescan Niagara Falls.
Les cahiers des charges seront expédiés par Acres International Limited aux intéressés par les moyens les plus rapides possibles.

RÉPUBLIQUE DU GHANA ADMINISTRATION DE LA VOLTA ÉLECTRIFICATION DE LA RÉGION NORD ET RENFORCEMENT DU SYSTÈME 161-KV

Cet avis d'appel d'offres est lancé par l'administration de la Volta pour la seconde phase de l'électrification de la région nord et du projet de renforcement du système 161-kV.

PHASE 2 L'administration de la Volta a demandé des emprunts auprès de la Commonwealth Development Corporation (CDC) et de l'European Investment Bank (EIB) qui seront destinés au financement d'une partie du projet de la Phase 2 décrit ci-après dans les contrats P2-2, P2-3 et P2-5.

Les soumissionnaires des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) ou des Etats signataires de la convention de Lomé peuvent participer à cette partie de la Phase 2 du projet.

La Phase 2 du projet comprend la fourniture et la construction d'environ 470 km de lignes de transmission de 161-kV, de deux nouvelles sous-stations 161/34.5/11.5-kV, de 108 km de lignes de distribution 34.5-kV, de trois (3) nouvelles sous-stations 34.5/11.5-kV, de sous-stations de 11.5 kV et 415-V et de réseaux de distribution.

L'administration de la Volta invite les entreprises expérimentées et suffisamment qualifiées à présenter leur soumission pour les contrats de la Phase 2 détaillés ci-dessous :

- Contrat P2-1 Fourniture de conducteurs avec leurs accessoires pour les nouvelles lignes de transmission aériennes 161-kV de 410 km.
Contrat P2-2 Fourniture de trois (3) transformateurs électriques 161/34.5/11.5 kV, 16/10/10 MVA, de trois (3) transformateurs de terre, deux (2) transformateurs auxiliaires, et quatre (4) réacteurs de 7.5 à 15-MVAR 161-kV.
Contrat P2-3 Fourniture de onze (11) interrupteurs de circuit SF6, 161-kV.
Contrat P2-5 Fourniture et construction de lignes de transmission et de sous-stations dans le cadre des lots suivants.
Lot P2-5A Fourniture et construction de deux (2) nouvelles sous-stations 161/34.5/11.5-kV, y compris la fourniture du reste de la centrale et l'installation de l'équipement acheté par l'administration de la Volta.
Lot P2-5B Dégageant du droit de passage, conception, fourniture et montage des pylônes; fourniture de 60 km de conducteurs de lumière de 161-kV avec leurs accessoires; installation de conducteurs avec leurs accessoires pour 470 km de lignes de transmission aériennes 161-kV.
Lot P2-5C Fourniture et construction de lignes 34.5-kV sur 108 km et de trois nouvelles sous-stations 34.5/11-kV.
Les adjudicataires peuvent faire une offre pour l'un des contrats ci-dessus ou toute combinaison de ceux-ci, ou pour l'un des lots faisant partie du contrat P2-5 ou toute combinaison de ceux-ci.
Le cahier des charges sera disponible à partir du 3 novembre 1986, et les soumissions seront reçues à dater du 3 février 1987.
Les demandes de cahiers des charges doivent être accompagnées d'une traite bancaire émise en faveur d'Acres International Limited, d'un montant de 150 \$US par jeu complet de documents par contrat.
Les demandes de cahiers des charges seront adressées de la manière suivante:
- une copie à: The Chief Executive Volta River Authority P.O. Box M77 Accra, Ghana West Africa Câble: Volta Accra. Réf.: Northern Electrification and System Reinforcement Project (Phase 2)
- une copie (avec traite bancaire) à: Project Manager Northern Electrification and System Reinforcement Project Phase 2 (VRA) Acres International Limited 5259 Dorchester Road Niagara Falls, Ontario Canada, L2E 6W1 Téléc: 061-5107 Câble: Acrescan Niagara Falls.
Les cahiers des charges seront expédiés par Acres International Limited aux intéressés par les moyens les plus rapides possibles.
Les autres contrats de la Phase 2 seront financés par l'International Development Association. Les appels d'offres pour ces contrats seront publiés en temps opportun.

SCIENCE & TECHNIQUE LE PETIT CHARCUTIER ELECTORAL Un programme en basic pour découper vous-même la carte électorale. OCTOBRE 86

L'immobilier déménagement? Moi aussi L'immobilier sur Minitel: 20 000 annonces Paris-banlieue réactualisées chaque jour. Le Monde sur Minitel 36.15 tapez: LEMONDE LE MINITEL A TROUVE A QUI PARLER.

Economie

Marchés financiers

ENTREPRISES

Bouygues prend 10,04 % de Spie-Batignolles

La Société civile foncière de participation (groupe Bouygues) a racheté 10,04 % du capital de Spie-Batignolles, a-t-on appris le 30 septembre au siège de Bouygues. « Il y a une complémentarité entre les deux groupes qui ont appris à se connaître en coopérant au projet de tunnel sous la Manche », indique le directeur de Spie-Batignolles, qui détiendrait 57 % du capital de Spie-Batignolles. Il rappelle de son côté, dans un communiqué, que cette société est une des composantes les plus importantes du groupe en termes de stratégie et que « la prise de participation de Bouygues ne change rien à cette situation ». Le conseil d'administration de Spie-Batignolles a révisé en hausse l'estimation de ses résultats en 1986 du fait des difficultés rencontrées par sa filiale Spechim, spécialisée dans l'ingénierie. On se souvient que Bouygues a pris récemment le contrôle — en y mettant le prix ! — de la SCRE, autre entreprise de travaux publics.

Cdf-Chimie cherche toujours un président

Un mois n'a pas suffi pour trouver un président à Cdf-Chimie. Le conseil de surveillance du groupe italo-français, dont le principal ordre du jour du 30 septembre était pour la nomination d'un successeur à M. Michel Hug, qui avait démissionné le 1^{er} septembre, de ses fonctions de directeur-général des Charbonnages de France et de président du conseil de surveillance de la filiale chimique, a reporté sa décision. « La mission de la commission de sélection sera l'objet d'un conseil exceptionnel qui doit être réuni prochainement », a précisé la direction de Cdf-Chimie. La nomination du nouveau patron de Cdf-Chimie avait déjà été reportée du 18 au 30 septembre.

Pharmacie : Rhône-Poulenc autorisé à racheter Nattermann

L'Office fédéral ouest-allemand des cartels a autorisé le groupe chimique français Rhône-Poulenc à acheter l'entreprise pharmaceutique allemande Nattermann. Il a annoncé le 30 septembre un porte-parole de l'Office fédéral. Cette décision a été motivée par la faible implantation outre-Rhin du groupe français dans le secteur pharmaceutique, ainsi que la part modeste qu'occupe Nattermann sur le marché ouest-allemand.

Nattermann appartenant à la famille Lappe et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 410 millions de deutschemarks (1,3 milliard de francs), ce qui la place loin derrière les géants ouest-allemands de la branche, Bayer et Hoechst, et même de sociétés comme Schering ou Boehringer.

Le groupe papetier suédois STORA lance une nouvelle OPA

Le groupe papetier suédois STORA, numéro un européen et

suédois, vient de lancer une OPA sur la cinquième groupe suédois, Papyrus, pour un montant de 5,8 milliards de couronnes, soit environ 5,6 milliards de francs. C'est, sur le plan financier, la plus grosse opération lancée dans ce pays.

La nouvelle société aura un chiffre d'affaires de 18,2 milliards de couronnes et emploiera 23 650 personnes. Ce rapprochement est réalisé à l'initiative du conglomérat financier et industriel Wallenberg, qui détient 40,6 % de STORA et 35,8 % de Papyrus. Ainsi se poursuit le mouvement de concentration dans l'industrie scandinave des produits de la forêt. Déjà en 1984, STORA avait repris, pour 3,5 milliards de francs, la société Bällerd. Avec cette nouvelle fusion, STORA cherche à réduire le part de la pâte à papier, produit soumis aux fortes fluctuations du marché mondial, dans son chiffre d'affaires, au profit des différentes sortes de papiers.

Machine-outil : redressement judiciaire pour Graffenstaden

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg a ordonné, le 30 septembre, une procédure de redressement judiciaire pour la société Graffenstaden-Machine-outil (huit cent trente salariés, groupe Intelautomatisme), qui a déposé son bilan la semaine dernière (*Le Monde* du 26 septembre 1986). L'avenir de la société est désormais entre les mains d'un administrateur judiciaire, M. Claude Weil, qui devra d'ici trois mois proposer soit une liquidation de biens, soit un plan de restructuration permettant la poursuite des activités.

L'affaire provoque des remous dans la région, où élus et syndicats demandent à l'Etat ce qu'il doit à Intelautomatisme (75 millions de francs) dans le cadre du plan machine-outil, ne serait-ce que pour régler les créances des nombreux sous-traitants régionaux.

Les assises du CNPF

La jeunesse n'a pas d'âge

L'une des critiques qui irritent le plus les dirigeants du CNPF est d'entendre qualifier l'organisation patronale de « ringard ». Il fallait qu'elle réagisse vivement. Et elle l'a fait le 30 septembre, à l'occasion de ses assises, en organisant au Zenith, à La Villette, une grande fête sous le signe de la rencontre et de la réconciliation entre la jeunesse et l'entreprise. Clips, baffes hurlantes, musique métallique, inscriptions laser sur écran géant, références à Balzac, cohorte de jeunes vêtus de tee-shirts bleus proclamant « le bâtiment fait peau neuve », ventes de télévision, bref, tous les ingrédients médiatiques étaient réunis pour donner au patronat français une image moderne, novatrice et libérée.

Mais, derrière l'orchestration et la parure, l'important restait le message que le CNPF cherchait à faire passer auprès de la jeunesse. La rassemblée, à la fois vivier d'initiatives et aussi proie facile pour le chômage, il fallait bien d'abord rappeler des lieux communs : le Far West s'appelle désormais le Pacifique, le monde moderne est en mutation, et les ruptures géographiques et sectorielles font chanceler les pays et les entreprises figés. Malin à vouloir trop user de formules choc et à sacrifier au poncif, il arrive au CNPF d'écorner la vérité par, par exemple, affirmer sans nuances que la société d'énergie et de transport occupe la place à une société de communication. « L'économie de demain sera faite de services et de distribution et non plus de production ».

Une cinquantaine de dirigeants et de dirigeants prestigieux ou discrets se sont succédé pour témoigner, raconter leur conte de fées (comme ce jeune plein d'idées qui a eu la chance de rencontrer un milliardaire du Texas), dire que les périodes de rupture sont aussi celles qui offrent le plus d'opportunités à saisir, faire avec fougue l'apologie de l'entreprise, voire du cat, ou proposer des incantations avec la voix chevrotante d'un médiateur pour lancer : « Ensemble, patrons et jeunes, construisons un monde nouveau ! ».

M. Vincent Bolloré, trente-trois ans, président de Bolloré Technologies, a eu raison de rappeler qu'il fallait « innover ou mourir », et il a donné la parole à M. Laurent Caraux, trente-sept ans, PDG de Pommery de pain, qui, sur le marché de la restauration rapide, attaque

McDonald et consorts. Pour ce chef d'entreprise, « non seulement faire des sandwiches au jambon n'est pas un sous-métier, mais cela permet de faire son beurre ».

« Être international c'est une volonté »

Formation, participation, exportation, compétitivité, recherche, internationalisation — « être international, c'est une volonté. Le rester, c'est un réflexe », selon la phrase d'Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier international, — toutes les fonctions de l'entreprise ont été présentées à une jeunesse supposée ardente à embrasser le secteur privé. « L'important est de faire comprendre aux jeunes qu'une entreprise ressemble à une famille, a expliqué M. Jean-René Fourton, PDG de Rhône-Poulenc. Il existe des filiales, et il faut réussir jour après jour à le savoir ».

Entrain, optimisme, modernisme : jamais le patronat n'avait tant fait pour séduire la jeunesse. Reste à savoir si tous les jeunes du Zenith, qui avaient été soigneusement sélectionnés par le CNPF, auront été convaincus. A cet égard, la manière maladroite par laquelle Jean-Marie Cavada a désigné une jeune fille contestataire, non prévue au programme, de s'expliquer en public comme une fausse note dans cette grand-messe.

M. Yvon Gattaz a conclu en indiquant que près d'un quart des jeunes Français connaissent les affaires du chômage. « Nous, les décideurs économiques, nous ne pouvons nous juger totalement irresponsables du chômage », et il a encouragé toute l'assistance à prendre deux résolutions : « Embauchons des jeunes et assurons leur formation ; pratiquons une gestion participative adaptée aux jeunes d'aujourd'hui et faisons de nos entreprises des lieux de progrès ».

Quelle jeunesse ? Celle que définit la démographie ou bien l'ensemble des ouvriers, cadres et entrepreneurs en éveil, mobilisés et entreprenants ? De même que la vicieuse n'est pas une tar, ni la jeunesse un droit, « admettons que la jeunesse n'a pas d'âge », a philosophé M. Dominique Hanschelle, ancien président de l'Union patronale de Rhône-Alpes.

FRANÇOIS GROSCHARD.

EN BOURSE

Numéro deux américain du téléphone

GTE cotée à Paris

Après la société ouest-allemande Nixdorf la semaine dernière, la Bourse de Paris accueille à la cote officielle, ce 1^{er} octobre, une nouvelle venue étrangère, le groupe américain de télécommunications GTE Corporation, partenaire de Thomson CSF pour le contrat RITA.

« L'objectif financier primordial de GTE consiste à maximiser le profit total de nos actionnaires », Présentant à la presse française l'introduction à la Bourse de Paris — assurée par M. Theodore F. Brophy, le président de la vingt-quatrième société américaine par son chiffre d'affaires (15,7 milliards de dollars en 1985) — ne s'embarrassant pas de prélatives inutile, il promet aux investisseurs français qui viendront rejoindre les quelque 442 000 porteurs de titres GTE à travers le monde (l'action est déjà cotée, outre aux Etats-Unis, sur les principales places européennes) dividendes et plus-values.

Mal connue en France malgré sa présence, à côté de Thomson CSF, dans le contrat de 4,3 milliards de dollars signé, en novembre dernier, pour la fourniture à l'armée américaine d'un réseau de communication téléphonique tactique (RITA), GTE n'est pourtant pas un petit gabarit. Employant 160 000 personnes et présente dans quarante pays, la société intervient aujourd'hui par l'intermédiaire de ses filiales dans trois domaines d'activités principaux : le téléphone, les produits d'éclairage et les produits marqués Syvania. GTE est ainsi le numéro deux sur le marché américain des produits d'éclairage.

Le téléphone est cependant la principale composante de développement du groupe. Avec ses 18 compagnies locales, il dessert déjà près de 13 millions de lignes d'abonnés, notamment aux Etats-Unis et au Canada. Face à la tourmente qui chahute actuel-

lement ce secteur, avec le démantèlement et les progrès technologiques, la société a engagé une stratégie d'alliance. Pour ce contrat RITA, GTE a créé, depuis le 1^{er} juillet dernier, une joint venture avec United Technology, US Sprint, une société de communications interurbaines détenue à égalité par les deux partenaires. Pour les systèmes de transmission américains et internationaux, GTE s'est rapproché de l'allemand Siemens AG. Un accord est en vue avec le japonais Fujitsu pour les systèmes téléphoniques à usage profession-

Toutes ces opérations ont pesé sur les résultats du groupe l'an dernier. Compte tenu d'une dépense non susceptible de se répéter de 1,3 milliard de dollars, l'exercice 1985 s'est, en effet, achevé sur une perte nette de 181 millions de dollars.

Grâce en particulier au téléphone, GTE enregistre une forte croissance. Sur les douze derniers mois s'achevant le 30 juin, les ventes ont dépassé 16 milliards de dollars. Elles ont augmenté sur les cinq années passées à un rythme annuel de 9,3 %.

GTE veut donc renforcer le côté des belles étrangères à Paris. Pourquoi aujourd'hui ? « On note un intérêt croissant en France notamment pour les opportunités d'investissement offertes par les sociétés américaines comme GTE », explique son président, M. Brophy. Il est vrai que le groupe est déjà bien implanté dans l'Hexagone, avec en particulier la société Claude (lignes et autres produits d'éclairage). Rachetée à IIT à la fin de 1978 alors qu'elle connaissait de graves difficultés, celle-ci est aujourd'hui « profitable », a indiqué le patron de GTE, sans donner davantage de lumières. Aucun éclairage non plus sur les résultats consolidés attendus pour l'exercice 1986 — le premier semestre a été bon.

ERIK IZRALEWICZ.

PARIS, 1^{er} octobre

Regain d'animation + 1,6 %

La Bourse de Paris a renoué avec la hausse le 1^{er} octobre, l'indice de valeurs industrielles gagnant 12,93 points, à 1 767,58 points. En millions de francs, l'indice avait repris jusqu'à 27 points, avant que des prises de bénéfices n'affaiblissent la tendance. Le volume des transactions a porté sur 134,85 millions de titres, contre 115,61 millions de titres la veille.

Autour du Big Board, aucune initiative convaincante ne s'est cependant manifestée dans les rangs des investisseurs. Beaucoup estiment cependant que l'économie américaine est en voie d'amélioration, confortée par la réduction de 5 milliards de dollars du déficit commercial en juillet. Cette nouvelle a renoué le marché obligataire, qui a entraîné — en sympathie — celui des actions. Depuis le 30 juin, l'indice Dow Jones a perdu 125,14 points. Cette consolidation laisse espérer aux investisseurs que le marché dispose d'une nouvelle marge de progression, pour peu que l'économie des Etats-Unis s'améliore.

Parallèlement, les valeurs les plus traitées, ou moins USX Corp., qui gagnait 1/4, à 23 3/4. Syntex et ATT faisaient aussi l'objet d'échanges importants.

NEW-YORK, 30 septembre

Redressement

La Bourse de New-York s'est quelque peu redressée le 30 septembre, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnant 12,93 points, à 1 767,58 points. En millions de francs, l'indice avait repris jusqu'à 27 points, avant que des prises de bénéfices n'affaiblissent la tendance. Le volume des transactions a porté sur 134,85 millions de titres, contre 115,61 millions de titres la veille.

VALRIS	Cours de 30 sept.	Cours de 29 sept.
Alcatel	20 1/4	20 1/4
AT&T	22 5/8	22 3/4
Banque	22 3/8	22 3/8
Chem. de France	20 1/4	20 1/4
Comp. de France	20 1/4	20 1/4
Ed. de France	20 1/4	20 1/4
Elf	20 1/4	20 1/4
Gen. Elect.	20 1/4	20 1/4
Gen. Fin.	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind.	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 2	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 3	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 4	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 5	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 6	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 7	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 8	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 9	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 10	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 11	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 12	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 13	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 14	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 15	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 16	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 17	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 18	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 19	20 1/4	20 1/4
Gen. Ind. 20	20 1/4	20 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,6405 F

L'annonce d'un recul imprévu du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis pour le mois d'octobre (13 milliards de dollars, contre 18 milliards en juillet) a entraîné une hausse des marchés des changes, qui jouissent de la baisse du billet vert. Ce dernier a remonté partout. A Paris, le cours du deutschemark a légèrement fléchi à 3,2570 F, ce qui a permis à la Banque de France de ne pas intervenir.

	30 sept.	1 ^{er} oct.
FRANCFORT	30 sept.	1 ^{er} oct.
Dollar (en DM)	2,82	2,83
TOKYO	30 sept.	1 ^{er} oct.
Dollar (en yen)	153,69	154,30

	30 sept.	1 ^{er} oct.
Paris (1 ^{er} oct.)	7 1/4 %	
New-York (30 sept.)	6 1/2 %	

INDICES BORSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 = 31 déc. 1985)

	29 sept.	30 sept.
Valeurs françaises	146	144,5
Valeurs étrangères	212,4	211,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	29 sept.	30 sept.
Industriel	1752,30	1767,58

LONDRES

(Indice Financial Times)

	29 sept.	30 sept.
Industriel	1222,16	1227
Mines d'or	323,8	319
Fonds d'Etat	317,5	320,9

TOKYO

(Indice Nikkei)

	29 sept.	30 sept.
Nikkei	1572,8	1581,2
Indice général	1783,86	1788,12

MATIF

Motionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 30 septembre

Nombre de contrats : 3 931

COURS	Echéances			
	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Derivat	110,85	111,90	111,90	111,45
Futur	110,85	111,75	111,70	111,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE DARTY. — Le chiffre d'affaires du groupe Darty, pour le premier semestre de l'exercice 1986-1987 (1^{er} mars-31 août), s'est élevé à 2 451 425 000 F, contre 2 075 108 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 18,1 %. La progression a été sensible au premier trimestre 1986, contre 19,9 millions de francs au premier semestre 1985.

RÉSULTATS DE RHIN-RHONE EN HAUSSE

Rhin-Rhône (groupe de combustibles et de matériaux de construction) a annoncé, mardi, un bénéfice net avant impôt de 40,4 millions de francs pour le premier semestre 1986, contre 19,9 millions de francs au premier semestre 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

SEUL	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	
SE-AL	6,620	6,6319	+ 57	+ 49	+ 115	+ 148	+ 348	+ 428
S. com.	4,776	4,7815	- 55	- 49	- 110	- 81	- 397	- 324
Yen (100)	4,3189	4,3157	+ 85	+ 98	+ 165	+ 287	+ 456	+ 518
DM	3,2731	3,2762	+ 65	+ 60	+ 133	+ 154	+ 289	+ 445
Franc	2,692	2,6988	+ 39	+ 47	+ 79	+ 93	+ 246	+ 289
F.L. (100)	11,772	11,7919	+ 68	+ 72	+ 120	+ 135	+ 245	+ 272
F.S.	4,8341	4,8315	+ 104	+ 122	+ 202	+ 231	+ 373	+ 448
L. (1 000)	4,7284	4,7330	- 181	- 148	- 333	- 325	- 529	- 529
C. terme	9,5776	9,5885	- 283	- 229	- 528	- 589	- 968	- 1463

TAUX DES EUROMONNAIES

	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8
SE-AL	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Franc	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 5/8	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 3/8
F.L. (100)	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4
F.S.	9	11 3/4	10 3/4	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
L. (1 000)	9	11 3/4	10 3/4	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
C. terme	9 3/4	10	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
F. terme	7 1/2	8	7 3/4	8 1/4	7 3/4	8 1/4	7 3/4	8 1/4

Ces cotations sur le marché interbancaire des devises nous sont indiquées en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE SAULNES

Le conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Financière de Saulnes s'est réuni le mercredi 24 septembre 1986 sous la présidence de M. Pierre Schmidt.

Le président a rappelé que, dans le cadre de sa nouvelle orientation, la Société a depuis le début de l'exercice consacré à l'augmentation de capital de Nord-Est et pris des participations minoritaires dans les Sociétés Tolens (peinture), Saint-James et Albany (bâtiment), UGC SA (cinéma), IDRH (consultants ressources humaines) ainsi que, tout récemment, dans les laboratoires homéopathiques Dolias.

Le conseil a constaté que ces investissements offrent d'intéressantes perspectives d'avenir.

Il a considéré comme souhaitable que la société poursuive la politique de diversification commencée à la mi-1985. En vue de lui donner les moyens financiers qui lui seront nécessaires, il a décidé conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 1985 de procéder à une augmentation de capital de 134 643 720 francs à 224 406 200 actions (2 pour 3) émises au prix de 55 francs par action dont 40 francs représentant le capital nominal et 15 francs, la prime d'émission. La souscription sera ouverte du 13 octobre au 3 novembre 1986.

Une note d'information, visée par la Commission des opérations de Bourse, sera mise à la disposition du public prochainement.

DARTY GROUPE DARTY

Chiffre d'affaires du premier semestre 1986-1987

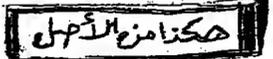
Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Darty pour le premier semestre de l'exercice 1986-1987 (1^{er} mars - 31 août) s'est élevé à 2 451 425 000 francs contre 2 075 108 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 18,1 %.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice était en progression de 29 % en raison d'une forte activité dans le secteur des téléviseurs et magnétoscopes, à l'occasion de la Coupe du monde de football.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre, en évolution de 9 %, fait apparaître, pour le premier semestre, une croissance légèrement supérieure à nos prévisions.

GROUPE GENERALE DES EAUX

Le conseil d'administration de la Compagnie générale des eaux, réuni le jeudi 25 septembre 1986, a désigné comme administrateur M. Paul-Louis Girardot, directeur général de la Compagnie générale des eaux, en remplacement de M. Alain Minc, démissionnaire.



هكذا من الأول

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

1er OCTOBRE

Main financial table with columns for 'VALEURS', 'Règlement mensuel', and 'Cours relevés à 14 h 55'. Includes sub-sections for 'Comptant' and 'Second marché'.

Comptant (selection)

Second marché (selection)

Table for 'Comptant' section, listing various securities and their prices.

Table for 'Second marché' section, listing various securities and their prices.

Actions

SICAV (selection)

Table for 'Actions' section, listing various stocks and their prices.

Table for 'SICAV' section, listing various investment funds and their prices.

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table for 'Droits et bons' section, listing various bonds and their prices.

Table for 'Cote des changes' section, listing exchange rates for various currencies.

Table for 'Marché libre de l'or' section, listing gold prices and related data.

Table for 'Marché libre de l'or' section, listing gold prices and related data.

Small text at the bottom of the page, likely containing publication details or legal notices.

